BIBLIOTHEQUE ST-SULPICE
RUE ST-DENIS
3-45

— CALENDRIER —

Le 4. — IIIe dimanche du Carême. A la messe, 2e oraison de S. Casimir, 3e de S. Lucius. Vêpres du dimanche; mém. de saint Casimir et suffrage.

Fête de Sa Sainteté Pie XII.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

VOLUME 58—No 29 | CHICOUTIMI, JEUDI 1 MARS 1945 | Imprimeurs Alliés Canada | Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix

RETRAITES FERMÉES

Le 3 mars.—Jonquière.

Le 7 mars.—Station-d'Hébertville.

Le 10 mars.—Jonquière.

Le 14 mars.—Saint-Félicien.

Au fil de la plume

LE WARTIME HOUSING

La Ville de Chicoutimi vient d'apporter un argument de taille pour faire baisser le loyer des maisons du Wartime Housing. Une enquête très sérieuse démontre que le chauffage des petites maisons coûte en moyenne $18.20 par mois et que celui des maisons de six pièces s'élève à $28.83 par mois. Si vous ajoutez un peu plus de $30 pour le loyer, une famille ouvrière doit débourser $60 par mois pour habiter ces maisons bien peu confortables. A ce compte, il faut gagner $2,500 à $3,000 par année pour pouvoir arriver. Quel locataire du Wartime Housing se paie le luxe d'un salaire aussi élevé?

Les requêtes adressées par les Syndicats nationaux, par les Conseils municipaux et par les Chambres de Commerce pour obtenir une réduction du loyer des maisons du Wartime sont donc pleinement justifiées.

L'opinion publique ne peut tolérer plus longtemps que les ouvriers continuent à payer un loyer qui dépasse de beaucoup leurs moyens. Il est temps que l'on intervienne et efficacement pour mettre fin à pareille anomalie.

APRÈS LE FEU

Dans quelques semaines Chicoutimi aura commencé à se relever des ruines qui ont été accumulées à la suite de l'incendie du 18 février dernier. De beaux édifices à l'épreuve du feu vont combler la large et profonde trouée ouverte rue Racine. Les intéressés déploient une initiative et une rapidité d'exécution vraiment admirables.

Tirant une juste leçon des deux derniers incendies, qu'on ne peut se payer le luxe de répéter indéfiniment, tous les propriétaires d'édifices publics qui ne sont pas à l'épreuve du feu, devraient munir sans tarder ces bâtisses de gicleurs automatiques, tel que le suggère depuis quelque temps la Chambre de Commerce de Chicoutimi. Ce serait là une précaution très sage qui mettrait Chicoutimi à l'abri de nouvelles conflagrations.

La Chambre de Commerce doit donc continuer sa campagne de sécurité publique et demander au Conseil municipal d'amender au besoin ses règlements pour rendre obligatoire l'installation de gicleurs automatiques dans tous les établissements importants de Chicoutimi qui ne sont pas à l'épreuve du feu: hôpitaux, hôtelleries, usines, grands magasins, etc.

Une autre réflexion est venue à l'idée de nombreuses gens à la suite de l'incendie: pourquoi ne pas élargir la rue Racine du côté sud comme on l'a fait du côté nord l'année dernière?

La Chambre de Commerce de Chicoutimi vient de prier le Conseil municipal d'étudier cette suggestion à son mérite afin que l'on ne regrette pas plus tard d'avoir perdu une occasion unique d'élargir la rue. Nous apprenons de source non officielle que la question est à l'étude à l'hôtel de ville et que le projet rencontre d'importantes adhésions dans toute la ville. Les propriétaires affectés par le feu, ajoute-t-on, paraissent assez bien disposés à ce sujet.

Elargir la rue Racine! C'est une suggestion qui mérite a plus sérieuse considération.

TROIS BILLS IMPORTANTS

On n'aura pas appris sans se réjouir que l'honorable M. Antonio Talbot a déjà fait adopter à cette session une loi autorisant une dépense de trente millions de piastres pour des travaux de voirie, une autre loi votant deux millions pour éliminer les passages à niveau; et qu'il a présenté un bill spécial pour favoriser la réouverture des moulins de Chicoutimi.

Le Saguenay a été l'une des régions de la province les plus maltraitées au point de vue de la voirie; les passages à niveau y abondent également et ils ont causé des accidents particulièrement coûteux en vies humaines. Espérons — nous avons tous les motifs d'espérer, en effet — qu'avec M. Talbot notre région sera dotée de routes convenables et verra disparaître ces engins de mort que sont les passages à niveau.

Quant aux moulins de Chicoutimi, c'est notre conviction que le moment est plus opportun que jamais de trouver une solution durable au problème industriel de Chicoutimi. Nous sommes particulièrement heureux que M. Talbot mette toute son influence à contribution pour doter Chicoutimi d'une industrie importante et viable.

TOUT S'EXPLIQUE

On peut se demander à première vue pourquoi la Fédération américaine du Travail tente d'infirmer le résultat si décisif du récent vote aux usines de l'Aluminum Company à Arvida, après que ses représentants eurent approuvé la modalité du scrutin, surveillé tout le vote et apposé leur signature au rapport de M. Liguori Pépin, représentant du gouvernement fédéral. Mais tout s'explique quand on se remémore certaines déclarations fantasques faites par M. Cutler à l'enquête tenue à Arvida par le commissaire Bernard Rose, les 17 et 18 décembre 1942.

C'était au temps où l'Internationale battait campagne pour obtenir un vote à Arvida. Ses chefs prétendaient remporter une éclatante victoire et ils prenaient un engagement bien téméraire, comme on peut en juger par les citations suivantes qui sont des extraits du rapport officiel d'enquête:

M. Cutler: *J'ai dit que, si le Syndicat obtient la majorité, nous sommes prêts à résigner et à retourner notre charte. Mais si l'Internationale obtient la majorité nous comptons que la même décision sera prise par le Syndicat.*

Plus loin le même émissaire américain déclarait:

M. Cutler: *Je voudrais dire de plus que nous convenons encore être prêts à cesser nos activités et à retourner notre charte au bureau-chef si le vote ne démontre pas une écrasante (overwhelming) majorité pour l'Internationale.*

Ainsi s'exprimait Philip Cutler en décembre 1942.

Serait-ce pour ne pas exécuter cette trop imprudente promesse que l'Internationale tente de saboter le vote de ces jours derniers? Tout semble l'indiquer.

Pourquoi tant se cramponner quand tout commande de laisser nos travailleurs en paix? L'Internationale et ses chefs savent maintenant ce que nos ouvriers pensent d'eux: qu'ils laissent donc notre région prospérer en paix!

Nous ne voulons, pour aucun prix, de ces gens qui travaillent contre nous. En 1944, ils demandaient de mettre l'embargo sur toutes les exportations d'aluminium aux Etats-Unis; cette année de quoi ne seront-ils pas capables?

J.-G. LAMONTAGNE.

Petite tribune

Pas en cause

Dans son édition du 24 février, le *Jour* coiffe une lettre ouverte du préambule suivant: *"Nous sommes heureux de reproduire cette LETTRE OUVERTE parue dans le PROGRES DU SAGUENAY du 9 février dernier sous la signature de notre ami Arthur Prévost".*

Le *Jour* serait bien aimable de prendre note que le journal mis en cause dans cette lettre n'est point le nôtre, et que la prose de M. Prévost n'est même pas parvenue au *Progrès*.

La Croix-Rouge

La prochaine campagne de souscription pour la Croix-Rouge canadienne se tiendra du 5 au 21 mars. L'objectif est de 10 millions de piastres pour le pays et de deux millions et quart pour la province.

Nous apporterons à la Croix-Rouge une générosité au moins égale à celle des années dernières: c'est entendu. Plus grande encore, puisque les besoins augmentent sans cesse.

Quand on se remet en esprit les révélations du R. P. Gagnon sur la Croix-Rouge, la charité trouve une nouvelle manière de s'exprimer avec une générosité toute particulière.

Le mémoire de l'U.C.C.

Les dirigeants généraux de l'Union catholique des Cultivateurs ont présenté, hier, un important mémoire au Conseil des Ministres de la Province. Le manque d'espace nous empêche d'y accorder toute l'importance qu'il faudrait. Signalons les points principaux:

L'U.C.C. compte six cents cercles, vingt unions régionales et trente-cinq mille membres. Son journal est publié à soixante-cinq mille exemplaires.

L'U.C.C. réclame une politique vigoureuse d'établissement des familles agricoles; l'adoption d'une loi des syndicats agricoles; la formation de techniciens agricoles dans tous les domaines de l'industrie laitière; l'électrification rurale par les coopératives; l'aménagement moderne du sol arable; la création d'écoles paroissiales complémentaires pour les fils de cultivateurs; une vigoureuse politique de colonisation, ayant recours au besoin à la colonisation mi-forestière, mi-agricole; le rétablissement de la prime de deux cents sur le fromage de première qualité; une revision de l'assiette de l'impôt municipal et scolaire, etc.

On admettra que toutes ces demandes sont formulées non seulement dans le meilleur intérêt de la classe agricole, mais aussi à l'avantage de toute la province.

Jules LAMARCHE.

BILLET

Chicaneau arrive au ciel

C'était pendant le temps des fêtes, il y a bien longtemps de cela. Les humains, distraits par les réunions de familles, les soirées et les petits soupers, avaient oublié de mourir, et saint Pierre chômait. C'était "dole" au ciel cette journée-là. Alors saint Pierre, assis près de la grande porte du paradis, s'amusant avec sa clef, se mit à rêver au beau temps où il était pêcheur. Il se rappelait avec plaisir les pêches merveilleuses de jadis, et se mit à regretter ce beau temps de sa jeunesse. Tout à coup une tentation violente l'assaillit: "Si j'essayais un petit coup de filet, peut-être que je serais encore assez habile pour prendre un bon gros poisson. On sait jamais! Après tout, se dit-il, le Maître ne m'en voudra pas outre mesure pour un si petit manque." Avisant un tas "d'agrès" de pêche abandonnés dans un coin du paradis par un défunt pêcheur de la Côte-Nord, il en sortit une immense raie, ouvrit la porte du ciel et tendit sa raie bas, bien bas, au beau milieu du fleuve Saint-Laurent. Tout à coup, il sentit remuer rudement la raie. "Que diable, se dit-il, peut-il y avoir la-dedans? Ce doit être un de ces monstres marins comme autrefois j'en capturais dans le lac Tibériade. Il se mit donc à haler la raie et la monta jusqu'au ciel avec son contenu. Quelle ne fut pas sa surprise de n'apercevoir qu'un homme d'apparence ordinaire au lieu d'un poisson. "Quelle sorte d'homme étais-tu donc de ton vivant lui demanda saint Pierre, pour faire tant de résistance?" "Moi, répondit le prisonnier de la raie, j'étais avocat et c'est un de mes clients qui m'a jeté dans le fleuve où je me suis noyé". "Grand dieu! s'écria saint Pierre, je n'y comprends rien? Mais que viens-tu faire ici? Jamais, depuis que le ciel est ciel, aucun de ton espèce n'y est entré. Je ne sais trop quoi faire de toi. Reste tranquille pendant que je vais soumettre ton cas, et, si tu es accepté, je te trouverai un coin où tu ne seras pas trop gênant pour tes compagnons". Saint Pierre se rendit auprès du Père Eternel et lui fit part de l'arrivée de ce tout nouveau personnage. Le Père Eternel avoua franchement qu'il ne connaissait pas cette espèce de gens. "Il n'y a qu'une chose à faire, dit-il. Jette le dans la grande bouilloire, fais le bouillir quelque temps, et, s'il en sort quelque chose de bon, nous verrons alors ce que nous en ferons." Saint Pierre revint auprès de son homme et lui fit connaître les instructions qu'il avait reçues à son sujet. L'avocat, après moult objections et longues plaidoiries, consentit à se laisser jeter dans la bouilloire. Une huitaine de jours plus tard, le Père Eternel passant près de la porte du paradis, s'informa à saint Pierre de son avocat. "Parlez m'en pas, répondit saint Pierre. Ça fait huit jours que je le fais bouillir à gros bouillons et il n'en sort que de la crasse." Honni soit qui mal y pense!

RINSO.

P.S.—Depuis les découvertes des merveilleux savons, saint Pierre a mis au rancart sa grande bouilloire, et les avocats, comme tous les autres humains se présentent maintenant au ciel sans javelage.

Hommage au Québec

Le plus bel hommage qui ait peut-être jamais été rendu à la province de Québec se trouve dans la récente déclaration de l'Episcopat canadien. Cette reconnaissance officielle du traitement unique accordé par Québec à la minorité, cette revendication énergique, par les archevêques de langue anglaise aussi bien que de langue française, des droits de l'élément catholique et de l'élément français doivent être gravées dans tous les esprits, rappelées à toutes les occasions, afin que les redressements profonds qui s'imposent puissent être effectués, pour que l'on sache partout que Québec est par excellence la terre de la bonne entente, de la justice et de la tolérance.

Voici comment s'exprime le Conseil national de l'Episcopat canadien:

A cet égard, Nous tenons à proclamer bien haut que la législation scolaire de la plupart des provinces Nous semble appeler de profonds redressements, à l'endroit surtout de l'élément catholique et de l'élément français, si l'on veut qu'elle reflète vraiment l'esprit d'entente cordiale qui a présidé à la constitution canadienne. Aussi longtemps, en effet, que les inégalités flagrantes subsistent, sur ce terrain, entre le traitement qu'accorde la province de Québec à ses minorités religieuses et ethniques d'une part, et celui que leur imposent les autres provinces d'autre part, il Nous paraît vain de parler d'égalité d'avantages et d'égalité de sacrifices, vain aussi d'espérer voir régner chez nous cette confiance mutuelle indispensable à la paix et à la prospérité publiques.

La souscription pour la chapelle du Séminaire

La souscription des anciens élèves et des amis du Séminaire, en faveur de la chapelle, devait se terminer le 27 février. Après réflexion, les organisateurs ont cru bon de la prolonger encore quelques jours. La raison de cette prolongation réside principalement dans le fait que les communications sont assez difficiles à ce temps-ci de l'année et que les voyages s'effectuent moins rapidement qu'en été.

Encore quelques jours et les divers comités locaux auront réussi à rejoindre tous les généreux bienfaiteurs qui veulent doter le Séminaire d'une chapelle convenable pour les fêtes du 75e anniversaire, qui auront lieu en 1948.

Dès à présent, il est permis de dire que la souscription sera un succès.

Nouvelles de la semaine

IMPORTANTS TRAVAUX A LA BAIE-SAINT-PAUL

Baie-Saint-Paul, (D.N.C.) — Le gouvernement provincial de concert avec la Commission des Eaux Courantes exécute présentement des travaux de protection dans le village, à l'endroit où des dommages considérables ont été causés aux propriétés, par une crue soudaine des eaux du Bras du Nord-Ouest, en novembre 1943.

MORT SOUDAINE

Baie-Saint-Paul, (D.N.C.) — Jeudi dernier est décédé subitement à la Baie-Saint-Paul, à l'âge de 15 ans, M. Phydime Gagné, fils de M. et de Mme Arthur Gagné, du rang Saint-Laurent.

L'enquête du coroner a révélé que le jeune homme était mort d'une syncope.

LA FABRIQUE DE SAINT-JOSEPH-D'ALMA

Au cours de l'année 1944, la Fabrique de Saint-Joseph-d'Alma a appliqué une somme de $22,000 au paiement de sa dette. Il ne reste ainsi qu'une balance de $22,800.

La Fabrique commencera prochainement la construction d'un magnifique perron en pierre, devant l'église. Les plans de cette construction seraient apparemment prêts.

UN BEBE MEURT EMPOISONNE

Un bébé de 18 mois, enfant de M. et de Mme Albert Larouche de Chicoutimi est décédé samedi dernier après s'être empoisonné en absorbant des pilules qui se trouvaient dans la pharmacie de famille déposée pour quelque temps sur le plancher d'un appartement. A l'insu de sa mère le jeune bébé se mit à jouer avec des flacons et des bouteilles contenant différentes sortes de pilules et en avala une forte dose.

Deux heures plus tard l'enfant expirait.

A la famille éprouvée vont nos plus sincères condoléances.

RETOUR DE M. L'ABBE GEORGES TREMBLAY

M. l'abbé Georges Tremblay, curé de Saint-Jean-de-Brébeuf de Roberval est revenu la semaine dernière dans sa paroisse, après avoir subi deux interventions chirurgicales, à l'Hôtel-Dieu de Montréal. M. l'abbé Tremblay a dû être hospitalisé pendant près de trois mois.

Son état de santé s'améliore maintenant de jour en jour.

DOUBLE CONCOURS CHEZ LES CHEVALIERS

Les Chevaliers de Colomb du conseil 1989 de Chicoutimi organisent un double concours de bridge et de quilles. Le concours de bridge-contrat sera joué selon le système duplicata, avec équipe de 4 joueurs. Ceux qui veulent y prendre part peuvent s'adresser à l'organisateur M. Picard ou au gardien des salles, d'ici le 4 mars. Pour le concours de quilles, on peut s'inscrire auprès du gardien de salles ou chez M. Jim Audet.

UN FEUILLET POUR LES CULTIVATEURS

Le Conseil provincial des semences vient de publier un feuillet donnant la liste des variétés recommandées pour les différentes récoltes de grande culture dans Québec, des notes explicatives sur les diverses catégories de semences et sur le traitement des grains contre les maladies. Ce feuillet est distribué gratuitement aux cultivateurs. On peut s'en procurer des exemplaires à la section des Publications, ministère de l'Agriculture, Québec.

LEGER INCENDIE A ST-COEUR-DE-MARIE

Saint-Coeur-de-Marie, (D.N.C.) — Samedi dernier un incendie s'est déclaré à la maison de M. Ths-Louis Larouche de Saint-Coeur-de-Marie. Le deuxième étage a été très endommagé. On ne put rien épargner du linge et de l'ameublement appartenant à M. Alfred Duperré qui occupait le logement supérieur.

MM. Ths-Louis Larouche et Duperré étaient revenus avec leurs familles des chantiers de Saint-Raymond, depuis quelques jours seulement.

LE COMITE DU TIMBRE DE NOEL

Vendredi dernier se réunissait au local de l'Unité Sanitaire de Chicoutimi le Comité du Timbre de Noël auquel s'étaient joints les représentants des filiales des villes voisines.

Cette année encore, le public a répondu généreusement à la vente des timbres. Voici le rapport des recettes:

Chicoutimi, Jonquière et Arvida: $1,937.72.

Filiale de la Baie des Ha! Ha!: $503.31.

Filiale de Kénogami: $477.49.

Total: $2,918.52.

Cette année on enregistre une augmentation de $175 sur l'an passé.

Le jour même de cette assemblée devait partir pour Québec un délégué afin d'assister à une réunion de tous les Comités du Timbre de Noël, pendant laquelle des questions de la plus haute importance concernant le programme de 1945 devaient être discutées.

La guerre

Les Communes anglaises ratifieront aujourd'hui tous les accords de Yalta. — Acte de réalisme politique ou répétition du geste de Pilate? — Les alliés de la onzième heure: Turquie, Egypte, Syrie, Liban.

Le débat sur les accords de Yalta, qui doit se terminer aujourd'hui aux Communes anglaises, sera probablement le plus sérieux que M. Churchill ait eu à soutenir durant sa carrière parlementaire. Les députés conservateurs qui s'en sont pris à la politique du dépeçage de la Pologne ont fait la vie dure au premier ministre anglais. Même si leur motion de protestation a été battue par un vote écrasant, ils ont réussi à dire des vérités qui franchissent le monde avec la rapidité des ondes.

Il est difficile de peser l'influence qu'a exercée sur la Chambre, l'attitude des protestataires. On peut cependant présumer que si le flegme anglo-saxon s'est accomodé des explications de M. Churchill, il reste que les Polonais et leurs amis perdront définitivement confiance en la politique anglaise et peut-être aussi en la cause alliée.

M. CHURCHILL EN FACE DE LA POLOGNE

D'aucuns constateront et à bon droit que M. Churchill a peut-être assumé une trop lourde responsabilité devant l'Histoire et devant les peuples en cause, en couvrant du nom de justice la solution unilatérale imposée à la nation polonaise, et en se portant garant de la sincérité de Staline. De tels propos ne revêtent pas toute leur signification pour ceux que l'injustice n'a pas opprimés jusqu'à une violence indescriptible. Ils comportent malheureusement un aspect outrageant pour ceux qui portent en leur corps et en leur âme les marques tangibles de la torture. Même à notre point de vue, une absolution générale à Staline semble pour le moins un acte de confiance assez osé. Le dictateur rouge a encore trop de sang sur les mains pour mériter notre entière confiance. Il devra prouver son retour à de meilleurs sentiments, s'il veut que nous ajoutions foi à ses promesses.

Nous n'irons pas dire que M. Churchill a la tâche facile et qu'il doit répondre seul du sort tragique qui est fait à la Pologne. M. Roosevelt et les autres chefs des pays alliés partagent avec lui la part des responsabilités. Spéculativement, il est facile de régler toutes choses. Dans la pratique, certaines questions paraissent dépasser les capacités humaines. N'empêche qu'il subsiste des faits qu'on ne peut nier et qui sont de l'ordre humain. En 1939, tout un peuple était brutalement écrasé par les hordes hitlériennes et soviétiques. Nous nous souvenons qu'aux derniers jours de Varsovie, la voix douloureuse de ce peuple lançait un appel émouvant: "Quand l'Angleterre et la France viendront-elles au secours de la Pologne?" Les démocraties ont enrôlé toutes les bonnes volontés de l'univers pour sauvegarder l'indépendance et l'intégrité de la Pologne.

Après tant d'espoirs qu'ont fait naître en nous plus de cinq années de conflit sanglant, sera-t-il dit que cette voix demeurera à jamais sans écho?

A LA ONZIEME HEURE

Quatre pays ont déclaré la guerre à l'Allemagne et au Japon, au cours de la semaine que nous passons présentement en revue. Il s'agit de la Turquie, de l'Egypte, de la Syrie et du Liban. De ces déclarations de guerre à la onzième heure, deux sont particulièrement importantes et méritent d'être plus spécialement signalées. D'abord, celle de l'Egypte, parce qu'elle a provoqué l'assassinat du premier ministre Ahmed Maher pacha. C'est en plein parlement que l'homme d'Etat égyptien a été tiré à bout portant, par un jeune avocat de 28 ans. Il venait à peine de terminer la lecture du décret royal proclamant l'état de guerre.

Le geste de la Turquie, comme d'ailleurs celui des trois autres pays, a été déterminé par la condition que posaient récemment aux neutres M. Anthony Eden et sir Alexander Cadogan. D'après les termes de cette demande, n'auraient droit à la conférence de la paix qui doit se tenir prochainement à San-Francisco, que les nations en guerre contre l'Axe au 28 février 1945.

Comme l'on voit, la guerre n'aura pas coûté cher à la Turquie. D'une habileté tout orientale, les Turcs ont réussi à se tenir sur la clôture le temps du conflit et s'ils penchent aujourd'hui du côté allié, c'est uniquement par intérêt.

Le chantage, l'intimidation n'ont jamais fait broncher Ankara. Remarquons cependant jusqu'à quel point les Alliés étaient peu susceptibles quand la neutralité était le fait d'un pays musulman ou athée! Que serait devenue la Turquie à certains moments, si elle s'était appelée Espagne, Portugal, ou Irlande?

LES NEUTRES

Ceci nous amène à signaler le fait que l'Espagne, la Suède, la Suisse, le Portugal et l'Argentine ne seront pas invités à la conférence de San-Francisco même si ces pays déclarent la guerre à l'Allemagne. Il nous semble pourtant que le futur organisme international destiné à sauvegarder la paix aurait tout avantage à compter dans ses rangs certains éléments de nations neutres.

Evidemment des pays comme l'Espagne et le Portugal sont considérés comme des repaires du fascisme. Londres et surtout Moscou n'accepteraient jamais de siéger aux côtés des délégués de Franco ou de Salazar.

Il ne fait même pas de doute que les grandes puissances n'auraient

(Suite a la 2e page)

Conférence de M. G.-E. Marquis à la Ligue des Propriétaires

Dimanche dernier. — Présence des membres de l'Association des Propriétaires de Chicoutimi et de nombreux représentants des Associations des villes environnantes.

Dimanche dernier, dans l'après-midi avait lieu en la salle de l'hôtel de ville de Chicoutimi une grande réunion convoquée par l'Association des Propriétaires de la cité de Chicoutimi. Plus de 300 propriétaires s'étaient rendus, parmi lesquels on comptait des représentants des Ligues de Propriétaires des villes environnantes, soit de Jonquière, Kénogami, Sainte-Anne, Saint-Jean-Eudes, Port-Alfred, etc.

L'auditoire a eu l'avantage d'entendre M. G.-E. Marquis, conservateur de la bibliothèque de la Législature de la Province et 1er vice-président de l'Association des Propriétaires de la ville de Québec. Dans une conférence fort bien documentée et présentée d'une façon particulièrement vivante, M. Marquis a repassé l'oeuvre accomplie depuis 1933 par l'Association des Propriétaires de la ville de Québec, dans les domaines fédéral, provincial et municipal.

Dès sa fondation, cette Association a enregistré des oeuvres à son crédit. Le conférencier en énumère une série, en spécifiant l'année de la réalisation de chacune. Dans le domaine municipal, voici ce qui fut fait: paiement d'une partie des loyers des chômeurs lors de la dépression; réduction des taux d'électricité, par suite de demandes réitérées de municipalisation, depuis 1933; règlement financier du problème des habitations salubres; protection des droits des propriétaires riverains (rue Octave); réduction de 6% à 5% du taux d'intérêt sur les arrérages de taxes; commission du chômage indépendante du Conseil de ville, le 15 août 1937, résultant en des économies considérables en une seule année; réalisation de plus de $3,000,000 en taxe de vente, imposée à la demande de la Ligue, pour prévenir une augmentation du taux de la taxe foncière et faire disparaître l'ère des *déficits annuels par la suite capitalisés;* épargne de millions de dollars, par des luttes depuis 8 ans devant les législateurs, au Bill de Québec; économies considérables à l'Assistance publique, à la suite d'enquêtes; augmentation pour plusieurs millions de l'estimation municipale de compagnies puissantes, qui jouissent de commutations partielles de taxes; campagne qui ont prévenu l'imposition d'une taxe scolaire supplémentaire d'au moins $0.20 par $100.

Au Fédéral: contrôle des loyers évité à Québec durant une année, adoucissement aux ordonnances relatives aux loyers d'immeubles.

Au Provincial: loi du Moratoire en 1933 et nombreux amendements annuels; commission d'enquête sur les problèmes de la petite propriété; consolidation des arrérages de taxes dus aux municipalités par les propriétaires; libération de la responsabilité des débiteurs fonciers, à la suite d'une vente forcée de leur propriété, pour paiement d'hypothèque.

Le pro-maire de la Cité de Chicoutimi, M. l'échevin Arsène Dubé avait la présidence de la réunion. Le conférencier, M. Marquis, fut présenté par M. Henri Gagnon, président de l'Association des Propriétaires de Chicoutimi et remercié par Me Joseph Dandurand. A l'issue de la conférence il y eut distribution d'un dépliant exposant les réalisations de l'Association des Propriétaires de Québec et son programme d'avenir. "Le rôle du gérant municipal" plaquette rédigée par M. Marquis fut également distribuée à plusieurs.

M. Marquis s'est déclaré enchanté de l'accueil qu'on lui a fait. Il est reparti lundi après-midi par avion, pour la vieille capitale.



Sascha Gorodnitzki

Sascha Gorodnitzki qui compte parmi les pianistes les plus remarquables de l'heure, descend d'une famille de musiciens. Sa mère, pianiste et chanteuse, un frère violoncelliste, une soeur violoniste, un cousin, encore en Russie, conduit une classe de violon au Conservatoire de Leningrad; un oncle est chef d'orchestre, son père, lequel était à la direction d'une école de



musique quand il demeurait en Russie, en ouvrit une autre quand il vint en Amérique...

Sascha Gorodnitzki naquit donc en Russie, mais il n'avait pas encore un an quand il vint habiter l'Amérique avec ses parents.

Son grand talent attira l'attention des connaisseurs alors qu'il était très jeune, cependant ses parents lui refusèrent toujours l'autorisation de jouer en public pendant son enfance ne désirant pas qu'il soit "un enfant prodige", et malgré les offres répétées et alléchantes qui lui furent faites, ce ne fut que lorsqu'il fut un artiste consommé, qu'il fit ses débuts. Il remporta du même coup, le prix commémorant la mémoire de Schubert; ce prix consistant en une apparition comme soliste avec l'orchestre philharmonique de New-York.

Sa mère fut son premier professeur et il étudia plus tard avec Joseph Lhevinne.

Trois fois, il fut soliste au grand Festival de Worcester; il le fut également avec les grands orchestres de Détroit, Cléveland et Cincinnati, sans compter New-York où il parut au moins une cinquantaine de fois, dont une quinzaine à Carnegie Hall dans le cours des dix dernières années.

Ses récitals ont été très nombreux, se faisant entendre dans presque tous les états des Etats-Unis de même qu'au Canada et en Amérique latine, et partout, on lui reconnait des qualités extraordinaires de virtuose et de musicien véritable.

En dehors de la musique, Sascha Gorodnitzki est un grand sportif. Il est un excellent écuyer, un bon nageur, il joue également bien au tennis, au ping-pong et au bridge.

C'est cet excellent pianiste, que la Société des Concerts de Chicoutimi aura l'avantage de faire entendre à ses abonnés, dimanche soir à neuf heures, le 11 mars prochain, au théâtre Capitole à Chicoutimi.

Revue de l'Université d'Ottawa

Livraison de Janvier-Mars 1945:

Sommaire: Le rôle de l'Eglise dans l'ordre international, par Arthur Caron, O.M.I., doyen de la faculté de droit canonique. — *Cent ans de littérature canadienne*, par le père Hilaire, capucin. — *Georges Duhamel et la musique*, par Guy Sylvestre. — *La doctrine spirituelle de Newman*, par Jean-Charles Laframboise, O.M.I., supérieur du Séminaire universitaire. — *La représentation diplomatique et le Canada*, par Désiré Bergeron, O.M.I., directeur de l'Ecole des Sciences politiques. — *Retracing the Route of Michaux's Hudson's Bay Journey of 1792*, by Arthème Dutilly, O.M.I., and M. l'abbé Ernest Lepage. — *Contribution à une recherche de l'idée de témoin dans les écrits johanniques*, par M. l'abbé Benoit Trépanier. — *Actualité*. — *Chronique*. — *Bibliographie*.

Revue de l'Université d'Ottawa.

Revue trimestrielle.

Edition complète (incluant la section spéciale), 768 pages, $2.60. Edition partielle, 512 pages, $2.00. Adresse: Les Editions Université d'Ottawa, Ottawa, Ont., Canada.



Au déjeuner et au coucher

LE CACAO FRY

est merveilleux pour les enfants

Donnez Généreusement à la Croix-Rouge Canadienne

Histoire régionale

Il y a 50 ans

LA LUMIERE ELECTRIQUE

A Roberval. — "Une autre entreprise qui ne manque pas d'importance et de vitalité pour le village de Roberval, et qui est sur le point d'être effectuée, est le placement de la lumière électrique que les messieurs A. Du Tremblay & Frère ont entrepris d'introduire.

L'un de ces messieurs, qui est allé à Québec dernièrement, dans le but de se renseigner à ce sujet, est maintenant de retour et nous informe qu'après avoir visité les différents ateliers et usines de machines électriques, ainsi que le Bureau Central de la Compagnie électrique de Montmorency, il a conclus des arrangements avec des électriciens compétents pour la pose de la lumière électrique et qu'il fera commencer les travaux aussitôt qu'il se sera entendu d'une manière définitive et satisfaisante avec les propriétaires du village à cette fin..."

(Du *Progrès du Saguenay*, 7 février 1895).

A Chicoutimi. — "Les promoteurs du projet de lumière électrique sont devenus les propriétaires d'un magnifique pouvoir d'eau et d'une île assez considérable, sur la rivière Chicoutimi, en vue d'y installer leur moteur et leur dynamo.

L'agent temporaire de la Compagnie est à recueillir les noms de ceux qui se proposent de prendre des lampes et il reçoit partout un accueil qui, s'il se continue, assure le succès de l'entreprise.

Aussitôt que le nombre de lampes requis aura été recueilli, la Compagnie se formera et les travaux seront poussés avec vigueur de manière à pouvoir fournir le précieux luminaire dès le printemps.

On parle en outre de la construction d'un aqueduc en fer et de la formation d'une compagnie à cette fin..."

(Du *Progrès du Saguenay*, 21 février 1895).

LE PONT DE SAINT-FELICIEN

"...Le pont de Saint-Félicien, sur la rivière Ashuapmouchouan, est commencé depuis quelque temps.

Il y a bien des années que ce pont était demandé et bien des fois des promesses de construction furent faites aux courageux colons qui allaient s'établir à Normandin, Saint-Méthode et Albanel...

On ne peut se faire une idée de l'effet produit par cette amélioration...

M. Bureau, l'habile ingénieur chargé de ces travaux importants, est à Saint-Félicien et l'ouvrage marche avec une rapidité extraordinaire. Le pont aura 720 pieds de longueur et sera appuyé sur six piliers, y compris les deux terrassements. Ces piliers sont assis sur des rochers qui sortent de l'eau comme placés spécialement par la Providence pour faciliter cet ouvrage. Il n'y a qu'un mois que les travaux sont commencés et quatre piliers sont déjà complets, prêts à recevoir le tablier. L'ouvrage est conduit, au dire de tous, avec beaucoup d'habileté et une grande économie, bien que l'on soit obligé de charroyer le bois d'une douzaine de milles...

On compte que le pont pourra être livré à la circulation pour la fin d'avril, c'est-à-dire au départ de la glace."

(Du *Progrès du Saguenay*, 14 février 1895).

Il est intéressant de remarquer que l'ouverture du pont de fer de Saint-Félicien, qu'on annonce comme prochaine, coïncidera avec le cinquantenaire du premier pont qui l'a précédé.

BOIS DE PULPE . . .
POUR LES ETATS!

"Il se fait dans les paroisses de Saint-Alphonse, St-Alexis et même Chicoutimi d'assez grandes quantités de bois de pulpe cet hiver. Le peuplier et le tremble sont très communs dans notre région et cette industrie nouvelle qui vient de s'y implanter est destinée à faire beaucoup de bien.

On sait que le bois de pulpe est destiné à la fabrication de la pulpe et du papier. La Compagnie A. K. Hansen de Québec qui fait faire ce bois ici l'emporte par navigation aux Etats-Unis... Son agent est M. Albert Roy, de Saint-Alexis...

Il est à espérer qu'avant longtemps la Cie Hansen dotera la Grande-Baie de la manufacture de papier qu'elle projetait d'y établir l'été dernier."

(Du *Progrès du Saguenay*, 14 février 1895).

Deux ans plus tard on devait fabriquer de la pulpe à Chicoutimi, grâce à l'initiative d'un groupe de Chicoutimiens.

(Envoi de la Société Historique du Saguenay), 12 février 1945.

Le marchand. — Madame, ce joli petit chien vaut cinq cents piastres.

La dame. — Pas possible! mais, dites-moi, comment a-t-il pu faire, ce petit chien-là pour mettre 500 piastres à la banque?

SANS SUCRE ...mais délicieux!

Gâteau aux pêches 'MAGIC'

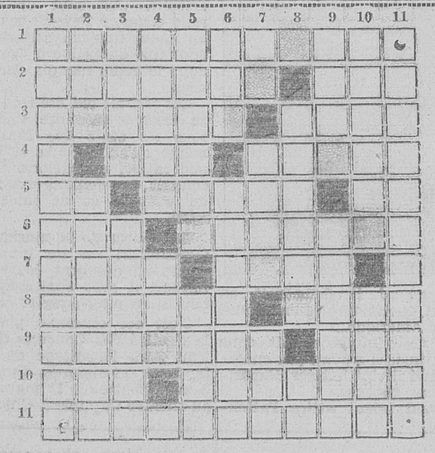
2¼ tasses farine à gâteau tamisée
2¾ c. à thé Poudre à pâte 'Magic'
¼ c. à thé sel
½ tasse shortening
1 tasse sirop maïs blanc
2 oeufs non battus
½ tasse lait
1 c. à thé vanille
¼ c. à thé essence d'amande

Tamisez ensemble 3 fois ingrédients secs. Défaites shortening en crème. Ajoutez sirop graduellement, battant après chaque addition. Ajoutez ¼ du mélange de farine; battez. Ajoutez oeufs, un par un, battant après chacun. Ajoutez le reste du mélange de farine par tiers, alternant avec lait partagé en deux et battant après chaque addition. Ajoutez essence. Cuisez à 375°F. dans 2 moules à gâteaux de 8" graissés et légèrement enfarinés. Servez avec moitiés de pêches et crème fouettée sur le dessus et entre les étages.

FABRICATION CANADIENNE



Mots croisés du "Progrès"



HORIZONTALEMENT

1—Action ou art de blanchir.
2—Donner de la joie — Salé et séché à la fumée.
3—De couleur d'azur — Donna une dot à.
4—Action ou art de lancer — Erudit français né à Amiens.
5—Symbole du chrome — Guerrier et poète arabe du VIe siècle — Symbole du caesium.
6—Interjection pour appeler — Allâtes ça et là à l'aventure.
7—Ancien Etat voisin de la Chaldée — Suivit une action en justice.
8—Bourgeon de certaines plantes — Ville de Roumanie sur la Muresh.
9—Diminutif de tine — Bière anglaise légère.
10—Epoque — Qui caractérise un ennemi.
11—Eûtes un cours tortueux.

VERTICALEMENT

1—Petites branches.
2—Près de — Lutre en réfléchissant la lumière.
3—Nœud particulier — Incorporer la marne au sol arable.
4—Machine hydraulique — Partie intérieure du pain.
5—Commune de Belgique (Flandre Occidentale) — Forêt entre Troyes et Joigny.
6—Instrument pour enfoncer les pavés — Capitale du New-Jersey (Etats-Unis).
7—2e conj. — Garçon — Orient.
8—Ota la rate à — Féminin de ton.
9—Père de Jason — Gâtait, avariait.
10—Ecrit de peu de longueur sur un sujet quelconque — Conduit.
11—Emises par transsudation.

Solution du problème précédent

A	R	C	H	I	P	R	E	T	R	E
L	O	U	E	R	■	E	T	A	I	S
E	C	R	U	■	E	T	E	U	F	S
N	O	E	■	F	R	I	T	■	L	E
T	U	■	P	R	O	R	A	T	A	■
I	■	E	L	I	D	A	■	A	S	A
R	E	C	U	L	A	D	E	S	■	V
■	R	A	S	E	■	E	R	■	L	A
B	A	L	■	U	R	S	E	R	E	N
O	T	A	S	S	E	■	B	A	N	C
T	E	S	T	E	Z	■	E	S	T	E



Obtenez un soulagement rapide au moyen de Figsen —le laxatif au goût agréable que vous mâchez comme un bonbon. 25c

FIGSEN NYAL

"Vendues seulement par votre pharmacienne Nyal".

Fabrication canadienne

LA 'ROYAL' PURE, DE CONFIANCE, ASSURE UN PAIN SAVOUREUX, AMIE FINE, EXQUIS ET DELICIEUX

Rapport annuel du médecin municipal de Jonquière

Le travail accompli au cours de l'année 1944. — Les bienfaits du Bureau de Santé.

Jonquière, (D. N. C.).

Voici le rapport annuel du médecin municipal, M. le Dr Jos. Savary, M.D., pour l'année 1944.

MALADIES CONTAGIEUSES

La maladie contagieuse dominante de l'année a été la scarlatine. Elle a fait des victimes non seulement à Jonquière, mais un peu partout dans la région du Saguenay.

Voici les statistiques de ces maladies que la déclaration et le dépistage ont rapporté au Bureau de Santé.

Typhoïde	1
Scarlatine	62
Diphtérie	6
Tuberculose	44
Varicèle	13
Coqueluche	16
Rougeole	65
Paratyphoïde	1
Fièvre ondulente	2
Oreillons	1

DECES PAR MALADIES CONTAGIEUSES

Tuberculose	27
Diphtérie	1
Grippe	4
Scarlatine	2
Rougeole	1

NAISSANCE

Le beau chiffre de 988.

MORTALITE INFANTILE

55 enfants de moins d'un an sont morts au cours de la période précitée. Le taux par mille naissances vivantes est 55.6%. C'est un taux record à comparer avec celui de 166 par mille naissances, lors de l'établissement dans cette ville du Bureau de Santé.

Le taux de 1942 était de 90 par mille. Celui de 1943 62 par mille.

CLINIQUE DE PUERICULTURE

Cette clinique continue toujours d'avoir les faveurs des mamans de Jonquière. Ces cliniques se chiffrent à 146. 6,006 enfants dont 935 d'âge pré-scolaire se sont présentés à ces cliniques au cours de l'année, qui représente une assistance moyenne de 41 bébés par séance.

En 1943 le nombre de ces cliniques avaient été de 56 avec 4,135 bébés examinés.

VISITES A DOMICILE PAR L'INFIRMIERE

Les infirmières ont visité 1,624 familles et elles ont donné des conseils d'hygiène dans 2,672 cas.

IMMUNISATION ANTI-DEPHTERIQUE

Les trois injections nécessaires à l'immunisation contre la diphtérie ont été données à 576 enfants contre 317 de l'an dernier.

DEPISTAGE DE LA TUBERCULOSE

Au cours de l'année un travail de dépistage, plus particulier que l'année passée, a été fait dans toutes les écoles de la ville de Jonquière. Il s'agit, en l'espèce de cuti-réactions à la tuberculine, suivies d'examen pulmonaire au Rayon-X si la cuti-réaction est positive. 1,571 cuti-réactions ont été vues et sur ce nombre 150 ont été trouvés positives. A date tous ces positifs n'ont pu être vus au dispensaire. Cependant sur les cas contrôlés par les Rayons-X, 12 ont été trouvés porteurs de lésions pulmonaires. Ces examens de contrôle seront poursuivis au cours du mois de janvier.

SERUM ET VACCINS DISTRIBUES

Vaccin anti-variolique: 420 pintes.
Anatoxine Ramon pour 46 personnes.
Serum anti-diphtérique: 585,000 unités.
Serum anti-scarlatineux: 514,000 unités.
Serum anti-tétanique: 6,000 unités.
Serum anti-typhoïdique: 10 cc.
Nitrate d'argent: 120 ampoules.

EAU

L'échantillon quotidien de l'eau de l'aqueduc envoyé régulièrement au Laboratoire nous démontre que l'eau de notre aqueduc a été potable toute l'année. Ces analyses démontrent également que la chloration est efficace.

ECOLES

Nous avons inauguré au cours de l'année, un nouveau service: Celui de la distribution du lait aux écoliers sous-nourris. Cette innovation a été rendue possible grâce à la générosité de notre conseil. Les résultats obtenus sont les plus encourageants et nous incitent à continuer cette année cette distribution du lait. 488 enfants ont reçu 23,300 demiards de lait frais et pur. Et, 384 enfants des 488 ont engraissé en moyenne de 3.2 livres, avec un maximum de 13.1.

De tels résultats démontrent clairement que ce nouveau service est nécessaire. Aussi, nous osons espérer que la ville de Jonquière renouvellera son octroi au Bureau de Santé pour la distribution de lait aux écoliers.

SANITATION

De nombreuses plaintes venant de propriétaires ou de locataires nous ont amenés à visiter 47 logements et une vingtaine de cours. 93 inspections de vacheries, de producteurs de lait, ont été faites par l'inspecteur sanitaire. Les inspections de laiterie, de beurrerie et des usines de pasteurisation se chiffrent à 223. Les inspections de magasins de denrés alimentaires, épiceries-boucheries, boulangeries, restaurants se chiffrent à 365. Echantillons de lait prélèvés par analyse 124.

Aliments confisqués 28 livres.

Inspection de troupeau de fournisseurs de lait 14. Inspection d'égoût et d'aqueduc 37.

Le rapport prend fin avec les remerciements au Conseil pour sa généreuse coopération.

Jos. Savary, M.D.

Histoire régionale

Il y a 100 ans

Malle aérienne, transport aérien, voilà autant de réalités courantes dont nous éprouvons présentement le bienfait, sans trop nous en rendre compte. Reportons-nous seulement au Chicoutimi de 1845, nous verrons jusqu'à quel point les lettres et les gens voyageaient péniblement entre Chicoutimi et Québec.

En hiver surtout, les voyages étaient plus rares parce qu'extrêmement durs. Il fallait donc se résigner à n'envoyer qu'une fois ou deux de ses nouvelles, aux êtres chers qu'on avait laissés bien loin pour s'enfoncer dans les solitudes saguenéennes.

Une lettre datée du 29 mars 1845 et écrite par John Lesueur à sa soeur Jane de Québec contient des détails pittoresques sur les sujets dont nous venons de parler. Lesueur, employé de la Cie Price, venait alors d'arriver à l'établissement de la Rivière-du-Moulin.

Naturellement, il envoie sa lettre par une occasion:

"Monsieur Price, qui a passé deux ou trois jours ici, est sur le point de partir pour Québec, et comme je suppose qu'il ne se présentera pas d'autre occasion d'ici au 1er de mai, je me hâte de griffonner quelques lignes."

Il raconte alors le voyage "agréable" qu'il vient de faire entre Québec et la Rivière-du-Moulin, au beau milieu du mois de mars. La distance de Québec à Saint-Urbain s'est effectuée en voiture. A ce dernier endroit on a pris les raquettes pour se rendre à la Grande-Baie.

La première nuit du voyage en forêt a été pénible. "La nuit fut très froide et nous n'avions pas coupé assez de bois... Je m'en suis cependant mieux tiré que mes compagnons, parce que je me suis enroulé dans ma couverture. Le guide qui n'avait pas de couverture s'est approché le dos au mien pour se garder un peu du vent et notre autre compagnon enveloppé dans sa couverture s'est couché de l'autre côté. Le guide et moi n'avons pas tardé à vouloir nous endormir. L'autre s'est levé, a lancé sa couverture sur moi, a avivé le feu en disant "sacré mule gueux, je m'en vas tourner la broche" et il se tint devant la flamme jusqu'au lever du jour."

Deux autres nuits encore, dans une cabane de fortune et l'on arrive à la Grande-Baie. De ce dernier endroit à la Rivière-du-Moulin, Lesueur voyage en "tandem" (voiture avec attelage de deux chevaux l'un devant l'autre).

Il arrive à Chicoutimi et trace de l'endroit ce tableau: "J'ai trouvé la place assez sauvage d'aspect, mais beaucoup plus de société que je n'avais supposé. Il n'y a pas moins de 40 à 50 protestants à la Rivière-du-Moulin et à la Grande-Baie, tous gens qui se fréquentent. J'ai fait connaissance avec eux tous. Nous avons monsieur McLeod, Forrest, sa femme, et sa famille, Richee et sa femme, le Roi d'Ecosse et sa fille qui n'est pas mariée...

"C'est avec eux que je demeure, car monsieur McLeod m'a dit qu'il ne pouvait m'accommoder chez lui, ce qui était vrai, car sa maison n'est pas plus meublée qu'un wigwan. C'est un gentil garçon tout de même et nous sommes en excellents termes..."

Il y a un siècle, soit dans l'hiver de 1845, une petite société pacifique et industrieuse vivait à la Rivière-du-Moulin. Mais Lesueur pourrait nous dire, s'il était encore vivant, allait verser de sueurs pour l'atteindre en plein mois de mars. Décidément les gens du Québec qui nous veulent visiter maintenant sont des privilégiés.

(Envoi de la Société Historique du Saguenay).

1er mars 1945.



● Pendant ces temps critiques, la protection de la santé de la famille est essentielle à l'effort de guerre national. Par suite des longues heures de travail et de la tension nerveuse, nous sommes plus susceptibles à attraper des rhumes. L'Emulsion Scott est très recommandée pour toute la famille. Ce tonique qui se prend toute l'année contient les Vitamines A et D naturelles et d'autres éléments essentiels dont tout le monde a besoin—pour fortifier l'organisme contre les rhumes et autres infections, et pour améliorer la santé en général. L'Emulsion Scott est 4 fois plus digestible que l'huile de foie de morue. Achetez-en aujourd'hui—toutes pharmacies.

Un Tonique pour Tous les Ages

ÉMULSION SCOTT

Saint-Coeur-de-Marie

DECES.—

Les funérailles de M. Léandre Lapointe, décédé la semaine dernière, eurent lieu mercredi le 21 février. Il était l'époux de dame Eugenie Simard.

Nos condoléances à la famille.

MALADE.—

On annonce que Mme Charles-Edmond Gagné est présentement hospitalisée à Chicoutimi. Son état est critique, on a dû la transporter d'urgence.

Nous lui souhaitons courage et prompt rétablissement.

REUNION.—

L'assemblée mensuelle des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc aura lieu dimanche 4 mars à l'heure, et lieu ordinaire. Etant donnée la grande importance de cette assemblée on prie les membres d'assister sans exception.

La guerre

(Suite de la 1ère page)

pas de plus beau plaisir que de voir sauter les petits dictateurs.

Ce mépris des Alliés envers les nations neutres ne paraît pas très habile. Un jour viendra peut-être, et qui est moins éloigné qu'on ne croit, où un pays comme l'Angleterre sera trop heureux de s'appuyer sur un allié stable. Pour Londres, la défense de la Pologne signifiait la poursuite de la politique traditionnelle de l'équilibre européen. Cet équilibre vient d'être rompu au profit de la Russie. Qui alors sauvera l'Europe? Certainement pas les éléments turbulents qui pullulent dans tous les pays récemment libérés.

EN DEUX MOTS

Sur le front de l'ouest, les Canadiens et les Américains menacent d'encercler de nombreuses troupes allemandes qui résistent dans la vallée de la Ruhr.

Sur toute la ligne de feu, l'ennemi recule et se prépare apparemment à franchir le Rhin.

A l'est, les Russes remportent des succès surtout en Poméranie. Ils seraient prêts d'isoler de l'Allemagne Dantzig et Gdynia.

Le front Oder-Neisse n'a guère varié cette semaine.

J.-P. G.

L'Impérialisme soviétique

Sommaire de l'Oeil de février.

L'Oeil de février, qui vient de paraître, contient une nouvelle gerbe d'articles variés. A l'occasion de la déclaration épiscopale, Pierre Viviers rappelle la lutte de cette revue contre le communisme et pour la Pologne. Louis Lambert expose le rôle du gouverneur et la souveraineté de la province de Québec; trois articles ont trait à la Pologne et au communisme, dont l'un intitulé *l'Impérialisme soviétique*, par Mac Boileau; M. J.-J. Poelhekke, directeur du bureau d'information des Pays-Bas, nous fait faire un intéressant voyage au Brabant et au Limbourg; l'hon. juge Fabre-Surveyer raconte ses souvenirs de "La Glu" et de Marcelle Géniat; Alfred Ayotte traite de la jeune artiste Alma Vadeboncoeur, dont la photo illustre la couverture; enfin, *l'Oeil* de février contient toutes les rubriques ordinaires: chronologie, échos politiques, foire aux lettres, romans-nouvelles, page d'espagnol, cinéma, amour, délices et modes, etc.

L'Oeil est en vente dans tous les dépôts de journaux, 10c l'exemplaire, $1.00 l'abonnement annuel. Siège de la revue: 934 est, rue Ste-Catherine, Immeuble de la Banque d'Epargne, Bureau 201, Montréal.

Aux membres de la Garde d'Honneur

Dimanche prochain, 1er dimanche du mois à 2 h. 30, il y aura à la suite des Vêpres, sermon et salut du T. S. Sacrement, pour les membres de la Garde d'Honneur. Que tous y soient présents.

Vous désirez des impressions soignées et en plusieurs couleurs! Adressez-vous au "Progrès du Saguenay".



Toux DUE AU Rhume

Voici un moyen facile, éprouvé, de vous soulager

Combattez ces pénibles crises de toux et soulagez les souffrances du rhume, à la manière Vicks. Faites bouillir de l'eau. Versez-la dans un bol. Ajoutez-y une bonne cuillerée de Vicks VapoRub. Puis respirez les vapeurs médicamentées qui se dégagent. A chaque respiration, l'action médicatrice du VapoRub calme l'irritation, apaise la toux, aide à dégager la tête et les voies respiratoires . . . POUR AUGMENTER LE SOULAGEMENT . . . au coucher, frictionnez-vous la gorge, la poitrine et le dos avec du Vicks VapoRub. Son action cataplasme-vapeurs travaille à vous apporter le bien-être pendant que vous dormez.

La différence se perçoit au goût!

LE CAFE REDROSE

"est du bon café"

Aussi bon que le Thé RED ROSE

4418F

ANNONCES CLASSIFIÉES

— TARIF —

$0.01 le mot, minimum pour une insertion: $0.35. Strictement payables comptant, autrement 100 % de surcharge.

— ON DEMANDE —

AMBITIONNEZ-VOUS - être votre propre bourgeois? Le chômage élimine et votre avenir assuré! Songez dès maintenant à l'après-guerre — organisez-vous en conséquence. Profits splendides dès le premier jour, en changeant vos heures de loisirs en heures productrices. Si vous avez un équipement d'hiver convenable, vous êtes notre homme. Ecrire à Dépt. Q-C-2, La Compagnie J.-R. Watkins — 2177 Masson, Montréal. Ceci ne vous crée aucune obligation.

ON DEMANDE - femme pour filer de la filasse de lin couleur naturelle. Bonne rémunération. S'adresser case postale 218 "Dépt. C", Chicoutimi.

ON DEMANDE - à louer un logement de 6 ou 7 pièces. S'adresser à M. A.-J. Sunderland, Price Brothers Co. Ltd, Chicoutimi.

ON DEMANDE - importante compagnie de produits alimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques bien connus, demande un vendeur expérimenté, avec références, pour prendre charge du territoire de Chicoutimi et environs. Très bonnes conditions. S'adresser au bureau du Service sélectif le plus rapproché. Réf. BR. 893.

MAISONS DEMANDEES - maisons de tous genres dans toutes les parties et aux alentours de la ville. Paiera comptant. Donnez détails et prix en écrivant à M. J.-Edgar Tremblay, Casier postal 155, Jonquière.

LOGEMENT DEMANDE - de 7 ou 8 pièces, dans le centre de la ville de Chicoutimi, pour possession immédiate ou pour le 1er mai. S'adresser à M. Jos Carrier, 283, 29e Rue, Arvida ou tél. 239, Chicoutimi.

TERRES DEMANDEES - on demande à acheter plusieurs terres de 100 à 300 acres, situées aux environs des villes ou des villages. On paiera comptant. S'adresser à J.-Edgar Tremblay, La Ratière, Jonquière.

— À VENDRE —

A VENDRE — poêle Findlay neuf non déballé. Le propriétaire a dû en commander deux pour en recevoir un. L'un est à vendre. S'adresser à 14, avenue Sainte-Marthe, Chicoutimi, tél. 617.

A VENDRE — cinq bicyclettes, habits sur mesure. Modèle et coupe à votre goût. S'adresser à M. Jean Normand, 252, rue Vaudreuil, Arvida.

A VENDRE - Cinq tables à boules à vendre. S'adresser à Herménégilde Nemey, 76, rue Bossé, Chicoutimi. Tel. 256.

A VENDRE - Café-restaurant avec ameublement complet. S'adresser au Café Kénogami, 175, rue Sainte-Famille, Kénogami, tél. 777.

A VENDRE - Beau poêle cuisine "Entreprise Cavalier", au bois et au charbon, en parfait état. S'adresser à Edmond Boivin, 69, rue Price, Chicoutimi, tél. 668.

A VENDRE - matériel d'abeille: ruches, Hausses, cadres, couvercles, plateaux et cire gaufrée. S'adresser à M. Léon Prince, rang Saint-Louis, tel. 719W-5 coups, Chicoutimi.

A VENDRE - terrain de 120' x 59' situé sur les bords du Saguenay à Sainte-Anne. Bon prix pour acheteur sérieux. S'adresser à M. Y. Bouchanne, J.-H. Lortie, Enr. 273, rue Racine, Chicoutimi.

A VENDRE - 10 maisons à vendre bien situées à Jonquière, Kénogami et à différents endroits du comté. Pour informations s'adresser à Léon Saulnier, 128, rue de la Fabrique, Jonquière. Tél. 308. Case Postale 59.

A VENDRE - machine à écrire Underwood en très bon état, fournaise à air chaud. S'adresser à M. Noël Gagné, 395, rue Saint-Dominique, Jonquière, tél. 468.

A VENDRE - un radio et une glacière, table de cuisine émaillée. S'adresser à O. Gignère, 634, rue Champlain, Chicoutimi.

LES IMMEUBLES GAGNON, LTEE - offrent en vente plusieurs maisons au comptant ou a termes. Vous aurez de plus amples informations en vous adressant au MAGASIN J.-W. GAGNON, Jonquière. Tél. 308. Case Postale 59.

A VENDRE - Tabac en feuilles, hachés à cigarette aussi cigares à vendre. Demandez liste de prix. S'adresser à J.-A. Pilon, Saint-Roch de l'Achigan, Comté de l'Assomption.

A VENDRE - poêle à bois en très bon état, émaillé blanc, forme moderne, aussi évier émaillé avec cabinet robinets chromés. S'adresser à Mme Ribaud, 252, rue Racine, Chicoutimi, tél. 282.

A VENDRE - terrain 135 pieds par 50, près du pont de Sainte-Anne. S'adresser à Joseph Cagnain, 63, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi.

Si vous avez l'intention de vendre votre maison ou votre ferme confiez-en le soin à des vendeurs expérimentés. Communiquez avec LES IMMEUBLES GAGNON, LTEE, magasin J.-W. Gagnon, Jonquière. Tél. 308. Case Postale 59.

— À LOUER —

A LOUER - une ou deux chambres meublées. S'adresser à 3, rue Saint-Charles, Chicoutimi.

A LOUER - chambre chauffée. S'adresser à 12, avenue Tessier, Chicoutimi.

A LOUER - Chambre-boudoir pour monsieur, eau chaude, usage du téléphone. S'adresser tél. 613, Chicoutimi.

A LOUER - pour le 1er mai, grand local pouvant servir à un magasin général, aussi salle de pool et quilles. S'adresser à 527, 5ième avenue, Port-Alfred, casier postal 139, tél. 175.

A LOUER - Une chambre meublée, chauffée, 20, rue Fontaine, Jonquière. S'adresser par téléphone en signalant 396, Jonquière.

LOCAL A LOUER - pièce à louer conviendrait parfaitement pour coiffeuse, bureau ou atelier, aussi cave. S'adresser à Mme C. Blanchet, 229, rue Racine, Chicoutimi.

A LOUER - local commercial voisin du Studio Bonneau. S'adresser à Gustave Tremblay, 265½, rue Racine, Chicoutimi, tél. 893.

A LOUER - 4 logements, dont 2 de quatre appartements et 1 de trois appartements, au prix variant de $10 à $18 par mois sur la rue principale, à Port-Alfred, coin de la 1ère avenue. Pour possession immédiate. S'adresser à M. Weldo Desgagné, Maison Albert Bergevin, (3e étage), Port-Alfred.

Autres logements à louer, à Kénogami. S'adresser à M. Albert Bergevin, 22 rue Labrecque, Kénogami.

Servante demandée

SERVANTE DEMANDEE, pour maison de cinq appartements. Gros salaire. S'adresser à 123, rue Cartier, Chicoutimi.

SERVANTE DEMANDEE - pour ouvrage général. S'adresser à Mme Ls-Philippe Beaulieu, 12, avenue Tessier, Chicoutimi.

SERVANTE DEMANDEE - pour ouvrage général. Emploi permanent. Bon salaire. S'adresser à Mme Armand Poulin, 582, rue No 1 (du Port) près de l'avenue Sainte-Anne, Chicoutimi, tél. 289.

SERVANTE DEMANDEE — dans famille de 5 personnes. Bon salaire. S'adresser à Mme Jean Blanchette, 1, rue Sainte-Anne, tél. 1105W, Chicoutimi.

SERVANTE DEMANDEE - pour ouvrage général dans famille de trois personnes, bon salaire. Références exigées. S'adresser à Mme Robert Tremblay, 28, Boulevard Saint-Sacrement, Chicoutimi, tél. 1061.

SERVANTE DEMANDEE - pour ouvrage général, pas de gros lavage, à la maison, devra pouvoir coucher chez elle. S'adresser pour renseignements à la Buanderie du Saguenay, 14, avenue Paradis, ou tél. 1127, Chicoutimi.

SERVANTE DEMANDEE. — Bon salaire. S'adresser à Mme J.-G. Lamontagne, 62, avenue Parent (en arrière de la Cathédrale), tél. 119.

SERVANTE DEMANDEE - à 21, rue Saint-Jean, Rivière-du-Moulin. Ouvrage partagé avec une autre personne.

— DIVERS —

COUTURE ET REPARATION - générales. S'adresser à Mme Jean-Gérard Ouellet, 26, rue Lorne, Chicoutimi.

AVIS AUX INTERESES - Voulez-vous vendre ou échanger votre propriété ou votre commerce tels que maison, magasin, terre, etc. 25 années d'expérience à votre service. Vous trouverez des acheteurs en vous adressant par lettre à M. J.-Edgar Tremblay, agent d'immeubles, La Ratière, Jonquière.

LECONS DE GUITARE - bon professeur de guitare ayant 7 ans d'expérience et pouvant donner plusieurs leçons par jour. S'adresser à Mlle Rose-Hélène Tremblay, 376, rue Caron, Chicoutimi.

GARAGE CHAUFFE - Remisez votre automobile dans un spacieux garage chauffé. Il reste encore plusieurs espaces. Atelier de Mécanique Général et Garage, 300, rue No 1, Chicoutimi, tél. 890.

A VENDRE - Méthode simple d'aider la nature et d'être régulier. Voici notre garantie extraordinaire: "Mangez tous les jours une once de All-Bran. Si l'essai d'une seule boîte ne suffit pas à vous convaincre que l'emploi quotidien de All-Bran est un moyen simple et agréable d'aider la nature et d'être régulier, expédiez-nous la boîte vide à plat, par la poste, avec une note mentionnant le prix d'achat et l'adresse de votre épicier, et nous vous remettrons le double de l'argent que vous avez déboursé." Est-ce raisonnable? Conservez cette garantie. Procurez-vous du All-Bran aujourd'hui chez votre épicier. Kellogg Co. of Canada Ltd., London, Ontario.

ECRIVEZ POUR CATALOGUE - illustre decrivant la progeniture et la selection des sujets reproducteurs d'ou proviennent nos poussins de haute qualité, approuvés par le gouvernement. Chaque reproducteur est passé à l'épreuve du sang, selectionne et embagué par un inspecteur du gouvernement. Le fait que nous sommes situés dans une partie du Canada ou se pratique le meilleur élevage avicole vous assure donc des poussins avantageux. Nous vous offrons un choix de 6 races populaires de poussins. Ferme Avicole Kelterborn, Milverton, Ont.

LE COUVOIR BRAY - a un grand choix de races et de croisés. La plupart peut être livrés rapidement. Surveillez les bons marchés d'oeuf, nous vous conseillons de commander immédiatement. Même pour livraison plus tard, il est bon de commander maintenant. Agents: J.-E. Coudé, 51, avenue Morin, Chicoutimi; Ernest Pilote, Saint-Joseph-d'Alma; Levis Doucet, Desbiens; Laurent Fortin, Casier postal 170, Bagotville.

"DES GROS OEUFS, - des gros oiseaux" "Dès maintenant, pour moi c'est les poussins Big-4". C'est ce que disent nos pratiques, ils s'y connaissent. Les poussins Kitchener-Big-4, sont de race pratique pour des aviculteurs comme vous. Commandez dès maintenant pour atteindre les meilleure marchés d'oeufs. Agent: Willio Deschesne, Sainte-Anne-de-Chicoutimi.

NOUVELLE PROTECTION À TAUX RÉDUITS POUR LES EMPRUNTEURS

Quelque chose de tout à fait nouveau! Les prêts Campbell comportent une assurance sur la vie de l'emprunteur, sans coût additionnel. N'empruntez pas sans cette protection pour votre famille.

Aux nouveaux taux réduits, vous pouvez obtenir $175 et rembourser en 12 versements de seulement $16.29 par mois. Des termes plus commodes allouent 20 mois pour $200 et plus et 24 mois pour plus de $300. Vous pouvez emprunter remboursement $1,200, sans endosseurs. Bureau de 9 à 5½ entrevue sur demande.

Campbell Finance Corp. Ltd

Fondée en 1927.
46 succursales au Canada
J. BIRON, gérant de succursale, tél.: 426,
223, rue Racine, Chicoutimi.
Voir: C.-A. Frigon à Jonquière
102, rue Saint-Dominique.
Arvida — 211, rue Davis.

Montreal Jobbing
21, rue St-Joseph, Québec

Voici la nouvelle tant attendue par vous, Messieurs les marchands et colporteurs.

Notre catalogue du printemps, été est maintenant prêt. Demandez-le sans retard afin de bénéficier des aubaines offertes. Nous vous offrons un rabais appréciable dans la marchandise d'hiver.

Notre stock de printemps et d'été est maintenant à votre disposition. Veuillez venir de bonne heure choisir votre stock. Nous recevons tous les jours de nouvelles aubaines. Notre maison est la plus vieille de ce genre. Commandez avec toute confiance. Gros et Détail.

Pour toutes vos réparations de
CLAVIGRAPHES
de toutes marques, machines à additionner, caisses enregistreuses, balances calculatrices, etc., ainsi que service de pièces de rechange, adressez-vous à . . .
Raoul Blackburn
66, Av. Bégin, CHICOUTIMI
TEL.: 246
Une garantie de trois mois accompagne toute réparation.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La page de tous:

L'ACTION CATHOLIQUE

Responsabilité: Le Directeur diocésain de l'A. C.

LA CROIX-ROUGE

A la demande de Son Excellence Monseigneur l'Evêque du diocèse, nous donnons des extraits d'une lettre qu'Elle a reçue de l'Exécutif national de la Croix-Rouge.

La lettre est du 7 février 1945.

Voici ce que dit M. Norman Urquart, le président de l'Exécutif en question.

"Au mois de mars, la Société demandera au peuple canadien de souscrire dix millions de dollars afin d'alléger les souffrances de nos compatriotes victimes de la guerre en fournissant des pansements et quelques douceurs aux blessés, du serum sanguin aux combattants frappés sur le champ de bataille et des colis de vivres à nos prisonniers de guerre. Dans les pays libérés, une grande partie de la population est dans la pire détresse; connaissant la bienfaisance des Canadiens, nous estimons que c'est pour nous un devoir de secourir nos alliés en leur faisant parvenir des vivres, des vêtements et des médicaments.

"Je vous prie de vouloir bien accorder votre haut patronage et votre appui à cette noble cause en demandant au clergé de votre diocèse de faire connaître du haut de la chaire, les besoins urgents auxquels nous devons répondre, et d'aider par ses prières au succès de la campagne.

"Sa bienveillante intervention serait tout particulièrement appréciée le dimanche 4 mars, qui précèdera immédiatement l'ouverture de la campagne ainsi que les 11 et 18 mars.

"Je désire vous en exprimer d'avance, au nom de l'humanité souffrante, ma plus profonde reconnaissance et je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance de ma respectueuse considération.

Le président du Comité exécutif national

Norman C. Urguart."

Cette lettre parle par elle-même.

* * *

L'appel de la Croix-Rouge devrait aller au coeur de tous ceux et de toutes celles qui ont entendu les conférences du R. P. Eustache Gagnon et de Mlle Claire Fauteux.

La Communion spirituelle

En vue d'intensifier l'action catholique, la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur faisait paraitre en décembre dernier un petit feuillet sur la **Communion spirituelle**, comme moyen d'atteindre ce double but en facilitant le contact de l'âme avec Dieu.

Chez les enfants, la croisade eucharistique propose un programme qui tend au même résultat: prière, communion, sacrifice, apostolat; mais pour ceux qui vivent loin de l'église, comment accomplir le deuxième article de ce programme "communion"? — C'est la réponse à cette difficulté qui a inspiré la publication de ce feuillet que nous reproduisons ici.

A. M. D. G.

COMMUNION SPIRITUELLE

(Théorie)

Il y a trois manières de recevoir l'Eucharistie, dit le Concile de Trente:

1) **sacramentellement**, seulement: communiant en état de péché mortel, on reçoit le sacrement sans les grâces du sacrement;

2) **spirituellement** seulement: désirant (et ne pouvant actuellement) communier, on reçoit les grâces du sacrement sans le sacrement lui-même;

3) **sacramentellement et spirituellement:** communiant en état de grâce, on reçoit le sacrement avec les grâces du sacrement.

Quand on ne peut communier sacramentellement (en recevant la sainte Hostie), **la communion spirituelle** offre un excellent moyen de s'unir au Coeur de Jésus aussi souvent qu'on le veut.

Elle consiste dans le désir sincère de recevoir le Dieu de l'Eucharistie dans son coeur: Venez Seigneur Jésus!

Elle suppose qu'on a la foi et qu'on est en état de grâce ou que l'acte de charité nous y met.

Elle peut s'ajouter à la prière du matin ou du soir, et se répéter dans la journée.

La communion spirituelle suffit à nous donner la vie surnaturelle, elle nous apporte le fruit, les effets de la communion, elle nous transforme en Jésus et nous incorpore à lui. (S. Thomas).

Le saint Docteur compare cette efficacité à celle du baptême de désir ou de la contrition parfaite incluant le désir de se confesser.

"La communion spirituelle est peu connue, dans sa puissante efficacité, et trop peu pratiquée. On n'apprécie pas assez son étonnante valeur", Mgr de Gibergues.

COMMUNION SPIRITUELLE

(Pratique)

Préparation:

Mon Dieu, je **crois** en vous, j'**espère** en vous, je vous demande **pardon,** je vous **remercie** et je vous **aime,** je **désire** vivement m'unir à vous. Jésus, doux et humble de coeur, rendez mon coeur semblable au vôtre.

(Respect... Attention... Dévotion...)

Communion: Venez Seigneur Jésus!

Le ciel a visité la terre;

Mon Bien-aimé repose en moi!

Action de grâce:

Mon Dieu, je vous **adore,** je vous **remercie,** je vous **demande** de me bénir, je vous **offre** mon coeur, je prends la **résolution** de vous aimer de plus en plus. Coeur de Jésus, j'ai confiance en vous.

S. Exc. Mgr Gerlier demandait au Pape de permettre aux grands malades de Lourdes de communier chaque jour sans être à jeun; Pie XI lui répondit: "Mais on n'apprécie pas assez, dans ce cas, la communion spirituelle! Voyez donc ce qu'en dit saint Alphonse de Liguori."

La communion spirituelle est la meilleure préparation à la communion sacramentelle, même à la première communion.

Elle facilite l'exercice du programme: prière, communion, sacrifice, apostolat.

IMPRIMATUR: **Georges,**
30 nov. 1944. év. de Chicoutimi.

La Fédération des Ligues du Sacré-Coeur.

On peut se procurer ce feuillet en s'adressant à **La Fédération** des Ligues du Sacré-Coeur, Chicoutimi, P.Q.

(5 sous la douzaine, 35 sous le cent, $3. le mille, port compris.)

Sur le pont de la vie

On le peut, mais, oui! On peut faire maigre sans se mettre à bout de forces.

La viande, la viande, qui devient nécessaire à bien des gens quand c'est le temps de faire maigre, la viande est un aliment précieux à cause de sa teneur en protéines. Voici ce que les dietétistes nous indiquent pour la remplacer avantageusement: le poisson, les oeufs, le fromage, les pois, les fèves; le lait, les céréales, surtout les céréales complètes.

Les légumes verts à feuille, les légumes jaunes (v.g. les carottes), les fruits: oranges, tomates, etc.

Que sais-je? Enfin, quand on sait s'y prendre, et surtout, quand on veut..

* * *

La radio, me dit-on, a diffusé la nouvelle que certains messieurs étrangers sont mécontents du vote d'Arvida.

Toute la région s'est prononcée: toutes les classes ont déclaré avec un ensemble indiscutable que la région ne veut pas de la tyrannie étrangère sur nos ouvriers... Ils n'ont donc pas encore compris.. Ces gens-là ont le fond plus résistable que nous ne le pensions..

Cette fringale de coups de pieds!...

* * *

Temps de Carême, temps de réflexion, temps de renoncement, temps de perfection: ce sont des jours de salut, "dies salutis", enseigne S. Paul.

La vie pratique nous fournit l'occasion de mille et une industries, à part le programme officiel. Dans notre dernière page, nous recommandions de lire Fatima, le célèbre livre du jour, en garatissant à tous ceux qui le liront qu'ils ne pourront rester froids, indifférends, mais qu'ils en sortiront meilleurs, édifiés, réconfortés, à moins d'être absolument refractaires à toute influence surnaturelle.

Aujourd'hui, nous publions un document très important sur la communion spirituelle: document à nous communiqué par le Père supérieur de Val Racine. Lisez et pratiquez, vous vous en trouverez bien.

Pour ne pas omettre la note apostolique: ne faites pas qu'adopter personnellement la pratique, mais faites-vous en les apôtres. Adressez-vous à Val Racine.

* * *

Notre chef le S. Père le Pape, disait il y a deux ans, au début du Carême: "Le dimanche doit devenir de nouveau le jour du Seigneur; la sainte messe, le centre de la vie chrétienne, l'aliment le plus sacré du repos physique et de la conscience chrétienne. Le dimanche doit être le jour du repos en Dieu, de l'adoration, de la supplication, de l'action de grâces, le jour où l'on expie les péchés commis au cours de la semaine précédente, où l'on implore lumière et force pour les jours de la semaine qui commence."

Parole du Pape, parole de Jésus-Christ, parole de Dieu!

Ne la laissez pas étouffer par les voix multiples des exploiteurs: impressarii de danses sabbatiques, tenanciers goulus qui tendent à tous les coins les filets de leur annonces sensuelles, pour monnayer scandaleusement le repos sacré du dimanche, que toutes les lois divines et humaines assurent aux hommes!

C'est la semaine du dimanche; faites appel à tout ce qui vous reste de foi, pour réfléchir là-dessus et pour aviser...

* * *

Vous trouverez aujourd'hui des questionnaires intitulés: Enquêtes à faire.

C'est pour vous tous, hommes, femmes, garçons et filles, pour vous spécialement, apôtres d'A.C.

Ces questions vous aideront à matérialiser les réflexions et les résolutions de la semaine du dimanche.

A l'oeuvre, s.v.p. et sérieusement. La page est pour vous, pour votre utilité.

Nous ne la publions pas pour fournir du papier à envelopper les pommes de conserve.. Servez-vous en à bon escient.

Et du travail accompli faites rapport au secrétaire de la Page.

* * *

Linot, 6 ans, fait son Carême avec ferveur. Il force l'étude du catéchisme. Il est dans les "étoiles", bien entendu.

Hier soir, répétition de la leçon par la maman. Linot, le front plissé, les yeux à la réflexion, répond de son mieux.

—Pourquoi dis-tu que Dieu est éternel.

—Je dis que Dieu... que Dieu est éternel parce qu'il n'a pas de... de commencement, et qu'il...

—Voyons: qu'il...

—et qu'il ne mourra jamais de faim...

Ça c'est vrai, Linot.... Brave garçon, tu as déjà le sens de la théologie.

PONTON.

MGR MELANÇON

"Si sur les champs de bataille, nos soldats ont affaire à des ennemis puissants et retors, dans le domaine des âmes, nous avons également à lutter contre des puissances redoutables qui ont noms: le démon, le monde et la chair."

SA SAINTETÉ PIE XII



Fête le 4 mars

CATHOLIQUES, CÉLÉBRONS-LA !

VIVE LE PAPE !

Vive le Pape, Vicaire de Jésus-Christ, Chef visible de l'Eglise, Commandant de la grande armée contre laquelle s'acharnent toutes les forces du mal, toutes les erreurs, tous les esprits de corruption inspirés de l'enfer!

Dieu conserve le Pape! Dieu le console par l'empressement de tous les catholiques à respecter, à suivre les ordres, les directions, les moindres désirs du Pape!

Vénérons le Pape, prions pour Lui chaque jour!

Pressons-nous à sa suite: faisons-Lui une armée bien disciplinée, une armée qui ne recule point, une armée victorieuse!

Vive le Pape!

TA MESSE !...

—Cher Fidelin, mais oui! ta messe, ma messe, qui est la messe de tout le monde, mais qui est ta messe... y songes-tu?... Comment traites-tu la messe?... Y assistes-tu? Comment l'entends-tu, toi et tes copains?...

Quelle importance prend la messe à tes yeux?

Au centenaire de Chicoutimi, le premier soir du jeu de la messe, je fus, à un moment, empoigné par l'émotion peut-être la plus profonde de ma vie: lorsque le Prêtre, le Christ, élevant l'hostie et le calice de l'offrande à son Père, toute la foule, (des milliers de personnes) frémit et éclata en accents d'une formidable ovation. Jésus disait: "Ceci est mon corps... Ceci est mon sang, répandu pour le salut du monde..." Ce fut un instant de grandeur, de sublime humain atteignant au palier du sublime divin... T'en souviens-tu?

—Pour sûr, et qu'est-ce qui vous surprend là-dedans: la chose n'en valait point la peine?

—Au contraire. L'instinct de la foule ne la trompait nullement... Mais, raisonne: ce n'était là qu'une figuration scénique du mystère de la Cène et de la Crucifixion. Une représentation théâtrale du sacrifice parfait, (de l'oblation d'une victime infinie en dignité), offert par le Prêtre éternel, Jésus-Christ... n'est-ce pas? Je t'insulterais si j'allais dire que tu manques de l'intelligence nécessaire à la réflexion, que tu es incapable d'apprécier les choses, que tu...

—Oh! mais, je ne radotes point!

—Je le sais, et te félicites par les présentes. Servons-nous donc de notre faculté de comprendre et d'apprécier les choses.

Nous sommes reliés à Dieu, comme l'ampoule lumineuse est reliée à la génératrice. Nos relations essentielles avec Lui se ramènent à quatre principales: adorer Dieu, dont nous sommes absolument dépendants, remercier Dieu qui nous comble de faveurs incessantes, l'apaiser, donc, expier afin de pouvoir rentrer en grâces, enfin! le prier sans cesse, car Lui seul est la source de tous les biens. Tu me suis?

—Parfaitement.

—On peut dire que l'existence de ces rapports, de ces devoirs, constitue ce qu'on appelle la religion; que leur exercice officiel, c'est le culte à rendre à Dieu.

Devoirs nécessaires, donc de primordiale importance.

Nécessité et importance qui disent assez l'excellence du sacrifice, puisque le sacrifice est le premier, en dignité et en puissance, des actes du culte à rendre à Dieu.

C'est une loi de nature, admise par tous les peuples, même les plus arriérés, ou les plus barbares.

C'est une loi divine, comme tu sais.

Après le péché, les ponts étaient rompus entre Dieu et l'homme. En droit, ils étaient brouillés à tout jamais, vu l'incapacité foncière de l'homme à présenter une expiation acceptable au moyen d'un sacrifice à valeur proportionnée à l'offense.

Jésus, Prêtre et Victime à dignité infinie, vint généreusement s'entremettre. La Cène et le Crucifiement posèrent la base de la réconciliation.

Le monde était racheté, par le sacrifice!

Or, il est de foi que la messe prolonge le sacrifice du Calvaire à travers espaces et siècles. C'est l'offrande non-sanglante de la Victime du Calvaire par le même Prêtre principal Jésus-Christ? Tu crois cela, tu le comprends?...

Il y a donc identité entre les "deux" sacrifices: celui du Calvaire et celui de nos autels... La messe, dite même dans la plus humble chapelle, reprend le grand drame du Calvaire dont le dénouement est notre salut et la gloire de Dieu!... La messe, c'est plus qu'un acte de dévotion personnelle... La messe, c'est Jésus-Christ, c'est l'Eglise tout entière, s'unissant dans un élan de suprême hommage à Dieu... Ici, tout entre en ligne de compte: intérêts de Dieu et des hommes; paiement du péché et prix de toutes les nécessités terrestres; bonté divine, puissance, sagesse, amour du Verbe Eternel, gloire divine!... Tout se met en oeuvre pour dire le premier et le dernier mot de la religion... La messe, mais c'est toute la mécanique surnaturelle qui s'ébranle! c'est le ciel, c'est la terre; c'est l'histoire: le temps et l'éternité! C'est le Verbe incarné, prêtre et Victime, c'est l'Eglise, son corps mystique, c'est toi, c'est moi, c'est nous tous qui de concert, remontent vers Dieu, principe et fin de toutes choses, dans l'exercice des hommages qui lui reviennent de plein droit!

O merveilleuse grandeur, ô puissance insondable de la messe!...Si vous connaissiez le don de Dieu! Hélas! qui apprécie la messe?... qui l'aime?... qui l'exploite?... qui la fréquente pieusement, avidement? qui la respecte, qui s'en fait l'apôtre? Hélas!...

—C'est vrai! Nous courons après telle actrice, nous dépensons pour aller assister à telle représentation, et nous ne pensons pas... à la messe...

—Oui! notre messe. Ta messe, Fidélin... Je me réserve d'en causer encore avec toi. Pour l'instant, voici: l'enthousiasme de la foule au jeu de la messe, ne m'a pas surpris. Nos gens savent apprécier ce qui est beau. Mais ce qui doit te surprendre comme moi, c'est que nos gens, qui s'émeuvent à l'"image" de la messe, restent tout de glace à sa réalité, de glace pour la messe qu'ils ont à leur porte 360 jours par année!

—Surprenant, en effet, quand on y pense...

—Profite de la semaine du dimanche, pour te renouveler dans la dévotion à la messe, le "clou" du dimanche catholique...

J.-C. TREMBLAY, ptre.

Il faut qu'Il règne!

alors, mettons **L'ÉVANGILE**

dans notre vie et dans la vie des autres!

UNE HISTOIRE PAR SEMAINE

INCROYABLE, MAIS VRAI!

"Pour l'honneur de la jeunesse, il s'en rencontre, et en grand nombre encore, des jeunes gens qui pensent chrétiennement en matière de fréquentations et qui vivent selon leurs principes. Voici un premier témoignage.

Un soldat américain écrivait à son ami: "*Etre fiancé, ça aide un homme à se tenir dans le bon chemin. Chaque fois que je trouve la vie dure, je pense à elle; et ce qu'elle voudrait que je fasse, je me relance dedans...*

"*Crois-moi, je ne ferai jamais rien que j'aurais honte de lui avouer plus tard. Tout le temps que j'ai sorti avec elle, nous nous sommes toujours bien conduits. Je sais que Nicole est pure et je veux être pareil quand le jour viendra où je pourai l'avoir à moi.*"

Quelques temps avant de s'embarquer avec son régiment pour l'Afrique du Nord, il écrivait encore à son ami, et celui-ci pouvait lire ces lignes qui en disent long sur la haute valeur morale de celui qui les a signées.

"*Je t'assure que Nicole me manque beaucoup. Elle m'a été d'un grand secours pour maintenir le moral et me garder dans le droit chemin. Plusieurs fois j'aurais eu l'occasion..., mais tout de suite l'idée me venait: Si je fais cela, je ne pourrai par regarder Nini en face et lui dire que je suis le même. Je lui ai promis avant de partir et je tiendrai ma promesse. Elle est trop bonne pour que je la trompe. Je sais bien qu'elle ne changera pas elle non plus.*"

Un jeune homme qui peut écrire en toute simplicité de si belles choses a résolu heureusement le problème de la pureté et celui des fréquentations.. N'est-ce pas qu'il a toute les chances de faire un époux idéal? Si seulement il peut revenir de l'Italie où il se bat présentement....

Nos jeunes veulent être heureux non seulement avant leur mariage, mais surtout après. C'est comme ce jeune qu'ils doivent penser, c'est comme ce soldat franco-américain qu'ils doivent vivre."

(L'Act. Par., juin, 1944)

* * *

Qui aurait cru à pareille tenue chrétienne chez un jeune moderne? C'est pourtant vrai!

"Pierre et ses successeurs ont reçu du Maître une juridiction plénière, ordinaire, immédiate sur tous les fidèles. Grâce à cete juridiction, le Pape peut promulguer des lois, des décrets, donner des directives, formuler les défenses. C'est-à-dire que le Pape exerce normalement le pouvoir de gouvernement et de juridiction en matière religieuse et morale. Même quand l'infaillibilité n'est pas en jeu, le gouvernement du Pape revêt une certaine infaillibilité, en ce sens que l'Esprit l'assiste et le maintient dans la vérité."

Yves de la Brière, s.j.

IIe dimanche du Carême

Réflexions

L'Evangile de la Transfiguration. Devant trois disciples amenés avec Lui sur le Thabor, Jésus, entré en prière, fut tout à coup transfiguré, causant avec Moïse et Elie. Voici qu'une nuée apparaît de laquelle sort une voix: Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances, écoutez-le. Effrayés, les trois disciples tombèrent prosternés, pris d'une grande frayeur! Jésus les toucha: relevez-vous, ne craignez pas...

Jésus se retire sur une montagne pour prier... Accompagnons-Le: il faut toujours prier. Le Carême est un temps qui réunit les conditions facilitant la prière: renoncement, recueillement, sacrifices. David l'a expérimenté: c'est dans la prière que jaillit la lumière pour l'esprit et l'amour pour le coeur. In meditatione mea exardescet ignis... La prière transforme, transfigure l'âme.

Prions, c'est nécessaire. Le Thabor n'a pas que des délices; les délices ne sont que l'amorce du courage qu'il nous faudra pour surmonter les épreuves à venir. Voyez, Jésus cause avec Moïse et Elie de son Calvaire, de sa mort, de sa sortie de ce monde. Nous devons marcher sur toutes ses traces: c'est le lot de tous ceux qui veulent le suivre. Dieu veut que nous soyons saints, S. Paul le dit, aujourd'hui, à l'Epitre de la messe: Haec est enim voluntas Dei, sanctificatio vestra. Dans l'état actuel de péché, atteindre la sainteté n'est pas précisément une partie de plaisir, humainement parlant. Il faut se renoncer, se mortifier; il faut combattre et jusqu'à la fin, si on veut être couronné. En un mot, "ayant appris de nous comment marcher et plaire à Dieu, vous marchiez de telle sorte que vous avanciez de plus en plus, dit S. Paul. Il ne s'agit pas de piétiner sur place, dans la routine qui fait sa part de service à Dieu et à Bélial. Qui n'avance pas recule! Pensons à cela durant le Carême... Le plaisir, le sport, la bonne chère, les bals, ne nous sauvent pas. Il faut marcher dans les pas de Jésus-Christ. S. Paul, samedi dernier, prêchait les Thessaloniciens: "mes frères, prions, reprenez ceux qui sont déréglés, consolez les âmes découragées, supportez les faibles, soyez patients envers tous. Prenez garde que nul ne rende à un autre le mal pour le mal; mais soyez toujours prêts à faire du bien à vos frères et à tout le monde. Soyez toujours dans la joie. Priez Dieu sans cesse. Rendez grâces à Dieu en toutes choses... N'éteignez pas l'esprit, ne méprisez pas les prophètes. Eprouvez tout et approuvez ce qui est bon. Omnia autem probate, quod bonum est tenete. Abstenez-vous de tout ce qui a quelque apparence de mal." Nous avons bien lu: toute apparence de mal!

S. Paul, en insistant sur l'obligation du bien à faire au prochain, rappelle aux apôtres leur vocation... Puissent ces leçons, cet évangile, commenté par cette épitre, produire l'illumination d'un Thabor, dans l'âme de tous ceux qui font profession d'aider la hiérarchie à ramener la terre au Christ, à préparer, pour chaque âme, son heureuse sortie de ce monde, en route vers le bonheur éternel.

Convocations

Mardi prochain le 6 mars, à la Centrale, réunion du C.G.D., du conseil général diocésain d'Action catholique.

C'est pour 8 heures.

Tous les intéressés sont priés d'être présents.

On voudra bien préparer rapport des activités, des initiatives prises par chaque groupement d'A. C., dans chaque paroisse, durant la semaine du dimanche.

S'aider du questionnaire publié aujourd'hui, et de ceux qui ont précédé, dans ces pages, relativement à la semaine du dimanche et à celle de la famille.

* * *

Mercredi le 7 mars, à la centrale, à 8 heures p.m., réunion du comité diocésain de la Ligue catholique féminine.

Même avertissement pour le C.G.D. Préparons-nous à faire rapport de la part prise à la semaine du dimanche, à présenter des suggestions pour celle de la famille en mai prochain.

Pour faciliter ces suggestions, regardons autour de nous, examinons, réfléchissons pour communiquer les résultats au comité.

Nos activités s'enracinent ainsi dans la réalité vivante.

* * *

Le 12 mars, retraite fermée pour les dirigeantes de la Ligue catholique féminine chez les RR. Soeurs de l'Immaculée.

* * *

Le 18 mars, journée de la L.C.F., à Saint-Alexis de la Grande-Baie.

SEMAINE DU DIMANCHE:

Enquêtes à faire

1—La vie familiale est-elle nécessaire? Les parents peuvent-ils s'acquitter de leurs devoirs envers leurs enfants, sans la vie familiale?

2—L'organisation actuelle du travail favorise-t-elle la vie familiale?

3—Pendant la semaine, la vie familiale est-elle toujours possible au foyer?

4—Comment le dimanche peut-il permettre cette vie familiale?

5—Donnez des suggestions pour un beau dimanche familial.

* * *

1—L'homme, le travailleur a-t-il besoin du repos du dimanche?

2—Peut-on travailler sans arrêt sans ce repos, voir à se cultiver, se développer un peu?

4—Est-il nécessaire pour le travailleur manuel, d'étudier, de se développer par la lecture, l'étude?

5—Le dimanche peut-il servir dans ce but?

1—Quels avantages le repos dominical apporte-t-il à la vie sociale?

2—Un dimanche religieusement observé est-il de nature à aider la vie en société?

3—Comment l'union, la concorde entre les citoyens peut-elle être assurée, par l'observance religieuse du dimanche.

4—La société a-t-elle des devoirs à rendre à Dieu?

Lettre d'Ottawa

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 25 — Enfin! des nouvelles un peu plus précises, bien qu'elles demeurent du domaine négatif. Le gouvernement n'a pas encore annoncé ce qu'il fera. Mais il commence à révéler ce qu'il n'a pas l'intention de faire. Il procède par élimination. Des élections, il paraît de plus en plus certain que nous en aurons cette année, à une date plus ou moins rapprochée. M. Mackenzie King semble se résigner à l'inévitable, à moins qu'il n'envisage la possibilité de sortir de ses difficultés présentes par un tour de passe-passe de sa façon.

PAS DE CONFERENCE FEDERALE-PROVINCIALE

La longue querelle engagée depuis un an entre M. Mackenzie King et le colonel George Drew, premier ministre d'Ontario, au sujet d'une conférence fédérale - provinciale, vient de se terminer par un ajournement de la conférence elle-même. Les préparatifs sont terminés, mais on ne tiendra la réunion qu'après les élections fédérales. M. King estime que, vu les sentiments du colonel Drew et de M. Maurice Duplessis, il lui est bien inutile d'essayer d'imposer ses vues en matière de centralisation législative et administrative.

QUESTIONS QUI DOIVENT ETRE ETUDIEES

D'après une dépêche de la "Canadian Press", trois questions principales devront être étudiées par la conférence: 1.—Est-ce que, après la guerre, les provinces pourront étendre leurs sources de revenus, pour faire face aux demandes toujours grandissantes de leur population pour des services publics? 2.—Quelle sera la part de responsabilité du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux dans la reconstruction d'après-guerre, pour assurer l'emploi total, pour obtenir un revenu national très national et pour instaurer un régime de sécurité sociale? 3—Est-ce que les allocations familiales empiètent sur la juridiction des provinces?

Tout le litige est là. Que M. King ait, depuis un an, ajourné constamment la tenue de la conférence, c'est l'indice qu'il craint la ferme attitude des provinces.

LA SESSION REPORTEE AU 31

Lors de la clôture de la session le 31 janvier, le président du Sénat, le lieutenant-colonel Thomas Vien, avait annoncé que le parlement se réunirait de nouveau le 28 février. (De là les interminables commentaires des journaux sur la question de savoir s'il y aurait, oui ou non, une courte session avant la dissolution des Chambres). Voici que le secrétaire d'Etat, M. Norman McLarty, vient d'annoncer que la prochaine session était reportée au 31 mars. On a bien expliqué dans les dépêches d'Ottawa que l'avis officiel de M. McLearty ne signifie pas nécessairement que le parlement se réunira le 31 mars.

ON CRITIQUE LA DECISION

L'avis du secrétaire d'Etat n'a pas été bien accueilli. La "Gazette" de Montréal (23 février) y est allée de commentaires d'une rare violence. D'après elle, on n'en sait pas davantage qu'auparavant. Si le parlement est convoqué le 31 mars, il ne lui restera que deux semaines pour voter les sommes formidables qu'exige l'effort de guerre, à moins que le gouvernement King ne décide de recourir aux mandats du gouverneur général, pratique extrêmement dangereuse. La "Gazette" termine en disant que M. King se moque des gens. Que le premier ministre dise donc une fois pour toutes ce qu'il entend faire.

DES ELECTIONS CONTREMANDEES

M. Jules Castonguay, directeur des élections fédérales, a publié le 23 février dans la Gazette officielle un avis que les neuf élections partielles qui devaient avoir lieu le 23 avril, avaient été contremandées, vu que la prorogation du Parlement est fixée au 17 avril.

Voilà le premier signe officiel que le gouvernement a l'intention d'aller au peuple cette année, à l'expiration de son mandat.

M. KING A SAN-FRANCISCO

D'ici là le premier ministre dirigera personnellement la délégation canadienne à la conférence internationale de San-Francisco, conférence qui doit étudier les principes et les fondements de la paix future. M. King devra s'engager et engager le Canada à cette conférence. La "Free Press" pose à ce propos la question du mandat. Se peut-il que M. King, dont le mandat est sur le point d'expirer, prenne des engagements au nom du pays?

André LAFLECHE.

PAR AVION
à MONTRÉAL en 2 h. et 15 m.
à QUÉBEC en 55 minutes
Horaires commodes pour l'aller et le retour. Aucune priorité requise.
TÉLÉPHONE:
Arvida 525 Chicoutimi 500
QUEBEC Airways

PRENEZ GARDE!

PROTÉGEZ VOS YEUX AVEC LES AMPOULES EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

Erratum

On voudra bien noter que c'est par erreur qu'on a annoncé, la semaine dernière, dans le courrier de Chambord, que "M. Germain Côté, marchand, a vendu ses propriétés à M. Adélard Villeneuve, de Sainte-Croix."

M. Côté nous déclare qu'il n'a pas vendu ses propriétés et qu'il n'a pas l'intention de les vendre.

AVIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC

AVIS public est par le présent donné que le Procureur général de la province de Québec, représentant Sa Majesté, aux droits de la Province, présentera à l'un des juges de la Cour Supérieure, siégeant dans et pour le district de Chicoutimi, en chambre, au Palais de justice, en la cité de Chicoutimi, le 10ième jour d'avril prochain 1945, à 10 heures de l'avant-midi, une demande pour être envoyée en possession des biens de la succession vacante de feus Louis Jean et Adèle Desbiens, son épouse, en leur vivant de la ville de Kénogami.

Toutes personnes pouvant avoir des droits contre les biens de ladite succession, sont priées de produire leurs réclamations devant le juge le ou avant le jour de la présentation de ladite requête.

Chicoutimi, 13 février 1945.

L.-P. Girard.
Procureur du Requérant-ès-qualité.

Lettre de Québec

(De notre correspondant particulier)

Québec. — Les deux principaux événements de la dernière semaine parlementaire ont été l'adoption définitive de la loi des allocations familiales par un vote de 51 à 34 et un débat sur la conscription.

Cette année encore c'est M. René Chaloult qui a amorcé le débat sur la conscription en présentant une motion blâmant le gouvernement King d'avoir imposé le service militaire obligatoire pour outre-mer.

Dans ce débat (il n'est pas encore terminé au moment où nous rédigeons ces lignes) l'hon. Antonio Talbot, ministre de la Voirie, a été l'un des principaux orateurs avec l'hon. Maurice Duplessis, M. Adélard Godbout, M. André Laurendeau, M. René Chaloult, et M. Albert Lemieux.

Le ministre de la Voirie dit qu'il avait appuyé M. Chaloult chaque fois qu'il présenta une motion contre la conscription. A la première motion de l'actuel député du comté de Québec, rappela M. Talbot, les libéraux accusaient le gouvernement Duplessis de ne pas collaborer avec Ottawa et d'attaquer inconsidérément le gouvernement King. On ne peut pourtant pas nous reprocher de ne pas nous être fiés à 25 ans de promesses. Quand les libéraux ont violé leurs promesses en 1939, les députés de l'Union Nationale ont quitté leurs sièges pour jeter le cri d'alarme. Ils ont perdu le pouvoir, mais ils ont forcé les chefs libéraux à venir faire de nouveau dans Québec des promesses solennelles. Pourtant neuf mois après, la loi de mobilisation était votée.

M. Talbot fit l'historique de la politique du gouvernement King sur la question de la conscription depuis 1939. Il parla du plébiscite et rappela qu'il avait été le seul député à parler pour le "non" à la radio avant l'imposition de restrictions. La province de Québec vota "non" dans la proportion de 74% et pourtant le gouvernement King passa quand même la loi en vertu de laquelle les conscrits sont envoyés de force outre-mer aujourd'hui.

Dans ce débat l'hon. Duplessis affirma que si nous avons la conscription c'est parce que pendant cinq ans la province a été dirigée par un homme qui a favorisé les reniements en violant ses promesses les plus sacrées, parce que la mollesse du chef du parti libéral provincial a donné du courage à ceux qui se préparaient à manquer à leurs engagements, dit M. Duplessis.

M. Godbout répliqua que nous avons la conscription parce que le gouvernement libéral s'est trouvé affaibli par suite des élections provinciales du 8 août dernier, parce que le capitalisme et l'impérialisme ont provoqué une crise. M. Godbout dit aussi que nous avons la conscription "à cause des excès de langage des nationalistes, même s'ils sont animés de bons sentiments". Le chef libéral réitère cependant son opposition à la conscription et dit qu'il voterait pour la motion Chaloult.

M. René Chaloult affirma pour sa part que la conscription est la conséquence logique de notre participation à la guerre. Il accusa M. King d'avoir sacrifié l'honneur à ses ambitions. C'est la Russie qui menace l'Europe aujourd'hui et les nôtres se font trouer la peau pour aider les Russes à dominer le monde, dit encore le député du comté de Québec.

M. André Laurendeau fit voir de son côté qu'il est dangereux pour une majorité d'imposer ses vues à une minorité dans une confédération. Le chef du Bloc Populaire Canadien démontra que le plébiscite n'avait pas libéré le gouvernement King de ses engagements à cause du vote donné dans Québec.

M. David Côté, unique député de la C.C.F., présenta un amendement pour blâmer le gouvernement de n'avoir pas imposé la conscription de la richesse, mais M. Duplessis fit déclarer son amendement hors d'ordre. M. Côté émit l'opinion que cette guerre est pour l'humanité, la civilisation et autres fins semblables.

Le débat se poursuivit jeudi. Deux députés libéraux, M. Arthur Mathewson, ancien trésorier et M. Thomas Guérin, tous deux de langue anglaise, annoncèrent qu'ils voteraient contre la motion Chaloult. M. François Leduc votera cette fois pour la motion Chaloult, mais il tient ceux qui "ont formé des blocs à part" responsables de la conscription. Si nous avions voté libéral le 8 août, nous ne l'aurions pas, estime-t-il.

L'hon. Antonio Talbot a présenté un bill qui prolonge la durée de la loi qui permet au gouvernement de prendre les mesures voulues pour amener la réouverture des usines de Chicoutimi.

De même la Chambre a adopté en deuxième lecture la loi de M. Talbot qui permettra de dépenser deux millions pour l'élimination des passages à niveau. Dans le débat qui accompagna l'adoption de cette loi en deuxième lecture l'hon. Onésime Gagnon dit aux libéraux qu'ils avaient laissé la province avec une dette de plus de quarante et un millions à leur départ. La discussion fut vive. Le député de la C.C.F. fut même menacé d'être "nommé", ce qui eut signifié son expulsion.

A cette séance de vendredi il se prit un vote qui fut de 44 à 39 en faveur du gouvernement, la plus petite majorité obtenue par l'administration depuis le début de la session. Il fallut une vingtaine de minutes pour retracer tous les députés disponibles. On alla même en quérir un au Château Frontenac.

Antoine LAVERDURE.

Double protection

Assurer l'avenir de votre famille, c'est bien. Penser aussi au vôtre, c'est mieux. D'où la nécessité de notre police à *double* protection. Elle vous fait rentier à vie. Si vous mourez, nous payons une annuité aux survivants. Quel est votre âge? Nos renseignements sont gratuits.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE
GEORGES H. ROUSSEAU,
11, rue Labrecque,
Chicoutimi.

Questions de français

Conditionné ou climatisé ?

Le 10 février dernier, un maître parleur de la radio, universitaire par surcroit, affirmait à la jeunesse étudiante qu'"il ne faut pas dire *un wagon à air conditionné*, parce que ce ne serait pas français, mais *un wagon à air climatisé*". Et sans doute qu'il ne faisait là que répéter ce qu'on enseigne à l'école.

Or, d'après M. Abel Hermant, de l'Académie, c'est plutôt *climatisé* qui ne serait pas du bon français. En effet, nous pouvons lire dans ses *Chroniques de Lancelot*, à la date du 23 décembre 1936: "Qu'est-ce qui a pu faire supposer à un amateur du vocabulaire biscornu que *climatiser* une salle de théâtre, cela pouvait vouloir dire l'aérer convenablement, et que l'hygiène ou l'agrément des spectateurs dépendait de cette *climatisation*? Pourquoi ces deux termes, qui sont grotesques, ne sont-ils pas franchement comiques?"

Voilà qui est clair et catégorique: *climatisation* et *climatiser*, à l'infinitif, donc aussi *climatisé*, au participe, sont des termes grotesques... d'un vocabulaire biscornu.

La remarque d'Abel Hermant laisse entendre que certains Français font usage de ces expressions.

En effet, dans *Sciences et Voyages* du 1er septembre 1937, par exemple, un ingénieur du nom de Pierre Devaux nous présentait à la page 139 "un appareil de régulation calorifique et hygrométrique pour la climatisation des salles de crèche à l'hôpital Trousseau"; puis à la page 144 il nous parlait de stations de cure d'air pur où "l'air est aspiré à une certaine hauteur par un tuyau vertical, filtré, lavé, climatisé et injecté dans les salles de cure".

Le *Larousse de l'Industrie*, publié en 1935, parle lui aussi de *climatisation* et consacre un long article à ce mot, dans son ordre alphabétique.

Climatisation se trouve même dans les dernières éditions du *Petit Larousse*, avec le sens de "modification artificielle apportée à l'atmosphère d'un lieu d'habitation".

Mais ni le *Petit Larousse* ni le *Larousse de l'Industrie* ne donnent *climatiser*.

Abel Hermant ne suggère rien à la place de *climatiser*; il imagine probablement que nous connaissons le verbe *conditionner*, lequel se trouve dans tous les dictionnaires, même celui de l'Académie, avec le sens très large de "pourvoir une chose des qualités requises".

Le *Petit Larousse* précise même que *conditionner* signifie "modifier la température et l'état hygrométrique de l'air d'une salle", et *conditionnement*, "action de conditionner les soies, les laines, le blé, l'air".

Il est donc indubitable que *conditionner*, à l'infinitif, est français, et de même *conditionné*, participe-adjectif, ainsi que le substantif *conditionnement*.

D'ailleurs, l'usage de ces derniers termes semble plus répandu que celui de *climatiser* et *climatisation*.

Le docteur L. Dérobert, lauréat de l'Institut de France, a publié en 1936, à Paris, une brochure de quatre-vingt-deux pages sur *le Conditionnement de l'air*. A la page 63, il dit qu'"on appelle *conditionnement* ou *climatisation* l'ensemble des modifications à faire subir à l'air d'un local pour y constituer l'ambiance la plus favorable", mais partout ailleurs il ne fait usage que des mots *conditionner, conditionné* et *conditionnement;* il a même un chapitre intitulé "Air conditionné". De même, il mentionne dans sa bibliographie que la revue du *Génie civil* a publié, en mai 1935, une étude intitulée *Le conditionnement de l'air des locaux*.

La revue de vulgarisation scientifique *la Science et la Vie* a souvent parlé d'air conditionné, par exemple en février 1928, aux pages 149 et 150, en juin 1932, aux pages 469 et suivantes, au mois d'août 1935, dans un article sur les chemins de fer modernes, en février 1937, aux pages 141, 143, 145, 159 et XXV. Or, à tous ces endroits il n'est question que de *conditionnement* et *conditionner*, ainsi que *d'air conditionné, atmosphère conditionnée, voitures conditionnées* (excepté dans l'article d'août 1935 ou le mot *climatisation* se glisse furtivement trois petites fois parmi les nombreux *conditionnement* et *conditionné*).

Dans sa description du *Normandie*, en juin 1936, *l'Illustration* de Paris consacrait elle aussi un article à "L'air conditionné" où nous pouvons relever les passages suivants: "Il n'est personne aujourd'hui qui n'ait été amené à goûter la sensation de bien-être que procure une salle opportunément conditionnée... La salle à manger des premières classes de *Normandie* ne possède aucune communication directe avec l'extérieur. Ses dimensions et l'importance des sources de chaleur à éliminer l'été ont exigé l'apport d'un débit d'air conditionné considérable... Sa réussite est la confirmation des excellents résultats obtenus dans la mise au point de la technique du conditionnement d'air, créée par MM. W.-H. Carrier." Soulignons bien ces expressions: *une salle opportunément conditionnée..., un débit d'air conditionné considérable..., la technique du conditionnement d'air...*

Si les dictionnaires nous donnent *conditionner* et *conditionnement* en fonction des conditions artificielles de l'air, si le bon usage confirme les dictionnaires, n'est-ce pas que nous pouvons parler d'*air conditionné*, de *wagon à air conditionné*, ou même tout court de *wagon conditionné*, sans crainte de faire une faute de français?

Alfred CARRIER.

Saint-Jean-l'Evangéliste

SAINT-JEAN-L'EVANGELISTE (D. N.C.)

A été gravement malade, Madame Ludger Desbiens. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mademoiselle Estelle Desbiens, normalienne est de passage chez ses parents pour visiter sa mère.

BAPTEMES.

Le 6 février a été baptisé Joseph-Gabriel, enfant de M. et de Mme Ludger Desbiens, née (Caroline Tremblay).

Dolbeau et les environs

Festival sportif. — Le Festival sportif a remporté un succès sans précédent à Dolbeau. Plus de deux mille spectateurs ont assisté à la mascarade, aux courses avec une centaine de concurrents. On remarquait dans l'assistance plusieurs invités des paroisses environnantes.

Mlle Yvette Grenier, couronnée reine des sports par Mme Adélard Gagnon adressa la parole à l'assistance. Elle était suivie de Mlle Thérèse Bussières, fille d'honneur.

La soirée débuta par deux périodes de dix minutes de ballon-balai entre l'équipe de la ville, le Corps de polices et les échevins et l'équipe des marchands. La partie des plus disputée se termina nulle.

LIGUE DU COMTE DE ROBERVAL

Classement	J.P.	G.P.	N.	P.P.	P.C.	P.
Dolbeau	15	13	0	2	73	27	28
St-Felicien	16	8	5	3	45	36	19
Roberval	16	6	8	2	41	31	14
Norm.	15	5	7	3	30	49	13
Mistass.	16	0	11	4	18	64	4



VOUS EN AUREZ AUTANT!

Des muscles solides et bien développés!

Une apparence chétive, des membres peu développés et sans force tiennent un homme dans un état d'infériorité! Il manque d'énergie, n'a pas de résistance au travail, ne peut pratiquer les sports, etc., etc.

Si vous êtes faible, si vous avez perdu l'appétit, si vous vous fatiguez facilement, si vous souffrez de douleurs de dos ou de reins conséquentes à l'épuisement, vous trouverez dans les PILULES MORO l'aide dont vous avez besoin pour régulariser votre appétit, renforcir vos muscles, augmenter vos forces et votre endurance. Les PILULES MORO ont aidé tant d'hommes depuis au delà de 40 ans, qu'il vous est impossible de douter de leur efficacité.

"Lorsque j'ai commencé à prendre les PILULES MORO, mon état de santé me causait bien des ennuis. Je travaillais péniblement, je me sentais toujours fatigué, j'avais bien mal aux reins et je me sentais de plus en plus faible. J'ai fait usage de PILULES MORO sur l'avis d'un ami et j'en ai eu d'excellents résultats. Dès les premières boites, je me suis aperçu d'une amélioration; j'ai persévéré et en peu de temps, j'étais très bien..."

(Signé) — HENRY JODOIN,
St-Hyacinthe, P. Q.

Témoin (Signé) — Y. P.

Pilules Moro par la poste: 50¢ la boite ou 3, $1.25

PILULES MORO
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal. 18.

LE RÉTABLISSEMENT DE NOS VÉTÉRANS
Première d'une série de trois annonces sur le crédit de réadaptation

Le Crédit de Réadaptation

EXPLICATION DE CETTE ALLOCATION

En élaborant son programme de rétablissement des militaires dans la vie civile, le Parlement canadien s'est rendu compte qu'il doit y avoir des allocations pour répondre à des besoins variés. Pour un grand nombre d'ex-militaires, pour les plus jeunes en particulier, le moyen le plus efficace de rétablissement est un cours de formation professionnelle ou un cours d'études universitaires. D'autres préféreront bénéficier des avantages de la loi du rétablissement rural ou semi-rural, soit pour se livrer exclusivement à l'agriculture, soit pour s'installer sur un petit lopin de terre tout en occupant un emploi régulier. Cette dernière combinaison sera pour plusieurs la solution de leur problème de rétablissement. Dès le début de la guerre on a adopté la législation nécessaire à cette fin.

UN AUTRE GROUPE CONSIDÉRABLE

Il y a, cependant, un groupe très considérable de vétérans qui n'ont pas besoin de formation professionnelle ou universitaire et qui ne peuvent se prévaloir des avantages de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants. Après avoir passé des mois et même des années dans les services armés, ces vétérans ont aussi besoin d'assistance. Il y en a qui seraient aujourd'hui propriétaires de leur maison s'ils n'avaient pas fait de service militaire. Il y en a qui possèdent une résidence, mais qui n'ont pu l'entretenir convenablement. D'autres ont vendu leur commerce pour s'enrôler et veulent le reprendre; il y en a enfin qui désirent se mettre en affaires à leur compte mais qui ont besoin d'aide pour réaliser leur projet. Le crédit de réadaptation est destiné à venir en aide à cette catégorie de vétérans. C'est surtout un avantage offert à ceux qui ne bénéficient pas des cours de formation ou des avantages du rétablissement rural ou semi-rural.

LE CRÉDIT EST VERSÉ EN VERTU DE LA LOI DES INDEMNITÉS DE SERVICE DE GUERRE

Le crédit de réadaptation est versé en vertu de la même loi que la gratification de service de guerre. Ce n'est pas un prêt mais une allocation pure et simple, payable au vétéran qui remplit les conditions voulues et qui décide de ne pas réclamer d'assistance pour suivre un cours de formation professionnelle ou universitaire et de ne pas se prévaloir des avantages offerts par la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants. Ce crédit peut être employé n'importe quand, mais au Canada seulement, dans les dix ans qui suivent la démobilisation d'un militaire, pour les fins énumérées dans la présente annonce. On appelle cette allocation un "crédit" parce que c'est une somme qui est à la disposition du vétéran dans les livres du Ministère pour une période de 10 ans, tant que le vétéran ne l'a pas employé pour fins de rétablissement.

COMMENT RÉCLAMER LE CRÉDIT DE RÉADAPTATION

Le crédit de réadaptation est un montant égal à la gratification de base, qui est de $7.50 pour chaque période de 30 jours de service dans l'hémisphère occidental et de $15.00 pour chaque période de 30 jours de service outre-mer. Ce montant est calculé par le service armé dont le vétéran faisait partie. Pour cette raison, il faut d'abord que le vétéran demande sa gratification de service de guerre. Quand le vétéran a reçu l'état indiquant le montant de sa gratification de base, il peut alors demander son crédit de réadaptation au ministère des Affaires des anciens combattants au moyen d'une formule que l'on peut se procurer aux bureaux régionaux de ce Ministère. Le vétéran doit adresser sa demande de gratification au service armé dont il faisait partie. On peut se procurer les formules de demande aux dépôts des services armés ou aux bureaux du ministère des Affaires des anciens combattants.

ÉTUDIEZ TOUTES LES MESURES AVANT DE FAIRE VOTRE CHOIX

Il importe que le vétéran ait un plan bien défini de rétablissement avant de réclamer son crédit de réadaptation. La réception du crédit de réadaptation enlève au vétéran le droit de se prévaloir des avantages de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants et de recevoir l'assistance financière du gouvernement pour suivre un cours universitaire ou un cours de formation professionnelle; car, en faisant sa demande de crédit de réadaptation, le vétéran renonce aux avantages que nous venons de mentionner. Par ailleurs, les déboursés qui découlent de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants et les sommes versées en vue d'un cours de formation professionnelle ou universitaire sont déduites du crédit de réadaptation. Ne réclamez pas votre crédit de réadaptation avant d'avoir pris en considération les autres mesures de rétablissement. Les fonctionnaires de notre Ministère sont à votre disposition pour vous aviser à ce sujet.

FINS POUR LESQUELLES ON PEUT EMPLOYER LE CRÉDIT

Le Ministère peut autoriser l'emploi du crédit pour les fins suivantes:

(a) Pour aider à devenir propriétaire d'une maison;
(b) Pour aider à construire une maison;
(c) Pour aider à réparer ou à moderniser une maison;
(d) Pour acheter du mobilier et des effets de ménage;
(e) Pour acheter des outils, des instruments ou du matériel pour la pratique d'une profession ou d'un métier;
(f) Pour constituer un capital de roulement en vue d'une entreprise commerciale ou de la pratique d'une profession;
(g) Pour acheter un fond de commerce;
(h) Pour payer la prime d'une assurance établie par le Gouvernement du Canada;
(i) Pour acheter le matériel requis pour des cours d'études ou de formation professionnelle.

Pour les articles (a) (b), (d) et (g) ci-dessus, le vétéran doit fournir $1.00 pour chaque montant de $2.00 qu'il prend sur son crédit de réadaptation. Si l'expérience prouve qu'il est nécessaire d'autoriser l'emploi du crédit à d'autres fins, la chose est prévue par la loi.

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, ADRESSEZ-VOUS AU BUREAU LE PLUS VOISIN DU MINISTERE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS.

Publié par autorité de l'hon. Ian A. Mackenzie, Ministre des Affaires des anciens combattants.

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

CETTE ANNONCE FAIT PARTIE D'UNE SERIE. DECOUPEZ-LA ET ENVOYEZ-LA A UN MILITAIRE OUTRE-MER.

1W-2F

N'EST-CE PAS LA VÉRITÉ ? — Par Ti-Jos — No 67



CHAMBRE À LOUER?

Le problème du logement est encore très grave. Tout espace vide dans votre maison est instamment requis. L'Office du Logement accueillera votre offre. Et vous pouvez faire quelques dollars en louant cette chambre inoccupée à quelqu'un sans logis.

JOHN LABATT LIMITED
London Canada

•Au Foyer•

Je dois, je veux

Lettre à Michelle

Tu as dix-sept ans, petite fille, et tu trouves déjà que "la vie est vilaine, que le monde est laid, que les coeurs sont sales", et, dans ta révolte d'adolescente. tu t'écris: "Pourquoi? mais pourquoi?" Peut-être parce que tu avais rêvé trop beau dans ton âme toute fraîche?... Et tu ajoutes: "Il n'y a rien de propre, rien de généreux sur la terre!" Voyons ma chérie, tu exagères: et tes parents? et tous ceux qui sont près de ton coeur?... Tes premiers contacts avec la vraie vie te causent une déception cuisante qui fausse la véracité de tes jugements. Je te sais cependant trop intelligente pour vouloir te faire croire que, dans la vie, tout n'est que droiture, probité, intégrité, générosité, pureté, noblesse! non, mais tout n'est pas que vilenie, non plus; il y a encore des gens vertueux ici-bas, même s'ils sont plutôt clairsemés dans la foule des douteux ou des mauvais.

A la base de toute cette perversité que tu constates, où est donc la fissure morale qui a laissé passer le germe d'une mauvaise orientation, alors qu'une saine éducation laissait prévoir une vie bien équilibrée? Ma pauvre Michelle, l'égoïsme est à la source de ces déviations de mentalité qui engendrent des actions de tous les calibres. "Charité bien ordonnée commence par soi-même!" clame-t-on avec une désinvolture pleine de suffisance. En principe, cela s'admet, raisonnablement; mais en pratique, on rétrécit encore cette maxime au point que "charité bien ordonnée ne va qu'à soi-même, ne s'arrête qu'à soi-même. et ne finit qu'à soi-même, et que dans soi-même!" Et c'est parce que chacun ne pense qu'à soi, qu'à ses petits bobos, ou à sa petite supériorité; c'est à cause de tout le bien qui pourrait se faire et ne se fait pas faute de générosité, que l'on coudoie tant de mesquinerie de par le monde; et c'est parce que chacun ne s'incline que vers soi, que tant de déchéances s'étalent, qui ne se seraient pas accomplies si une compréhension opportune les avait su retenir à temps au bord du mal!

Vois-tu, on cherche avant tout son confort; et quand on en est gavé, on a le geste généreux de daigner regarder à côté de soi: Mais tiens, il s'y trouve un déshérité de la vie! sans doute n'a-t-il pas su se débrouiller, frauder un peu? le pauvre! il y a de ces badauds pas assez intelligents pour être malhonnêtes! qu'ils sont à plaindre! "—Dites donc, compère! Moi, si j'étais vous, Moi, je ferais ceci, cela! Vous verriez comme ce serait bien plus facile sur votre route, hein?" — Et, satisfait de ce conseil magnanime, on se retire, concluant: "Moi, je suis généreux, Moi, je ne suis abaissé jusqu'à ce raté pour le conseiller; le bon Dieu me tiendra sûrement compte de cette largesse pour expier mes p'tits péchés!" Et, tout en rigolant, notre homme est bien conscient d'avoir rempli son devoir "d'amour envers le prochain"... Mais, dans le fond de son coeur, strictement, vis-à-vis de lui-même, cette crédulité incroyable est-elle réelle? Mystère! Lui seul peut se répondre!

On est prodigue en conseils, soit, mais en conseils venant des lèvres seulement, peut-être même pas de l'intelligence, et que rarement du coeur: on donne un conseil banal, anodin, entendu ici ou là, comme on dirait: "Il fait beau" ou "Il pleut" sans plus de conviction ou d'émotion... On ne se donne pas la peine d'analyser les faits, d'essayer de comprendre un autre humain qui souffre, "en se mettant à sa place": pourquoi s'embourber dans les complications des autres?... Et dans cet effort compréhensif, pourtant, serait le secret d'un commerce sincère et généreux entre les hommes! On conseille légèrement, en oubliant que cet autre être n'a pas le même tempérament que soi, que les circonstances de sa vie sont différentes, que des impondérables sont peut-être la cause de ses faux-pas: on blâme et on conseille, sans aucun émoi, parfois même sans délicatesse, brusquement, et l'on n'y pense plus!... Si l'on voulait seulement prendre la peine de s'arrêter un instant pour essayer de comprendre cet être à bout de ressources qui s'arrête, là, pour nous mendier un peu de réconfort moral, un peu de tendresse, si l'on essayait au moins d'analyser son caractère à lui, en faisant abstraction du nôtre, si l'on voyait en lui un être bien différent de nous et qui n'a pas les mêmes réactions que nous en face des mêmes faits, et si l'on cherchait à comprendre ses réactions dérivant de son tempérament à lui, avant de réfléchir profondément au conseil que l'on pourra donner, et qui serait pour le plus grand bien de cet humain qui crie vers nous, combien le monde serait différent dans cette cordialité sincère! Si chacun s'appliquait ainsi à comprendre son prochain, ce serait vraiment un Eden de bonne entente fraternelle sur la terre: chaque être humain, en y mettant du sien ferait sa part dans ce grand tout qu'est le monde, et vraiment ce serait une réforme propice qui, ainsi prise à sa base, aurait peut-être son effet global... Y aurait-il tant de guerres si chacun voulait mieux s'exercer à la compréhension diplomatique des autres pays?...

Me voilà rendue loin, ma petite Michelle, mais crois pas que j'irais jusqu'à te parler de compréhension mutuelle entre le Ciel et l'Enfer... Tout ce petit réquisitoire, ma chérie, pour te prêcher l'indulgence envers tous; ne condamne jamais sans avoir pesé toutes les circonstances d'un cas, et encore, même là, on peut toujours soupçonner qu'il y a parfois des faits inconnus qui atténuent la responsabilité de ceux qu'on veut blâmer! En étant compréhensive, tu seras indulgente, et tu trouveras la vie moins laide; la générosité de ton coeur t'apportera le calme nécessaire à travers les constatations pénibles et dégoûtantes que tu pourras faire tout au long de la vie!

MADO.

Arvida, P. Q.



Pourquoi a-t-elle l'air si jeune?

Vous aussi, vous pouvez conserver cet air de jeunesse, un teint clair, des yeux vifs, et le pas élastique—que tous les hommes admirent. Laissez simplement le 'Sel de Fruit' d'Eno vous aider à obtenir la propreté intérieure qui est la base de cette beauté radieuse.

La santé intérieure s'obtient quand l'organisme est débarrassé des déchets alimentaires et de l'excès d'acidité gastrique qui causent souvent les maux de tête et les dérangements d'estomac. Une pincée d'Eno dans un verre d'eau avant le déjeuner aide à neutraliser l'acidité et à combattre la constipation qui est bien souvent la cause d'un mauvais teint et d'une sensation de nonchalance.

Eno est agréable à prendre et rafraîchissant—sans sels âpres et amers—ni sucre ou parfum artificiel d'aucune sorte. Achetez un flacon de 'Sel de Fruit' d'Eno aujourd'hui chez votre pharmacien.

. . . RAFRAÎCHISSANT AVANT LE DÉJEUNER



F-45

SOULAGEZ VITE LE

Rhume de Poitrine



avec la Pénétrante

BUCKLEY'S STAINLESS WHITE RUB



L'ON a vraiment plaisir à enfoncer les dents dans une grosse part de gâteau blanc léger, et si tendre qu'il vous fond dans la bouche! Et le gâteau qui est fait avec de la Farine Regal possède une saveur alléchante et délicieuse, de sorte qu'il n'exige aucun glaçage pour le rendre plus appétissant! La Farine Regal donne des gâteaux si bons, si uniformes et si fins que tout le monde se réjouit en les voyant.

Il est à la fois facile et économique d'employer de la Farine Regal pour toute la pâtisserie. La Farine Regal a constamment la qualité supérieure requise pour faire du bon pain, et la légèreté et l'uniformité nécessaires pour avoir des gâteaux parfaits. Une farine pour usage général épargne du temps, de l'ennui et de l'argent.



La Farine Regal se vend en sacs de 98, 49 et 24 livres et en sac pratique de 7 livres avec poignée

GÂTEAU BLANC SIMPLE

¾ tasse de beurre	½ tasse de lait
1 tasse de sucre granulé	1¼ tasse de Farine Regal tamisée
2 oeufs	2½ c. à thé de poudre à pâte
¼ cuillerée à thé de sel	¼ c. à thé d'extrait d'orange
	¼ c. à thé de vanille

Crémez ensemble le beurre et le sucre. Ajoutez les jaunes d'oeufs bien battus. Tamisez ensemble les ingrédients secs et ajoutez-les au premier mélange, alternativement avec le lait. Battez bien. Incorporez soigneusement les blancs d'oeufs battus en neige, ainsi que les parfums. Versez la pâte dans un moule à pain et faites cuire quarante-cinq minutes dans un four à 350°F., ou dans des moules à gâteau étagé ou des moules à muffins et faites cuire trente minutes à 370°F.

FIEZ-VOUS TOUJOURS À LA

FARINE REGAL

F25Y

LA FARINE REGAL EST MOULUE PAR LA ST. LAWRENCE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED, MONTRÉAL

Le coin de la Glaneuse

LES SECRETS DE LA MENAGERE

—Pour conserver le beurre très frais pendant plusieurs jours, le moyen le plus simple est de le tasser dans un petit bol et de retourner ce bol, dans une assiette à potage remplie d'eau salée. Le beurre, ainsi mis à l'abri de l'air, ne rancira pas.

—Le chou bouilli n'est indigeste que parce que vous négligez de prendre une précaution bien simple: changez l'eau de la casserole au milieu de la cuisson, vous le digérerez facilement.

—Ne jetez pas les coquilles d'oeufs; après avoir enlevé la peau blanche qui est à l'intérieur, pulvérisez-les le plus fin possible, pour ne pas rayer les objets que vous nettoierez. Nettez un peu de cette poudre sur un chiffon humide et servez-en au besoin pour brosser les marmites, les casseroles, que vous laverez ensuite à l'eau chaude et savonneuse, elles reprendront l'aspect du neuf.

—Quand les dents jaunissent, on leur fait recouvrer leur blancheur en les frottant avec une brosse trempée dans le jus d'un citron. Mais ne pas répéter cette opération trop souvent, car les gencives s'en ressentiront fâcheusement.

—Pour rendre les chaussures imperméables à l'eau, frottez-en les semelles et le bord de l'empeigne d'un mélange à parties égales de cire à parquet et de graisse de mouton.

—Mieux vaut couvrir vos oeufs à la coque d'eau bouillante retirée du feu et les y laisser cinq minutes, que les laisser deux ou trois minutes dans une eau qui continue à bouillir sur le feu. Dans le premier cas, ils sont plus digestifs et nourrissants.

—Ayez soin de faire bouiller quinze minutes dans l'eau vos pommes de terre en robe des champs avant de les mettre au four. Elles seront bien plus savoureuses que cuites complètement au four.

—Une théière dont on ne se sert pas durant quelques semaines finit par sentir le moisi. Pour y obvier, enfermez-y un morceau de sucre. Il absorbera toute l'humidité et votre théière, après de smois, n'aura aucun mauvais goût. Ou bien tenez-la dans un endroit sec, le couvercle ouvert.

—Vos doigts sentent-ils l'oignon? Lavez-les dans l'eau salée, l'odeur disparaîtra rapidement.

—Une bouillie de mie de pain et de vinaigre chaud constitue un emplâtre excellent pour guérir les cors aux pieds.

GLANEUSE.

Saint-Stanislas

SAINT-STANISLAS (D.N.C.)

DECES.-

Jos.-Gaétan-Adrien, inhumé le 27 octobre 1944, fils de M. et de Mme Roland Girard, décédé à l'âge de 3 mois.

Le 5 janvier est décédée une fille jumelle "Anonyme" de M. et de Mme Léon Fortin. Le 7 janvier, Marie-Lucette-Estelle, fille jumelle de M. et de Mme Léon Fortin également.

RECOMMANDES AUX PRIERES.-

Mme Arthur Baron, de St-Eugène, mère de Mme Albert Verville.

Mme A. Champagne de Montréal, née Marie Néron, fille de M. Edouard Néron.

M. Edouard Savard de cette paroisse qui laisse outre son épouse une fille Yvette, deux fils Robert et Roger. M. Savard était âgé de 38 ans et 5 mois.

Nos plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

VISITE.-

M. C.-Louis Aubé l. E. a visité les classes de notre paroisse au cours de la semaine.

MARGUILLIER.-

M. Wilfrid Villeneuve a été nommé marguillier. Le banc se compose de M. Antonio Simard, M. Victor Villeneuve et M. W. Villeneuve.

Saint-Bruno

SAINT-BRUNO (D.N.C.)

FUNERAILLES.-

Le 8 janvier eurent lieu les funérailles de M. Georges Côté, décédé à l'âge de 88 ans et 2 mois. Il était l'époux de feu Azeline Fortin et le frère de M. Abraham Côté, de St-Bruno, où il demeurait.

Le 27 janvier eurent lieu aussi les funérailles de dame Veuve Louis Belley née Marie Murray, décédée à l'âge de 84 ans et 9 mois. Elle était la mère de M. Alidor Belley, maire de la paroisse.

Nos sincères condoléances aux familles en deuil.

STATISTIQUES.-

Il y eut durant l'année 1944: 60 baptêmes, 12 mariages et 9 sépultures.

MARGUILLIER.-

M. Joseph Girard a été élu marguillier en remplacement de M. Amable Turcotte, sortant de charge. Le banc se compose de MM. Joseph Tremblay (Alex), M. Edgar Bouchard et M. Joseph Girard.

GRATIFICATION.-

Mlle Jacqueline Côté, institutrice à St-Joseph-d'Alma a obtenu une prime de $20 pour le succès dans l'enseignement, par l'entremise de l'inspecteur Lorenzo Côté.

JEUNES LAURENTIENS.-

Un couvre-lit, offert comme prix d'un tirage organisé par les Jeunes Laurentiens a été gagné par M. Armand Pilote, de Saint-Bruno.

Notre-Dame-de-la-Doré

NOTRE-DAME DE LA DORE (D.N.C.)

FUNERAILLES.-

Le 8 février est décédée après une longue maladie, Dame Henri Asselin, née Yvonne Bédard à l'âge de 40 ans et 7 mois.

Ses funérailles eurent lieu parmi un concours de parents et d'amis qui ont tenu à rendre un dernier témoignage d'estime à cette dame vertueuse. La dépouille mortelle était portée par ses quatre beaux-frères,, Messieurs Joseph, Denis, Adelard et Cyprien Asselin; son frère, Cyprien Bédard portait la croix. Sincères condoléances à la famille en deuil.

De qualité toujours uniforme!

LE THÉ RED ROSE

"est du bon thé"

Le Thé RED ROSE Orange Pekoe est merveilleusement bon!

4416F

St-Prime

SAINT-PRIME (D.N.C.)

Samedi le 10 février eurent lieu à Saint-Prime les funérailles de Mme Ludovic Tanguay, née Gilberte Laberge.

M. l'abbé Arthur Daniel fit la levée du corps chez M. Ths-Ls Laberge où était exposée la défunte.

La dépouille mortelle fut ensuite transportée en l'église de St-Prime. Les porteurs étaient MM. Gérard Jean, Roméo Lindsay, Antoine Bouchard, J.-Clément Bouchard, Laurent Lalancette, Auray Béland, Fernand Bouchard, Albert Perron. M. Jos. Potvin portait la croix.

Le service fut chanté par M. l'abbé Henri Tremblay curé de St-Prime.

La défunte laisse pour pleurer sa perte: outre son époux, M. Ludovic Tanguay, un fils, Gérard, son père et sa mère: M. et Mme Ths-Ls Laberge, ses soeurs, Alma Rose (Mme Almas Perron de Shipshaw) Olivette (Mme Josaphat Verrault de St-Prime) Béatrice (Mme Adrien Vézina d'Arvida) Rita (Mme Gaston Béland de Ste-Prime) Blanche, Anne-Marie et Françoise, ses frères, Charles-Emile de Roberval, Pierre et Jean-Marie de St-Prime.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Petite Rivière St-François

PETITE RIV.-ST-FRANCOIS (D.N.C.)

DECES.-

Une famille de cette paroisse a été cruellement éprouvée par le décès du chef de cette famille M. Alfred Côté, âgé de 41 ans, survenu le 20 janvier et de la fille ainée Mlle Edith Côté, âgée de 17 ans décédée le 3 février.

M. Côté était l'époux de Dame Marie-Anna Bouchard, et laisse une famille nombreuse.

MORT SUBITE D'UNE ENFANT.-

Une enfant de six ans, fille de Mme Vve Abel Simard est morte subitement. Elle était à jouer au dehors de la demeure avec de petites compagnes quand soudain elle s'affaissa dans la neige.

A ces familles en deuil nos sincères condoléances.

PARTIES DE CARTES.-

Au cours de janvier et février, deux parties de cartes ont eu lieu, l'une en la demeure de M. François Lavoie et l'autre chez M. Joseph Simard. En faveur des oeuvres paroissiales et des missions.

MARIAGES.-

Lundi 5 février a été béni le mariage de Mlle Turgeon fille de M. Ulysse Turgeon, de la Baie-St-Paul, à M. Patrice Simard fils de M. Joseph (Thomas) Simard.

Courrier de la Côte-Nord

LES BERGERONNES

BERGERONNES (D.N.C.)

La guignolée qui eut lieu au mois de janvier pour éteindre la dette de la Fabrique a rapporté un montant de $4000. Nous donnerons d'autres résultats plus tard.

Le service d'aviation est très rapide et rend d'immenses services à la population. Le service refuse souvent de faire des voyages à cause de la température parfois inclémente.

M. l'abbé Joseph Thibeault ainsi que M. Paul-Henri Tremblay et le capitaine Rodolphe Pagé se sont rendus récemment en avion prendre un dîner à l'Ile-aux-Coudres. Ils quittèrent les Bergerones à 11 h. a.m., et débarquèrent à l'Ile-aux-Coudres à midi moins quart sur le terrain de M. Pierre Boudreault près de l'église de l'endroit. C'est la première fois qu'un avion atterrissait à l'Ile-aux-Coudres. La population de l'Ile-aux-Coudres se rendit à l'arrivée de l'avion et à souhaité la bienvenue aux trois voyageurs.

LES ESCOUMAINS

ESCOUMAINS (D.N.C.)

M. l'abbé Louis Renaud bénissait récemment le mariage de M. Daniel Thérien fils de Mlle Alvénia Pelchat, fille de M. Roméo Pelchat, marchand. Les témoins étaient MM. Wilfrid Therrien et M. Roméo Pelchat. Nos souhaits de bonheur aux jeunes mariés.

Aussi le mariage de M. Maurice Bouchard, et de Mlle Martine Moreau. Les témoins étaient M. Alexis Bouchard et M. Jos.-Pierre Moreau. Nos voeux de bonheur aux deux jeunes époux.

Est décédée à l'hôpital Laval, de Québec, Mlle Yvonette Bouchard, fille de M. Edouard Bouchard et de Dame Rosanne Moreau. Elle était âgée de 18 ans. La sépulture a eu lieu à Québec.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

M. Napoléon Sirois a été élu maire des Escoumains par une majorité de 150 voix sur son adversaire M. Roméo Pelchat.

Mardi, 13 février en l'église paroissiale a été béni le mariage de Mlle Blandine Tremblay, fille de M. Pierre Tremblay à M. Adrien Simard fils de M. Noël Simard.



GRATIS!

Une belle robe d'intérieur, 30% *en argent*, votre choix parmi nos 75 primes *données GRATUITEMENT* aux personnes qui vendront 50 paquets de graines de légumes à 10 *cents*. Travail facile. *NOUS AVONS CONFIANCE EN VOUS.* Demandez 50 paquets et le catalogue gratis à:

ALLEN NOUVEAUTES

Dépt. P. S. ST-ZACHARIE, P. Q.

NOUVEAU? NON!



Combien de fois, madame, avez-vous essayé quelque chose de nouveau pour revenir, désappointée, sur ce qué vous aviez trouvé bon jusque-là? Combien de remèdes sont venus sur le marché pour disparaître bientôt. Dans les PILULES ROUGES, rien de nouveau. La raison? S'il fallait faire du nouveau, il faudrait les faire moins bonnes. Depuis près de 50 ans, qu'elles sont sur le marché; c'est la meilleure preuve de leur efficacité!

Prenez les bonnes PILULES ROUGES, sans crainte, dans les cas de: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE). Mais lorsque vous en achetez, voyez à ce que la boîte soit une copie exacte de la gravure reproduite dans cette annonce; l'étiquette qui entoure la boîte est imprimée en rouge sur papier blanc et porte le nom de la Compagnie Chimique FRANCO Américaine Ltée. Les PILULES ROUGES ne sont jamais vendues de porte en porte ni au cent.

Commencez votre traitement aujourd'hui même et économisez en achetant trois boîtes à la fois.

Pilules Rouges par la poste: 50¢ la boîte ou 3, $1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal. 18.

Le "Progrès du Saguenay"

Publié par L'Imprimerie du Saguenay, Limitée,
Case postale 218 — 12, avenue Labrecque, CHICOUTIMI, P. Q.
RÉDACTION et ADMINISTRATION: 12, av. LABRECQUE
TÉLÉPHONE: No 451-457.

ABONNEMENT:
CANADA: $2.00; A L'ETRANGER: $3.00

Laterrière

LATERRIERE (D.N.C.)

CHEZ LES FERMIERES.-

Pour cause de maladie, Madame Ernest Gauthier ayant démissionné comme présidente, les dames fermières ont élu par acclamation, Madame Albert Tremblay comme présidente.

Madame Tremblay remercie sincèrement ses compagnes de l'honneur qu'elles lui ont fait.

Madame Phidyme Bouchard a été élue vice-présidente.

La secrétaire et les autres membres nommées l'an dernier demeurent au même poste.

Nos félicitations à toutes.

Sont de retour de l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, Mesdames Ernest Gauthier, Herman Gauthier et Roméo Lapointe. A toutes nous souhaitons complet et prompt rétablissement.

Au Saint-Sacrement

Vendredi soir à 7 h. 15, il y aura heure d'adoration dialoguée à la chapelle des Servantes du T. S. Sacrement.

LE MOYEN D'ETRE RICHE

Est *riche*, celui qui dépense moins qu'il gagne.

Est *riche*, celui qui remet à plus tard l'achat d'un objet qui n'est pas indispensable.

Est *riche*, celui qui ne fait pas de dettes.

Est *riche*, celui qui donne aux pauvres.

L'aumône n'a jamais appauvri personne; qui donne aux pauvres prête à Dieu.

DEMANGEAISON ARRETEE EN UN CLIN D'OEIL OU ARGENT REMIS

Pour soulager vite la démangeaison causée par eczéma, pied d'athlète, gale, pustules, etc., employez la PRESCRIPTION D. D. D. liquide, médicamentée, pure, rafraîchissante. Non graisseuse, non tachante. Soulage promptement la démangeaison vive. Ne souffrez plus. Demandez à votre pharmacien la PRESCRIPTION D. D. D.

C'EST L'HEURE DU CAFÉ MAXWELL HOUSE!





Quand de Bons Amis se recontrent

SCELLEZ les vieilles amitiés . . . gagnez-en de nouvelles . . . en dégustant une délicieuse tasse de Maxwell House. Il y a quelque chose que l'on aime dans la saveur stimulante de ce merveilleux café qui possède TROIS caractéristiques.

D'abord, vient sa QUALITÉ EXCELLENTE. Le Maxwell House contient des cafés de choix de l'Amérique Latine. Chacun d'eux est choisi pour la qualité spéciale de sa saveur, de son arome ou de sa force.

Puis, son MÉLANGE EXPERT — Une tradition Maxwell House. Il réunit ce qu'il y a de meilleur dans tous ces bons cafés pour en faire un mélange délicieux.

Et la TORRÉFACTION RADIANTE du Maxwell House retient tout l'arome de ce café parce qu'elle torréfie chaque grain *uniformément* — jusqu'au centre.

Vu la *triple qualité* du Maxwell House — faites-en votre café habituel.

CAFÉ MAXWELL HOUSE

Un Produit de General Foods

MH205F

croix d'argent au cou, et tu me donneras de quoi porter des sabots?

— Tu auras une croix d'or et tu porteras des souliers de soie, comme une demoiselle noble, répliqua *Jean Rouge-gorge*.

— Et que faut-il faire pour cela, mon cher petit coeur?

— Il faut me suivre où je te mènerai.

Blanche épine répondit qu'elle ne demandait pas mieux, et elle se mit à courir, conduite par *Jean Rouge-gorge*.

Il lui fit traverser des landes, puis des taillis, puis des champs de seigle, et il arriva enfin sur la dune, vis-à-vis des *sept îles*.

Là, il s'arrêta et il dit à la petite fille:

— Ne vois-tu rien sur le sable, là-bas, devant toi?

— Oui, bien, répondit *Blanche épine;* je vois de grands sabots de hêtre qui n'ont pas été rougis au feu et un bâton de houx qui n'a pas été coupé à la faucille.

— Mets les sabots et prends le bâton.

— C'est fait.

— Maintenant, tu vas marcher sur la mer jusqu'à la première île et tu en feras le tour, d'ici que tu ne trouves un rocher sur lequel pousse du jonc couleur de mer.

— Après?

— Tu cueilleras le jonc, tu en feras un lien.

— C'est comme fait.

— Tu frapperas ensuite le rocher avec ton bâton de houx, il en sortira une vache que tu attacheras avec la corde de jonc et que tu ramèneras à ta mère pour la consoler d'avoir perdu *la Noire*.

pété ce qu'on apprend aux petits bergers qui gardent les troupeaux dans la montagne.

Va-t'en par saint Hervé, si tu es loup des champs,
Va-t'en par le vrai Dieu, si tu es Satan[1].

1*Mar vezez Guilhou, ra'zy pell, en han Doué,*
Mar vezez satann, ra'zy pell drè sant Hervé.

Cette formule d'exorciste a été évidemment inspirée par une circonstance de la vie de saint Hervé. Ce saint ayant été chargé par son oncle Wlphroëdus de garder sa maison pendant que ledit Wlphroëdus faisait un voyage, chargea un serviteur de conduire l'âne de son oncle au pré. "Mais le loup l'y ayant rencontré, à son avantage le dévora. Le garçon voyant cela, et n'y pouvait remédier, se prit à crier et forliner le loup. Saint Hervé, qui lors était en prières dans l'oratoire, entendant ce cry, sort dehors, et, informé comme tout s'estait passé, rentre dedans, redouble sa prière, priant Dieu de ne permettre à son occasion ce dommage arrivé à son bon oncle et hoste. Comme il priait ainsi, voilà venu le loup à grand erre. Ce que voyant le serviteur, criait au saint qu'il fermast la porte de la chapelle sur soy; mais le saint luy respondit: "Non, non, il ne vient pas pour mal faire, "mais pour amender le tort qu'il nous a fait: amenez-le et vous en servez comme vous faisiez de "l'asne." Ce qu'il fist; et estait chose admirable de voir ce loup vivre en mesme estable avec les moutons, sans leur mal faire, trainer la charrué, porter les faix et faire tout autre service comme une bête domestique."

On trouve dans la vie de saint Malo un miracle du même genre. Ce saint obligea un' loup, qui avait dévoré son âne, à remplacer ce dernier.

CHRONIQUE SYNDICALE

MAISONS DU "WARTIME HOUSING"

Revenant à la charge, après de récentes démarches à Ottawa, le Syndicat expose en détail toutes les raisons qui motivent une réduction de loyer, puis si cela est impossible, parce que les conditions doivent être les mêmes partout au Canada, il demande alors qu'une allocation spéciale de $7.50 par semaine soit accordée aux locataires des maisons du temps de guerre, de la Région du Saguenay, tout comme elle est accordée à ceux qui vont travailler dans une autre province que la leur, pour leur aider à payer leurs frais de chambre et pension.

Et enfin que si cette allocation spéciale ne peut pas être accordée, que les maisons du "Wartime Housing" de la région, comme il y en a déjà une centaine de vides, soient déclarées "excédent de production de guerre" (surplus to requirements) et remises à l'organisme qui s'occupe de la vente des matériaux de guerre (war assets disposal), qui, lui, pourra baisser le prix des loyers.

LE SYNDICAT DE LA POTERIE

Vers la mi-février le Syndicat national des Employés de la Poterie signait sa première convention collective de travail avec les dirigeants de cette coopérative.

Le contrat signé est un des plus avantageux que les Syndicats de Chicoutimi aient encore eu le plaisir de signer. Avantageux, le contrat l'est autant pour les employeurs que pour les employés. De part et d'autre on a fait preuve d'un bel esprit d'organisation professionnelle et syndicale. Le contrat a été signé dans la poterie même, en présence de tous les employés.

Les principes de séniorité sont reconnus pour les promotions, les congédiements et le réembauchage. Mais la grande innovation de ce contrat, c'est la reconnaissance de la clause du maintien d'affiliation. Les employeurs ont aussi accordé la préférence syndicale et la retenue syndicale.

LE SYNDICAT DES LIQUEURS SAGUENAY

Le Syndicat National des Employés de O. Demers Ltée, et des Liqueurs Saguenay a signé une nouvelle convention collective avec ses employeurs le premier mars. Les négociations ont été longues et parfois pénibles, mais comme de part et d'autre on y a mis beaucoup de bonne volonté et de conciliation on a fini par arriver à un résultat très satisfaisant.

Les membres du Syndicat auront la préférence sur les autres employés quand il s'agira de promotions et de congédiement, pourvu toutefois qu'ils soient aussi compétents et de séniorité égale aux autres. Les employeurs retiendront la cotisation syndicale sur le salaire pour en faire remise ensuite au Syndicat. Un autre point avantageux de cette convention c'est la reconnaissance du principe de séniorité dans les promotions et les congédiements.

LE SYNDICAT DU COMMERCE DE GROS

Le représentant de la Corporation des Grossistes de Chicoutimi, Monsieur Laviolette, a longuement discuté avec les négociateurs du Syndicat des Employés du Commerce de Gros, le projet de convention collective soumis par le Syndicat. Ils se sont entendus sur un grand nombre de clauses, mais quelques-unes sont demeurées en suspens. Le Syndicat est toujours dans l'attente.

LE SYNDICAT DU TELEPHONE

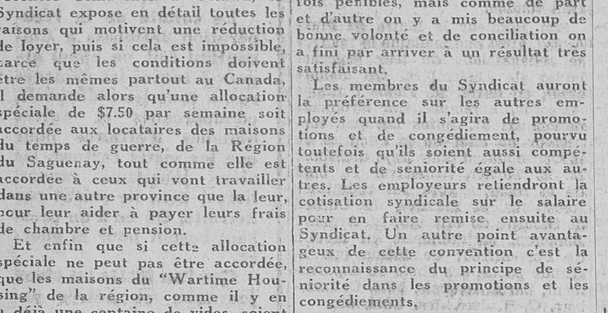
Le 11 décembre dernier, le Syndicat National des Employés de Téléphone du Saguenay signait avec la Compagnie sa première convention collective de travail.

Les négociateurs du Syndicat et les représentants de la Compagnie ne s'étaient pas entendus sur les heures de travail et les salaires. Le cas fut porté devant le Conseil Régional du Travail en temps de guerre qui vient de rendre sa décision. Il accorde une augmentation représentant la moitié de ce que demandait le Syndicat.

Cette ordonnance est rétroactive au 7 octobre 1944.

Les opératrices de Port-Alfred recevront $60.00 et plus d'arrérages et verront leur salaire augmenté de $12.50 par mois. Celles de Chicoutimi, Jonquière et Kénogami bénéficieront d'augmentations de salaire de $6.50 et plus par mois. A Arvida les augmentations seront moins sensibles.

Quant aux heures de travail, le Conseil Régional ORDONNE que la durée des heures de travail de la semaine normale (soit 42 heures par semaine) soit maintenue.



Cartes professionnelles

ARCHITECTES

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
Edifice Giroux, rue Racine
CHICOUTIMI, QUÉ.
— TÉL. 358 —

DENTISTE

Dr PAUL RIVERIN
DENTISTE
885, RUE RACINE
Voisin du Théâtre — Chicoutimi
TÉL: 880
(BUREAU ET RÉSIDENCE)
Anesthésie au gaz

AVOCAT

Joseph Dandurand
AVOCAT
244, RUE RACINE — TEL. 787
CHICOUTIMI

AVOCATS

Talbot et Lagacé
AVOCATS
Honorable Antonio Talbot, C. R., M. A. L.
Louis-René Lagacé
CHICOUTIMI

AVOCAT

Jules Landry, C. R.
AVOCAT
97, RUE RACINE — TÉL. 323
CHICOUTIMI

AVOCAT

TÉL.: 295 — 256 RACINE
Roland Angers
AVOCAT
CHICOUTIMI
Bureaux en face de la Commission des Liqueurs

COMPTABLES

Tél. Bur.: 3-7258
Tél. Rés.: 4-0358
Victor La Rochelle, L.S.C., C.A., C.P.A.
Licencié en Sciences Commerciales
Comptable Agréé
Chartered Accountant
Comptable Public Licencié
111, Côte de la Montagne
QUEBEC

COMPTABLE

Boulanger, Fortier & Rondeau, C.A.
Comptables Agréés
Chartered Accountants
Maurice Boulanger, B.A. C.A
Syndic Licencié
Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A
Real, A. Rondeau, B.A., C.A.
71, rue St-Pierre, Tél.: 2-4079
QUEBEC

Léonard Lavallée, Ba. O.
Optométriste
Bachelier licencié de l'Université de Montréal
190, rue St-Dominique — JONQUIERE, P. Q.
Ouvert le soir de 7 h. 30 à 10 hrs les lundis, vendredis et samedis.


Examen de la Vue
Tous les jours de 9 hrs à midi a.m. 1h.30 à 5h.30 p.m.

GAUTHIER & TREMBLAY
Antoine Gauthier — Licencié en Sciences Commerciales. Comptable Agréé. Chartered Accountant.
Impôts - Vérification — Comptabilité — Syndics
Gaston Tremblay — Licencié en Sciences Commerciales. Comptable Licencié. En Prix de Revient. Syndic de Faillites.
249, RUE RACINE — CHICOUTIMI — TEL.: 185

"Ça, c'est du bon café!"
LE CAFÉ "SALADA"
NOUVEAU-DÉLICIEUX!

Lettre de S. H. le Maire de Jonquière

Nous laissons à S. H. le maire Jules Gauthier l'entière responsabilité de cette seconde lettre qu'il nous adresse pour publication.

Jonquière, le 27 février 1945.

Monsieur Henri Beaulieu,
Jonquière.

Mon cher Collègue,

Votre réplique parue dans le *Progrès du Saguenay* du 22 février m'a fait plaisir, parce que, pour une fois, vous avez essayé de motiver un de vos votes contraires à mes idées.

Vous admettrez, toutefois, que ce n'est pas votre première dissidence et que, lorsque vos votes ont été convenables, je les ai acceptés. Vos prétendus coups directs m'ont plu aussi, puisque c'est ma manière à moi de me battre, franchement, sincèrement, bien en face, et c'est ce dont je souffrais avec vous.

Vraiment, M. Beaulieu, si vous ne m'aviez pas posé une question, la lutte serait finie entre nous, car vous n'avez fait que confirmer les faits tout en tâchant de les atténuer pour le bénéfice de votre cause par des raisonnements simplistes.

Mais avant de répondre à votre question, permettez-moi de faire quelques rectifications:

1°—Non, M. Beaulieu, il ne s'agit pas ici d'une simple question d'intérêt local, mais plutôt d'une affaire importante, qui intéresse, comme vous le dites, des villes, des villages et vous auriez pu ajouter des comtés; question dont la décision est sujette au tribunal de la Régie des Services Publics de Québec;

2°—Non, M. Beaulieu, ce n'est pas le Service d'Autobus du Lac-Saint-Jean qui a retardé la demande de M. J.-E. Bergeron à ladite Régie, mais bien Autobus et Taxis, Ltée;

3°—Non, M. Beaulieu, ce n'est pas moi qui suis l'associé de M. Adélard Morin, propriétaire du service d'Autobus du Lac-Saint-Jean, mais bien M. Jos. Gauthier, domicilié au No 222, rue Saint-Hubert, à Jonquière;

4°—Non, M. Beaulieu, ce ne sont pas les conseils des villes et des villages environnants, qui ont passé une seule résolution, qui sont des imbéciles, des ridicules;

5°—Non, M. Beaulieu, ce n'est même pas le Conseil de la ville de Jonquière qui mérite ces épithètes, mais seulement et uniquement les échevins de mon Conseil, qui ont tout fait pour passer les deux résolutions reproduites dans ma lettre du 5 février courant, résolutions qui parlent par elles-mêmes et qui ne manquent pas de qualifier leurs auteurs sur première lecture; résolutions que pas un conseil n'aurait voulu voir devant un tribunal, pour la bonne renommée de ce conseil et la fierté de ses électeurs.

Revenons maintenant à votre question: *La Compétition en affaires, qui peut arrêter cela?* et votre dicton: *"Vivons, mais laissons vivre"!* C'est justement parce que vous n'avez pas le sens de la compétition et que vous comprenez mal votre dicton que mes collègues et moi-même n'ayons pu accepter vos idées. Parlons donc de votre homme qui a dépensé une fortune pour établir un commerce dans un endroit. Bien, M. Beaulieu, si je voulais faire une concurrence loyale à ce monsieur, je m'établirais, pas chez lui, mais pas trop loin de lui pour tenter ma chance. Mais, si au contraire, je voulais prendre sa place, je prendrais les moyens honnêtes et légaux à ma disposition à cette fin. Je lui demanderais s'il est à vendre et, si oui, je l'achèterais, le paierais, un point, c'est tout.

De même, si je voulais prendre la place de MM. Morin et Gilbert, je leur demanderais s'ils sont à vendre, et, si non, je resterais chez moi ou j'irais m'installer ailleurs. Ça, c'est de la compétition loyale, là votre dicton a du sens, car vous, vous voulez vivre, vous et vos amis et vous oubliez de laisser vivre les autres.

Mais au lieu de feindre naïvement la compétition et de simuler que vous ne faites pas de distinction entre un nouveau commerce et un commerce établi, dites donc sincèrement, M. Beaulieu, quelles sont les raisons qui ont entouré la passation de la résolution du 15 janvier en contradiction complète de celle du même conseil en date du 2 octobre 1944?

Parlez donc des promesses réciproques et mesquines qui ont entouré cette volte-face relative à une certaine démission, à une certaine place, à une certaine pension, à un certain commerce, à un certain gagne-pain?

Savez-vous ce que pense l'Association des Propriétaires d'Autobus de Québec au sujet des dédoublements de services sur des lignes déjà existantes? Je vous conseille de lire son bulletin du 2 février courant à ce sujet, qui conclut en ces termes: "On ne peut laisser un opérateur se défendre tout seul, lorsque, après un grand nombre d'années, il a réussi à rendre un service payant, il se voit menacé d'une compétition sur ce service qu'il aurait ainsi développé lui-même au bénéfice d'un autre; que cet autre soit un membre ou non de l'Association, nous serons contre lui et les directeurs croient que c'est une des raisons d'ETRE de l'Association que d'en agir ainsi."

Comment pouvez-vous soutenir logiquement et honnêtement, M. Beaulieu, que le service que veut donner M. Bergeron ne serait pas de nature à empiéter et à nuire considérablement au service que donnent MM. Morin et Gilbert? Comprenez aussi, M. Beaulieu, que si mes collègues et moi-même, nous nous sommes objectés à votre résolution du 15 janvier 1945, ce n'est pas par malice, ni par intérêt personnel, comme vous essayez de le faire croire, mais bien par obligation, mais bien parce qu'il n'était pas juste de laisser juger le Conseil de ville de Jonquière et sa population d'après la teneur de cette résolution, devant un tribunal quelconque.

Nous connaissons, nous aussi, les contribuables de Jonquière et vous aurez toute notre collaboration pour les défendre à l'occasion. Nous savons ce qu'ils aiment et ce qu'ils veulent pour les administrer: des hommes conséquents et logiques dans leurs actes, des hommes libres, capables de prendre les intérêts de la ville, des hommes honnêtes pour que, si la Ville a besoin d'acheter 400 tonnes de charbon et que ce charbon se vend $14.00 la tonne, ils le paient $14.00.

Il est aussi à votre connaissance, M. Beaulieu, que je suis un être sociable. Je vis en société avec un confrère depuis bientôt 20 ans. J'ai toujours aimé à prendre ses conseils, ceux de mon curé et de bien d'autres. Un jour, j'eus même le compliment, d'avoir eu des beaux sentiers dans ma vie et d'avoir eu le génie de les suivre.

Je ne veux pas mépriser vos conseils, M. Beaulieu, mais d'après mon expérience personnelle et les preuves que vous m'avez données à date, vous seriez mieux qualifié pour en recevoir que pour en donner, car, vous le savez bien, pour avoir voulu suivre vos idées, vous avez payé fort cher.

Vous pourrez rester sage à mon endroit, si le coeur vous le dit. Toutefois, s'il vous prenait la fantaisie de m'écrire ou de me parler bien en face, je vous dégage de toute responsabilité de ma part, car avec les armes dont vous disposez pour me vaincre, vous m'amusez. Cependant, une chose que je regretterais, si vous persistez à poursuivre vos erreurs, je serai forcément obligé de sacrifier mon sport favori pour avoir le temps de les réparer.

Bien à vous,

J. GAUTHIER, N.P.,
Maire, Ville de Jonquière.

N.D.L.R. — Nous considérons cette lettre de S. H. le maire Gauthier comme finale, M. l'échevin Beaulieu pouvant cependant nous adresser une courte réplique s'il le désire.

Chez nous,

Le pain le plus doré, le plus léger, le plus appétissant est fait avec la
FARINE PURITY

Décès

Dame Marie-Louise Gauthier, épouse de M. Louis Gagnon est décédée à Saint-Prime à l'âge de 72 ans.

Les départements de la Police et des Incendies de Kénogami

Rapport de l'année 1944

STATISTIQUES DES DELITS

Nombre total des arrestations	202
Arr. par mandat	56
Arr. à vue	146
Sommations signifiées	310
SEXE:	
Hommes mariés	53
Hommes célibataires	132
Femmes mariées	8
Filles	9

Disposition des prisonniers. — En cour du Recorder, 94; En cour du magistrat, 70; Pour protection, 9; Règlements hors cour, 29.

Rapports divers:

Appels de police	358
Accidents d'automobiles	39
Personnes blessées par ces accidents	6
Amendes pour manquements aux règlements de circulation	122
Avis divers et lettres signifiées	3683
Enfants perdus et conduits aux parents	26
Enquêtes diverses	63
Rapports et plaintes reçus	444
Subpoenas signifiés pour cour du Recorder	12

La cour du recorder a rapporté au cours de l'année la somme de $2,092.50 et les règlements de circulation $244.00.

L. DASYLVA,
Chef de Police.

RAPPORT ANNUEL DU DEPARTEMENT DES INCENDIES

Appels reçus au cours de l'année	74
Total des appels	74
Par indicateur automatique	31
Par téléphone	43
Causes des appels:	
Feux de cheminées	41
Feux de tuyau	11
Par l'électricité	2
Feux de couverture	2
Causes inconnues	4
Feux divers	10
Explosion de gazoline	1
Fausses alarmes	13
Pertes causées par le feu:	
Janvier	$ 1,064.50
Février	280.26
Mars	29,129.10
Avril	654.00
Mai	9,336.72
Juin	146.60
Juillet	70.00
Août	Nil
Septembre	16.50
Octobre	2,329.47
Novembre	102.60
Pour 11 mois	43,099.85

PERTES POUR LA PERIODE DES DIX ANNEES PRECEDENTES

Année	Montant déboursés par les Compagnies d'assurances	Pertes per capita
1934	$ 2,215.00	0.46
1935	5,555.00	1.11
1936	4,935.00	0.99
1937	4,415.00	0.88
1938	63,420.00	13.31
1939	22,080.00	4.42
1940	9,015.00	1.80
1941	6,775.00	1.36
1942	21,070.00	3.14
1943	28,000.00	2.79

Moyenne générale pour les 10 ans, pertes par année $16,748.00
Pertes moyennes par incendie 1,139.18
Perte moyenne per capita 3.02

L. DASYLVA,
Dépt des incendies.

Nouvelles de la semaine

INCENDIE RAPIDEMENT MAITRISE

Les pompiers de Chicoutimi ont maîtrisé très rapidement mardi matin un commencement d'incendie qui s'était déclaré vers 7 h. à l'édifice Dubuc. L'eau et la fumée ont causé cependant quelques dommages.

UNE CONFERENCE A ARVIDA, LUNDI

Le Women's Canadian Club a invité comme conférencier pour le lundi 5 mars, à Saguenay Inn, Arvida, M. Dickie Bird, qui parlera du sujet: *"Camera trails along nature trails."*

M. Bird agrémentera sa conférence de projections lumineuses.

Les membres sont priés de remarquer que c'est pour 2 h. 30 de l'après-midi.

CERCLE LACORDAIRE DE LA CATHEDRALE

Vendredi soir à 8 h. 30, dans la salle publique de la Cathédrale, il y aura réunion des dirigeants et dirigeantes des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc de la Cathédrale.

Dimanche soir à 8 h. 30 à l'hôtel de ville sera tenue la réunion mensuelle de tous les membres des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc de la Cathédrale.

LA COOPERATIVE DE NORMANDIN

Mil neuf cent quarante-quatre marquait la dixième année d'opérations de la Société coopérative agricole de Normandin. Fondée en 1935 avec 28 membres, elle en compte aujourd'hui 133. Le bilan préparé en date du 15 décembre 1944, couvrant les opérations des 12 mois précédents, a été soumis à l'assemblée générale des membres le 31 janvier dernier. Le chiffre d'affaires de la société a augmenté considérablement: de $292,674.55 en 1943, il est passé à $410,298.66 en 1944, soit une augmentation de $117,624.11. Le profit net de l'année a été de $10,-011.27.

La Coopérative de Normandin a réalisé depuis sa fondation pour $1,569,480.19 d'affaires et fait un profit net global de $37,090.86. Le bureau de direction de cette société progressive se compose de MM. Philadelphe Ferland, président; Louis Dallaire, vice-président, Henri Servant, Roméo Théberge; F.-X. Fortin et Lucien Bouchard, gérant.

M. ADELARD FORTIN DECEDE SAMEDI

M. Adélard Fortin "Henri" époux de Dame Mary Villeneuve du rang Saint-Jean-Baptiste de Chicoutimi, est décédé samedi matin à l'âge de 75 ans et 10 mois. Ses funérailles ont eu lieu mardi matin à 10 heures en la cathédrale. M. Fortin était président de la Commission scolaire de la paroisse de Chicoutimi depuis 10 ans.

Nos condoléances à la famille.

Conférence de M. le Dr Gobeil

CE SOIR, AU SEMINAIRE

L'Association des Anciens élèves du Séminaire a invité M. le Dr Louis-Joseph Gobeil, de Grande-Baie, à donner une conférence, ce soir, au Séminaire.

Tous les Anciens élèves sont cordialement invités à y assister avec leur épouse. La conférence commencera à 8 heures.

Conseil de Jonquière

A la réunion du 19 février, présidée par S. H. le maire Gauthier, assistaient MM. les échevins Philippe Dechesne, Pitre Tremblay, Adélard Bouchard, Théo. Tremblay, L. Lesperance et Henri Beaulieu. Le greffier donne lecture de la lettre dans laquelle le Maire explique pourquoi il a refusé de signer le procès-verbal du 15 janvier. Le vote est pris à ce sujet et la majorité appuie le refus du Maire.

La requête présentée par un groupe de contribuables de la paroisse de Saint-Laurent, avec l'appui de M. l'échevin Beaulieu, est référée au comité de la voirie pour attention spéciale.

Le département électrique est autorisé à faire une expertise dont le coût ne devra pas dépasser $500 concernant le changement de la petite turbine pour une autre de l'usine de Pibrac avec 2500 forces.

Les mutations de propriétés suivantes sont approuvées: Philippe Fortin, au lieu de Louis-Joseph Bergeron; Frs-Alexandre Harvey, Maurice Harvey, Agésilas Harvey et Oscar Harvey, Eustache Harvey; Alvida Martel, Donat Larouche, Armand Bergeron, Beurrerie de Jonquière; Faïda Provencher, Joseph Bouchard; Idas Vaillancourt, Georges Vaillancourt; Georges Tremblay "Oscar", Mme Ernest Lavoie; Georges Tremblay "Oscar", Mme Geo. Tremblay; Joseph Bolduc, fils Euchariste, Gaston Campagna; Lorenzo Riverin "Georges", Dame Léon Saulnier; Stanley Tremblay, Joseph-Emile Morneau; Stanley Tremblay, Joseph-Emile Morneau; Mlle Marie-Alma Tremblay, Joseph Tremblay; Ludger Gauthier, Dame Thomas Gauthier; Georges Tremblay, fils d'Oscar, Dame J.-Erniest Lavoie.

M. le sénateur Vaillancourt à la radio

L'honorable M. Cyrille Vaillancourt, aviseur spécial de M. Donald Gordon, président de la Commission des Prix et du Commerce, parlera à tous ses compatriotes Canadiens français et plus spécialement aux dames, le 6 mars de 2 h. 30 à 3 h., sur le réseau français de Radio-Canada. La causerie de l'honorable M. Vaillancourt aura lieu en même temps que celle de M. Gordon, qui parlera à nos compatriotes de langue anglaise.


"Notre Régulateur de Famille est
Les PILULES" du DR CHASE
pour les Reins et le Foie


Dotez votre foyer d'après-guerre de l'ultime en musique...

Quand la Musique Égayera Tous Les Membres de la Famille
Voici l'un des magnifiques radios-phonographes RCA Victor, célèbres pour leur tonalité, leur réception supérieure et leur reproduction parfaite de la musique sur disques. Ils vous permettent d'entendre la musique de votre choix sans oublier les charmes d'une distraction radio-phonique sans égale.

Quand la paix sera rétablie, votre premier désir sera tout probablemet de goûter les plaisirs qu'apporte la possession d'un radio neuf. Présentement, les immenses ressources de RCA Victor en fait de recherches, inventions et fabrication sont consacrées à la guerre. Mais, lorsque la production de radios pour les civils recommencera, l'expérience de RCA Victor comme le plus grand producteur d'équipement radiophonique pour les Nations-Unies—en plus d'au delà de quarante-cinq ans de "savoir faire" dans la reproduction du son—se traduira par de grands avantages pour vous. Comptez sur RCA Victor, quand nous vivrons des jours meilleurs, pour vous fournir le meilleur radio que vous ayez jamais possédé.

COMPTEZ SUR RCA VICTOR!

Pour Vous Tenir au Courant des Evénements
Ce modèle console RCA Victor, membre célèbre d'une famille renommée, vous apporte les nouvelles à mesure qu'elles se produisent et les plus belles émissions pour égayer vos loisirs. Tonalité très riche. Puissance remarquable. Réception excellente sur ondes longues et courtes. Sensibilité et sélectivité supérieures.



Chefs-d'oeuvre à la Portée des Jeunes
Vos enfants . . . et vous aussi . . . goûterez tous les charmes de la belle musique grâce à ce reproducteur de disques RCA Victor qui fait entendre les disques par le truchement de votre radio. Compact. Fabriqué avec précision. Ce reproducteur de disques multiplie les joies du divertissement au foyer.





CÉLÈBRE PAR SA TONALITÉ DEPUIS DES ANNÉES
Dans un radio c'est la tonalité qui compte. Si vous possédez un Radio RCA Victor, vous savez que sa tonalité est incomparable. Cette tonalité superbe est le résultat d'années d'expérience dans la science de la reproduction du son. Quand le grand jour viendra, votre désir pour un nouveau radio à riche tonalité sera accompli en choisissant un RCA Victor.
Une enquête récente, par tout le pays, prouve que la TONALITÉ est la qualité essentielle d'un radio. C'est la raison pour laquelle plus de gens possèdent un RCA Victor que toute autre marque.

RCA Victor
RCA VICTOR COMPANY LIMITED
HALIFAX MONTRÉAL OTTAWA
TORONTO WINNIPEG
CALGARY VANCOUVER

Ecoutez . . . "Voice of Victor" . . . tous les jeudis, à 8:30 p.m. sur le Réseau Trans-Canada.

Carnet sportif

Depuis la déclaration de M. Roosevelt, les deux ligues majeures de baseball aux Etats-Unis sont certaines d'opérer durant la prochaine saison. Mais les autorités ont déclaré à la suite du discours du président que tous les hommes valides seraient quand même appelés à prendre les armes.

Le titre du plus grand athlète amateur féminin cette année aux Etats-Unis a été décernée à Ann Curtis qui compte autant de records de natation que d'années (elle a 18 ans).

Glenn Davis, étoile de football de l'invincible équipe de l'Armée et le meilleur compteur intercolégial pour la dernière saison, est l'heureux possesseur du trophée mémorial Walter Camp, après avoir été proclamé le plus transcendant joueur d'Amérique en 1944.

Dave Castilloux a ajouté un autre triomphe à sa longue liste de victoires en mettant Bobby Gunther hors de combat à la sixième ronde. Le champion poids léger et mi-moyen du Canada a donner une véritable leçon de boxe à son adversaire et a prouvé que sa défaite aux mains de Ike Williams était une pure malchance, car Gunther a déjà fait visiter le plancher à Williams.

On célèbre cette année sans tambour ni trompette le centième anniversaire de la première équipe de baseball organisé. Ce fut le 23 septembre, 1845, que Alexander-J. Cartright réunit quelques banquiers et avocats de NewYork pour jeter les bases du premier club de balle au camp.

Le service sélectif national a informé définitivement la ligue Nationale de hockey qu'aucun permis ne sera accordé aux membres des forces armées licenciés qui veulent traverser la frontière pour aller jouer au hockey, à moins qu'ils n'aient fait du service outre-mer.

L'as compteur des Black Hawk de Chicago l'hiver dernier, Doug Bentley, vient d'être réinstallé dans les rangs amateurs par la Q.A.H.A. Il jouera probablement pour les Vics de New-Westminster qui qui espèrent représenter la Colombie Britannique dans les séries de la coupe Allan.

Paul Courteau, des Reds de Providence, continue de se signaler dans la ligue Américaine; il est présentement en tête des compteurs du circuit avec une avance de quelques dix points sur son plus proche concurrent. Quel dommage que les dirigeants du Canadien n'aient pas l'air de vouloir faire signer une telle étoile, car Courteau, en plus d'être robuste et habile, a le don de donner le signal de sensationnels ralliements quand son club tire de l'arrière dans le pointage.

Le Tricolore est en train d'établir un record sans précédent dans la ligue de hockey professionnelle. Dans ses 92 dernières joutes, on constate en effet qu'il n'a jamais perdu deux parties de suite.

Propagez le journal régional



A VENDRE

A vendre pour cause de décès, beau terrain de culture maraîchère avec maison, loyer libre tout de suite, serres, poulailler, etc...

S'adresser: MAURICE RIBAUD

258, rue Racine — Chicoutimi — Tél.: 828

Cie SINGER

déménagée

Visitez notre nouveau magasin

233, rue RACINE — CHICOUTIMI

en bas de la côte Bossé, voisin du Cinéma Cartier.

Le Spécial du samedi!

chez LESSARD, sur la côte

Vente à Un Sou

200 paires de SOULIERS pour dames

1ère paire prix régulier

1 SOU pour la seconde paire de même valeur ou moins cher.

OUI MADAME!

Une paire de souliers pour UN SOU Pour le samedi 3 mars seulement.

LE ROYAUME DE L'ÉLÉGANCE — LESSARD — 145 RUE RACINE — SUR LA CÔTE — CHICOUTIMI



Avez-vous besoin d'une 35Z5GT, un 12SQ7, ou peut-être une 12A8GT, une 20J8, etc.

Adressez-vous donc à nous et il est certain que nous pourrons vous servir dans le plus court délai si ce n'est immédiatement.

L'ENDROIT DE CEUX QUI VEULENT SERVICE ET QUALITE

Saguenay Amusement Machine & Radio Service Reg'd.

COIN MORIN et RUE No 2 — CHICOUTIMI — Tél.: 585

Potins

Il faut être prêt pour les éliminatoires provinciales et ne pas se laisser damer le pion par personne. Le renouveau d'enthousiasme, qui surgit actuellement pour le jeu favori des Gagnon, des Vézina et des Gauthier, est le fruit de l'activité de quelques sportifs qui ont à coeur la survivance de notre sport national dans la région. Félicitations à tous ceux qui ont rendu possible la formation de la ligue Jonquière-Kénogami-Lac Saint-Jean, et félicitations également à la population qui a répondu généreusement à l'appel de ceux qui n'ont pas craint de se dévouer à la cause sportive.

M.-A. Tremblay serait le digne fils de Georges Vézina...

On a même parlé de présenter un nouveau trophée, le "M.-A. T."...

GERARD.

Le Hockey

Jonquière (D.N.C.)

	P.	G.	P.	N.	PP.	P.C.	P.
As, Jonquière	24	17	4	3	110	42	49
Kenogami	24	12	10	2	95	72	38
Alma	20	12	7	1	92	80	34
Price Brothers	24	8	14	2	80	111	28
St-Jérôme	20	2	16	2	49	130	12

POSITION DES PRINCIPAUX COMPTEURS A LA FIN DE LA SAISON

	B.	A.	Pts
M. Scullion, Alma	21	29	50
J.-O. Tremblay, Alma	12	24	36
A. Dallaire, As	20	15	35
Lambert, Price Bros.	15	18	33
Chiasson, As	18	12	30
L. Scullion, Alma	17	13	30
J. Tremblay, As	18	11	29
O. Dufour, Price Bros.	17	12	29
A. Picard, Price Bros.	12	16	28
Naud, Alma	12	14	26
Patterson, Kénogami	13	12	25
P. Quenneville, Kén.	16	8	24
R. Gagnon, Kenogami	9	13	24
Larue, Price Bros.	13	10	23
Gobeil, As	15	7	22
A. Gagnon, Kénogami	15	6	21
A. Simard, St-Jérôme	8	12	20
G. Bouchard, Kénogami	9	10	19
E. Delisle, St-Jérôme	12	6	18
Roy, As	7	10	17
J.-P. Picard, As	12	4	16
G. Girard, Alma	6	10	16
E. Scullion, Alma	8	7	15
Fortin, Kénogami	5	9	14
R. Bouchard, Kénogami	5	8	13
Harvey, As	8	4	12
G. Quenneville, Kén.	7	5	12
Charest, Price Bros.	6	6	12
Guay, As	5	7	12
Ross, As	4	8	12
Laforge, Price Bros.	6	5	11

Jonquière-Kénogami-Lac-St-Jean

RESULTATS

Vendredi

1ère partie de détail.

Price Bros 3 — Kénogami 6

Mardi

1ère partie de détail.

Alma 1 — Jonquière 7

LIGUE INTERMEDIAIRE

Série de deux parties au total des points.

Première

Jonquière 1 — Alma 1

Deuxième

Alma 3 — Jonquière 4

(Jonquière gagne la série 5-4)

Chicoutimi-Baie des Ha! Ha!

RESULTATS

Semi-finale (2 de 3)

3ième partie

A. Mécanique 3 — Voltigeurs 17.

(Voltigeurs gagne la série 2 parties à 1).

Finale (3 de 5)

1ère partie

Voltigeurs 2 — Chicoutimi 3

2ième partie

Chicoutimi 2 — Voltigeurs 1

(Chicoutimi mène 2 à 1)

CLASSEMENT

Dans la J. K. L.

Semi-finales

Première	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Kénogami	1	1	0	0	6	3	2
Price Bros	1	0	1	0	3	6	0
Deuxième	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Jonquière	1	1	0	0	7	1	2
Alma	1	0	1	0	1	7	0

Dans la C. B. H.

Finale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Chicoutimi	2	2	0	0	5	3	4
Voltigeurs	2	0	2	0	3	5	0

Un festival bien réussi, à Roberval

Roberval, (D.N.C.) — Lundi soir, le 12 février à 8 heures, Roberval était en fête. Le feu d'artifice annonçait l'ouverture du grand festival sportif.

A cette occasion avait été invitée Mlle Claire Turcot, patineuse de fantaisie, championne de la ville de Québec.

En outre, avait lieu le couronnement de la reine élue, Mlle M. Robitaille, par la reine de 1944. Un cortège distingué accompagnait la reine des sports.

Les responsables de cette fête sportive qui illumina ce soir-là, de joie et de sourire toutes les figures, sont messieurs: Paul Ouellet, Cyrille Potvin, Fernand Levesque; Adélard Martel, Théo; Gobeil, Arthur Bolduc, J.-Charles Paradis, J.-C.-Yvon Roy et autres.

C'est donc un devoir de les remercier pour leur esprit sportif.

Reflets des sports

TROP JOUER RUINE

Comme tous les amateurs de hockey ont pu le constater, plusieurs joueurs évoluent presque tous les jours de la semaine, soit dans la ligue Chicoutimi-Baie des Ha! Ha! ou dans celle de Jonquière. Loin de nous l'idée de désapprouver la pratique de ce jeu captivant, mais il n'est pas déplacé, croyons-nous, de conseiller à ces jeunes hocheyistes d'éviter le surmenage, car s'ils abusent de leurs forces et se rendent à la limite de leurs capacités au cours d'une seule saison, ils peuvent ainsi mettre brusquement fin à une carrière qui s'annonçait brillante. Ce n'est pas sans raison que les gérants des équipes professionnelles soumettent leurs protégés à une discipline sévère, en leur interdisant l'usage de boissons fortes et le travail trop dur en dehors des parties régulières. Ils vont même jusqu'à imposer à quelques-uns plusieurs jours de repos afin qu'ils puissent se délasser et refaire leurs forces. Si ces athlètes doivent suivre un régime si rigoureux à plus forte raison encore les jeunes qui en ont à leurs premières armes et qui espèrent connaitre des succès dans ce sport. De plus, il n'y a pas que les débutants à devoir observer ces règlements mais même ceux qui ont déjà quelques années d'expérience à leur crédit, s'ils veulent continuer de briller dans de nombreuses saisons encore. On en voit qui, même âgés de trente-cinq ou de quarante ans, peuvent rivaliser d'adresse et de rapidité avec des beaucoup plus jeunes qu'eux, tandis que d'autres sont containts de cesser leurs activités, ayant à peine atteint la trentaine. C'est là sans doute une preuve que quiconque veut longtemps pratiquer son sport favori doit s'astreindre à suivre un entrainement rigoureux, tout en dépensant judicieusement ses énergies et en n'exigant pas plus de son organisme que ce qu'il est capable de donner.

LES AS EN FINALE

Environ deux mille personnes furent témoins de la plus brillante exhibition de hochey encore donnée cette saison, au cours de la partie décisive que se disputaient les As de Jonquière et les Ailes Rouges d'Alma, dimanche après-midi aux terrains de jeux de St-Dominique. Les arbitres n'eurent à servir qu'une seule fois, les joueurs s'appliquant surtout à surveiller poliment l'adversaire et à pratiquer un magnifique jeu de passes. La victoire âprement disputée que décrochèrent les As fut accueillie avec enthousiasme par leurs admirateurs qui furent dans l'incertitude et la crainte durant toute la partie, car les Ailes Rouges opposèrent une résistance farouche jusqu'à la dernière seconde.

CLUBS D'ETOILES

Les étoiles sont nombreuses dans la ligue Jonquière-Kénogami-Lac St-Jean, mais voici, à notre avis, ceux qui ont le plus brillé au cours de la saison. Nous n'hésitons nullement à choisir M.-A. Tremblay des As comme le gardien de buts idéal, car il fut le pivot de son équipe à chaque partie. A la ligne bleue, la première place va d'emblée à Quenneville du Kénogami. Quant à son compagnon, la compétition est plus grande et le choix beaucoup plus difficile, mais favorisons Scullion d'Alma qui, en plus de son travail effectif à la ligne bleue, est aussi fort dangereux dans les élans qu'il entreprend. V. Petterson n'a pas d'égal comme centre de la ligne d'attaque, et ses passes merveilleuses compléteraient bien la rapidité de Dufour, qui est un centre mais qui joue tout aussi bien sur une aile, et l'habilité de R. Gagnon du Kénogami. Chevalier, coach des As, serait tout désigné pour diriger cette équipe.

Dans la ligue Chicoutimi-Baie des Ha! Ha!, Lapointe des Voltigeurs s'est révélé le meilleur cerbère. Quenneville et Gravel du Chicoutimi forment la paire de défenses la plus adéquate. Et comme trio offensif, Petterson et Gagnon des Voltigeurs, et J.-M. Morin de l'Atelier Mécanique ont été les joueurs les plus en vedette depuis le début de la saison.

SERIE QUI PROMET

C'est dans quelques jours que débutera, à l'aréna de Chicoutimi, la série de trois de cinq pour le championnat de la région entre les As de Jonquière et les Voltigeurs ou le Chicoutimi. La lutte promet d'être intéressante au possible et fournira certes des sensations. Il y a quelques semaines, les As auraient été gros favoris pour remporter les honneurs de cette série en trois parties consécutives, mais depuis les équipes de Chicoutimi ont pratiqué ferme, et sont disposées à livrer une dure lutte aux protégés d'Adolphe Chevalier. Ne manquez pas de vous rendre en grand nombre à l'aréna, car ces joutes vaudront la peine d'être vues.

DERNIERES CE SOIR?

Les Voltigeurs réussiront-ils à secouer la guigne qui les poursuit depuis le commencement de la série lorsqu'ils affronteront le Chicoutimi ce soir? A date les hommes du Dr Gauthier ont remporté deux victoires d'une manière presque identique, grâce à des ralliements sensationnels à la dernière minute. Encore mardi soir le compte était de 1 à 0 contre eux lorsqu'une minute avant la fin ils égalisèrent le pointage et enrégistrèrent le but décisif dans la période supplémentaire. Mais les Voltigeurs sont décidés à gagner. Ce sera leur dernière chance de démontrer leur supériorité. Le vainqueur de cette série rencontrera les As de Jonquière la semaine prochaine.

Gabriel Tremblay.

Mme J.-N. Gauthier

Corsetière SPENCER diplômée

Spécialiste en corseterie

MEDICALE

142, rue de la Fabrique

JONQUIERE

Tél. 778W

Les parties de la semaine

LES AS GAGNENT LA SERIE CONTRE ALMA

Jonquière (D.N.C.)

Les As de Jonquière champion de la Ligue intermédiaire de Jonquière ont remporté la série par le compte de 4 à 3 contre l'Alma, champion de la Ligue intermédiaire d'Alma.

La première rencontre eut lieu jeudi dernier à Alma et les deux équipes firent partie nulle, au compte de 1 à 1.

La seconde partie eut lieu dimanche à Jonquière, devant une assistance de 2,500 personnes et les As ont remporté la victoire par le compte de 3 à 2 au cours d'une partie qui fut des plus intéressante. Une seule punition fut infligée et elle coûta la défaite du club visiteur alors que P. Scullion alla au pénitencier pour deux minutes. Les As en profitèrent pour se rallier et compter le point décisif, après 11.41 minutes de jeu, par l'entremise de Gobeil, sur une passe de A. Dallaire. Alma ne put reprendre l'avantage des points malgré de beaux ralliements.

SOMMAIRE.

1ière période: As, A. Dallaire (J. Tremblay), 15.42; Alma, E. Scullion (M. Scullion), 18.41; As, R. Dupéré (L. Roy), 19.41.

2ième période: Alma, M. Scullion (J.-C. Tremblay), 8.20.

3ième période: As, J.-M. Gobeil (A. Dallaire), 11.41.

Punition: P. Scullion.

LA MASCARADE A JONQUIERE

Jonquière, (D.N.C.) — La Mascarade organisée par l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Saint-Laurent de Jonquière a remporté un grand succès le 13 février. Cette soirée a été présentée devant une assistance de plus de mille personnes, qui manifesta son enthousiasme par des salves d'applaudissements.

Voici la distribution des prix offerts et les noms des gagnants: 1er prix: M. Douglas Bilodeau; 2ième prix: Mlles Rita Tremblay et Gilberte Tremblay; 3ième prix: M. Jean-Paul Girard; 4ième prix: M. Georges-Henri Martel; 5ième prix: la somme offerte par l'O.T.J. de Saint-Laurent ne fut pas décernée, les deux équipes ayant fait partie nulle; 6ième prix: M. Julien Simard; 7ième prix: M. B. Delisle; 8ième prix: Mlle Adrienne Fortin; 9ième prix: M. Rosaire Bouchard.

KENOGAMI VAINQUEUR

Jonquière, (D.N.C.) — Les séries éliminatoires de la Ligue Jonquière-Kénogami-Lac-Saint-Jean sont commencées dimanche soir entre le Kénogami, détenteur de la seconde position, et le Price Brothers, détenteur de la quatrième, dans un tournoi de deux dans trois. Le Kénogami a remporté la victoire sur son terrain, par le compte de 6 à 3, au cours d'une partie assez rude, disputée devant au-delà de mille personnes.

LES AS DECLASSENT ALMA

Autant la partie avait été disputée chaudement dimanche, autant celle de mardi soir fut à l'avantage des As, car ces derniers déclassèrent leurs grands rivaux d'Alma au compte de 7 à 1. Les Ailes Rouges n'eurent aucune chance contre les hommes d'Adrien Gagnon, car ceux-ci déployèrent une rapidité et un fini dans leurs passes que l'on ne leur connaissaient pas jusqu'ici. Les As sont maintenant les favoris pour vaincre leurs adversaires en deux joutes consécutives.

CHICOUTIMI GAGNE LES DEUX PREMIERES

Grâce à deux sensationnels ralliements effectués aux toutes dernières minutes de jeu, le Chicoutimi a mis deux victoires à son crédit dans la série de trois dans cinq qu'il dispute présentement aux Voltigeurs. Dimanche après-midi, les joueurs du Dr Gauthier tiraient de l'arrière deux à zéro jusqu'à la troisième période au cours de laquelle ils comptèrent trois buts pour décrocher une victoire surprise qui surprit même leurs admirateurs. La partie de mardi soir fut presque la répétition de la première, car les Voltigeurs menaient par un point jusqu'à une minute de la fin. Mais Larue compta un point de toute beauté qui égalisait le compte. La période supplémentaire donna le triomphe au Chicoutimi lorsque Quenneville prit Lapointe en défaut. Les Etoiles de cette joute furent sans contredit les deux gardiens qui exécutèrent des arrêts magnifiques. Dufour entreprit aussi de beaux élans que les spectateurs applaudirent à maintes reprises, la prochaine et peut-être dernière partie entre ces deux clubs aura lieu ce soir et les Voltigeurs sont bien résolus à prendre une revanche éclatante.

Nouvelles de la semaine

SEMAINE DE LA J.I.C.

Partout à travers la province s'organise la Semaine nationale de la Jeunesse indépendante catholique, qui sera tenue du 15 au 22 avril 1945.

Comme elles l'ont fait l'an dernier sur le thème de la *"Famille"*, les fédérations jicistes de Montréal et d'ailleurs, la J.I.C. organisera cette année dans toutes les villes et même dans les différents quartiers des grandes villes, une série de conférences sur la *"Maison familiale"*.

La J.I.C. se propose cette année d'éveiller l'attention des jeunes sur l'importance pour eux de devenir un jour propriétaire de la maison qu'ils habiteront avec leur famille.

En plus de souligner les avantages de la propriété familiale tant au point de vue individuel, familial et social, la J.I.C. espère, au moyen de conférences, forums, et autres manifestations inculquer à la jeunesse le souci de l'économie tout en leur fournissant des renseignements utiles sur les différents modes d'acquisition d'une propriété familiale.

Vie des sports au Séminaire

Le hockey et le ballon.

Le Séminaire, encore cette année, n'a pas négligé la part légitime qu'il fallait donner au sport. Depuis toujours les activités dans ce domaine n'ont pas cessé d'être maintenues. Est-ce à dire qu'on en a fait une fin? Non! et le sport pour le sport sera toujours une formule vide de sens. Il est et restera uniquement un moyen et doit être pratiqué "sous l'empire de l'âme, dans la pensée dominante du souci de la dignité humaine, qui trouve un perfectionnement dans le juste épanouissement de toutes ses facultés. Cela va à l'encontre des théories américaines? Soit, mais ça ne contredit en rien la véritable conception que nous avons de l'homme à savoir qu'il n'est pas seulement une composition chimique quelconque en perpétuelle évolution, mais bien un composé de matière et d'esprit.

HOCKEY

C'est à ce titre que le hockey n'est pas le dernier venu au Séminaire. Outre plusieurs petits clubs où se forment les joueurs qui auront, demain, à sauvegarder l'honneur de leur Alma Mater, nous avons notre grand club, appelé le Club du Séminaire.

Ha! Celui-là est composé uniquement de gens d'expérience. Après avoir débuté, en Eléments Latins, chez les juniors et y avoir pratiqué pendant quatre ou cinq ans, ceux qui montraient des aptitudes dans ce domaine ont été versés dans les clubs seniors où se recrutent tous les joueurs du grand club. Ce dernier constitue un roc solide où vont se bûter tous ceux qui n'ont pas la science requise...

BALLON

Pendant la saison froide, au Canada, on parle beaucoup de hockey, qui est, dit-on, notre sport national.

Cependant, on semble ignorer qu'il existe un autre sport que l'on pourrait dire frère du hockey. Je ne puis l'appeler "national", car il ne se joue point sur une si grande échelle, tout de même, je crois qu'il n'est pas osé de dire que c'est un sport bien canadien, tellement il s'apparente avec le hockey; on l'appelle communément "le ballon"...

Dans les collèges et surtout au séminaire, c'est le jeu favori des écoliers. En effet chaque classe se fait un honneur, d'avoir son club et son local entouré d'une imposante enceinte de neige glacée. Ainsi reparti, le jeu devient très captivant et il est toujours suivi avec un intérêt passionné.

En somme, on peut dire que le "ballon" c'est du hockey en petit et le séminaire peut se vanter d'avoir à lui seul presque une "ligue nationale" du petit hockey.

Un grand ami des sports est disparu

Kénogami (D. N. C.).

M. D.-Erniest Fortin qui vient de mourir était président du club de hockey Kénogami.

Toutes les causes sportives ont reçu le plus entier appui de M. Fortin. Il s'est toujours dépensé sans compter à les mener à bonne fin.

Nous regrettons tous la disparition de ce grand ami des sports et nous prions sa famille d'agréer nos condoléances les plus vives.

Remerciements pour sympathies

M. Louis-Arthur Bouchard et sa famille remercient toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Ls-Arthur Bouchard, soit par l'offrande de messes, de bouquets spirituels ou de fleurs, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

Demande de soumission

Canton Chicoutimi

Le Conseil du Canton Chicoutimi recevra d'ici le 1er mars des soumissions pour l'engagement d'un inspecteur d'aqueduc.

Le Conseil ne s'engage pas à accepter la plus haute ni la plus basse des soumissions. Les soumissions seront reçues au bureau du secrétaire-trésorier, 264, rue Racine, Chicoutimi.

Pour la Corporation Municipale du Canton Chicoutimi
Philippe Harvey, N.P.
sec.-trés.

SOIREE DE SECURITE A PORT-ALFRED

Port-Alfred, (D.N.C.) — A Port-Alfred le 16 février, eut lieu, dans la salle de l'hôtel de ville, l'assemblée annuelle de Sécurité des employés de la Consolidated Paper Corp. La plupart des employés, accompagnés de leurs épouses, assistaient à la réunion et la salle était comble.

Son Honneur le Maire de Port-Alfred, ainsi que madame la mairesse, rehaussaient de leur présence l'éclat de l'assemblée. On remarquait, en outre, M. l'abbé Philippe Bergeron, aumônier des Syndicats nationaux; M. Julius Deraper, inspecteur en chef de la Sécurité de la Consolidated pour les 4 divisions; M. E. Turner, inspecteur en chef de la sécurité pour les opérations forestières, et membre du Conseil de Sécurité de Chicago; M. Armand Bergeron, surintendant du moulin de Port-Alfred; de même que la grande partie des chefs de département, parmi lesquels, MM. C. Lambert, C.-H. Jeté, Jos. Côté, etc.

M. Laurent Girard, surintendant du Bureau de l'emploi et inspecteur de la Sécurité au moulin de Port-Alfred, agissait comme président.

M. Deraper a declare que le moulin de Port-Alfred s'est classé premier des 45 moulins de son groupe lors du concours de sécurité organisé par le Conseil National de Chicago.

Pour mêler l'utile à l'agréable, un programme cinématographique fut présenté, dû à l'Office national du Film d'Ottawa.

NE JETEZ ni le carton ni le papier

On en a un pressant besoin pour la guerre.

Le comité de la récupération nationale à Chicoutimi fait un appel urgent à toutes les ménagères, à tous les industriels, commerçants et autres hommes d'affaires pour que les vieux cartons, les vieux journaux, revues, livres, etc., ne soient pas détruits. On en a un pressant besoin pour la guerre.

Que l'on mette les vieux journaux et autres papiers dans des boîtes de carton ou qu'on les attache en paquet afin qu'ils servent à la récupération nationale.

Appelez 447

et un camion passera chercher vos vieux papiers et cartons dès le lendemain.

A VENDRE

A vendre en bloc: frigidaire pour crème à la glace, 4 compartiments — frigidaire à liqueur — frigidaire de cuisine, 7 pieds cubes — poêle à hot-dogs — lustres — cabines avec table — vaisselle — balance — etc. S'adresser au Progrès du Saguenay.

Métabetchouan Construction, Ltée

Ingénieurs — Constructeurs

Construction générale

Ponts — Aqueducs — Béton Armé

VENEZ CONSULTER NOS EXPERTS.

Bureau-chef: Métabetchouan.

CHICOUTIMI: Hôtel Champlain, Tél.: 1156.
LATERRIERE: Tél.: 113.

AVIS aux Camionneurs

Pensez-vous pouvoir obtenir un permis pour l'achat d'un camion neuf?

Si oui, venez nous voir immédiatement, nous ferons les démarches nécessaires pour vous, car nous avons actuellement un lot de camions, modèles 1945.

CÔTÉ BOIVIN

CÔTÉ BOIVIN AUTO SERVICE INC

LA MAISON DE CONFIANCE

332, RUE RACINE — CHICOUTIMI — TEL.: 300

Nous recommandons l'achat : : :

des nouvelles obligations première hypothèque 3½% de la

SHAWINIGAN WATER & POWER CO., LIMITED

Datées du 1er février 1945 — Échéant le 1er février 1970

Coupures de $500 et $1,000

L'objet de l'emprunt, les renseignements concernant la dette et autres statistiques d'ordre financier sont donnés dans le prospectus dont nous fournirons copie sur demande.

Prix d'émission : 100 plus l'intérêt couru

<Nous recevrons les souscriptions par téléphone ou télégrammes à nos frais>

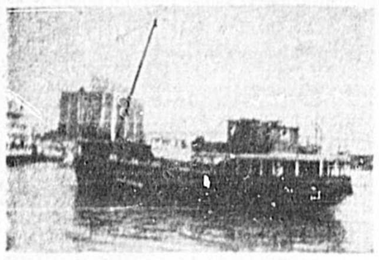
L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE

70, rue St-Pierre

QUÉBEC

Trois-Rivières — Sherbrooke — Montréal — St-Hyacinthe — Ottawa

PLUS 4



BATEAU "CHIBOUGAMAU"

Le bateau "CHIBOUGAMAU" fera le même service que les années précédentes entre Montréal, Québec et Chicoutimi.

Pour tous renseignements s'adresser:

W. BELLEY

2 RUE DU HAVRE CHICOUTIMI, TEL.: 125.

Le désastre de la semaine dernière n'est-il pas suffisant pour faire réfléchir et vous demander si vous possédez suffisamment d'assurances?

Est-ce que votre police couvrirait toutes vos pertes?

Etes-vous assuré contre la perte de vos loyers?

La perte des profits de vos magasins incendiés est-elle assurée?

Je suis à votre disposition pour discuter vos problèmes de protection.

Ne retardez pas, il sera peut-être trop tard!

GUSTAVE CLAVEAU

Licencié pour assurance générale.

82, avenue SAINTE-FAMILLE

CHICOUTIMI, P. Q. TEL.: 761

Jos. Blackburn, Enrg. Directeur de Funérailles, de Chicoutimi avise le public que son représentant pour la BAIE DES HA! HA! est maintenant M. GEORGES-HENRI GAGNON, RUE SAINTE-ANNE, GRANDE-BAIE, tél.: 340.

Pour service d'AMBULANCE et pour l'organisation de funérailles la population de Bagotville, de Port-Alfred et de la Grande-Baie est invitée à s'adresser à M. GEORGES-HENRI GAGNON, RUE SAINTE-ANNE, GRANDE-BAIE, tél.: 340, représentant de la Maison Jos. Blackburn, Enrg. de Chicoutimi.

ROSARIO ANGERS

B. A.

NOTAIRE

Comptabilité - assurances

ST-JOSEPH-D'ALMA

AVIS

Les personnes qui désirent prendre des contrats de bois pour étançons de mine, sont priées de s'adresser à M. J.-A. Dallaire, 6ième rang, Jonquière, téléphone: 116.

Chambres à louer

Couple trouverait 2 chambres meublées, chauffées, chambre de bain, à Kénogami. Prix raisonnable. S'adresser tél.: 465, ou 64, rue Price, Kénogami.

A VENDRE

Maison avec épicerie et licence de bière. S'adresser à casier postal 237, Saint-Joseph-d'Alma, tél.: 222.

A VENDRE

Terre avec roulant et animaux, à vendre pour cause de départ. S'adresser à casier postal 237, Saint-Joseph-d'Alma, tél.: 222.

AVIS

M. Jean Lessard, secrétaire de la Commission Scolaire de la paroisse de Chicoutimi, informe le public qu'il a maintenant son bureau dans le nouvel édifice Abel, situé à 181, rue Racine, (2e étage).



Fleurs coupées
Bouquet de mariée
Couronne mortuaire

Mlle M.-Louise Boudreault

Fleuriste Serre Dubuc
Boul. Saint-Michel Tél.: 561
CHICOUTIMI

ASSURANCES

HENRI GAGNON

VIE - FEU - VOL - AUTO

126 Racine, Chicoutimi Tél. 511

Maisons du Wartime Housing

Une enquête de la Ville de Chicoutimi démontre le coût excessif du chauffage dans ces maisons.

La réunion est présidée par M. le pro-maire Arsène Dubé. MM. les échevins C.-E. Boivin, Georges Marchand, Avila Charbonneau, J.-H. Lessard, Adrien Gagnon, Emile Boivin et Joseph Tremblay sont présents.

Le Conseil décide certains changements dans l'uniforme de la Police et il approuve des soumissions à cette fin.

Une propriété de M. André Girard, avenue Laurier, sera inscrite au nom de M. J.-A. Truchon.

L'Association des Propriétaires est informée que le Conseil étudie toujours le projet de faire enlever les déchets durant toute l'année.

La même association félicite le Conseil pour le bon entretien des rues cet hiver.

Le Conseil a reçu de nombreuses plaintes des locataires des maisons du Wartime Housing, signalant que le loyer est trop cher à cause surtout du coût excessif du chauffage. La Ville a alors fait faire une enquête par un échevin afin de vérifier dans toutes les maisons le prix du chauffage. Cette enquête très sérieuse a révélé que le chauffage coûte en moyenne $18.20 par mois pour les maisons à 4 pièces et $28.93 pour celles de 6 pièces.

Le Conseil considère ce prix comme véritablement excessif et demande une diminution du prix du loyer. Il adresse en conséquence une résolution au Wartime Housing et à M. le ministre Howe.

Les Syndicats nationaux, les Chambres de Commerce et d'autres groupements ont déjà fait des demandes pressantes dans le même sens.

Le Conseil déplore vivement la conflagration du 18 février et exprime ses profondes condoléances à tous ceux qui ont subi des pertes à la suite de cet incendie. Il rend hommage au dévouement du chef Albert Gravel et à toute la brigade des pompiers réguliers et volontaires.

Il est décidé qu'à l'avenir, lorsque sonnera un appel général pour le feu, le Comité de Feu et Police se tiendra sur les lieux avec le maire pour prendre toute décision jugée urgente.

Unité Sanitaire

LUNDI LE 5 MARS

CHICOUTIMI-CENTRE : Puériculture de 2 h. à 4 h.

VAUDREUIL: Clinique de puériculture de 2 h. à 4 h.

MARDI LE 6 MARS

CHICOUTIMI-OUEST : Clinique de puériculture de 2 h. à 4 h.

JONQUIERE: Clinique de puériculture et d'immunisation anti-diphtérique à l'hôtel de ville de 2 h. à 4 h.

ARVIDA (Sainte-Thérèse): Clinique de puériculture et d'immunisation anti-diphtérique de 2 h. à 4 h.

MERCREDI LE 7 MARS

KENOGAMI: Clinique de puériculture et d'immunisation anti-diphtérique de 2 h. à 4 h.

GRANDE-BAIE: Clinique de puériculture de 2 h. à 4 h.

JEUDI LE 8 MARS

JONQUIERE (Saint-Laurent) : Clinique de puériculture et d'immunisation anti-diphtérique de 3 h. à 4 h.

JONQUIERE (Saint-Georges) : Clinique de puériculture de 3 h. à 4 h.

VENDREDI LE 9 MARS

PORT-ALFRED: Clinique de puériculture et d'immunisation anti-diphtérique de 2 h. à 4 h.

DÉCÈS

M. Ulysse Gagnon est décédé lundi à Saint-Fulgence, à l'âge de 44 ans.

Mlle Marie Gagnon, fille de M. Aime-Louis Gagnon de Saint-Fulgence est décédée cette semaine à l'âge de 16 ans.

M. D.-Ernest Fortin, époux de Dame Emélie Bergeron est décédé dimanche matin à Kénogami à l'âge de 48 ans et 9 mois. Les funérailles ont eu lieu mardi matin. Il était le frère de M. Alberic Fortin, de Mme Pitre Tremblay et de Mlle Marie-Alice Fortin. Le défunt était directeur du cercle Lacordaire de Kénogami et président du club de hockey de cette même ville.

M. Paul Paquet, époux de Dame Philomène Fiftaut est décédé vendredi matin à Saint-Joseph d'Alma à l'âge de 75 ans.

Aline Allard, fille de M. Louis Allard de Saint-Bruno est décédée vendredi dernier à l'âge de 11 ans et demi.

M. Ernest Tremblay, époux de Dame Adéline Marcotte est décédé mercredi dernier à Chicoutimi à l'âge de 55 ans et 4 mois.

M. Gaston Tremblay fils de M. François Tremblay est décédé à la Grande-Baie, à l'âge de 19 ans et 6 mois.

Mme Henri Harvey, née Maria Morneau est décédée la semaine dernière à Port-Alfred à l'âge de 53 ans.

Mme Wilfrid Dufour née Julie Tremblay est décédée la semaine dernière à Port-Alfred à l'âge de 63 ans.

AUX ACTIONNAIRES DE

L'IMPRIMERIE DU SAGUENAY, LIMITEE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'Imprimerie du Saguenay, Limitée, qui avait été convoquée pour le 22 février, n'ayant pu être tenue faute de quorum, sera reprise le jeudi 15 mars 1945, à 2 h. 30 de l'après-midi, à la Centrale de Chicoutimi, 343, rue Racine, salle des réunions, porte voisine du Capitole.

J.-G. LAMONTAGNE,
secrétaire.

L'étude légale TALBOT et LAGACE, de Chicoutimi, vient de prendre possession de ses nouveaux bureaux situés dans l'édifice THOMAS ABEL, 181, rue Racine (2ième étage).

La clientèle et toutes les personnes que peut intéresser ce déménagement, sont respectueusement priées d'en prendre note.

Municipalité de Saint-Joseph-d'Alma

Rôle d'évaluation

Le rôle d'évaluation de la municipalité de Saint-Joseph-d'Alma a été déposé devant le Conseil la semaine dernière.

Le rôle a été préparé par M. l'ingénieur Emile Lamarre, de Jonquière, assisté de MM. Justin Dallaire et Adélard Couture, tous deux de Saint-Joseph-d'Alma.

Voici les chiffres tels qu'ils apparaissent: propriétés imposables: $2,686,426; non imposables: $901,299. (Ceci ne comprend pas les propriétés de la ville.)

L'évaluation des propriétés imposables repartit comme suit: terrains à culture: $16,240; machinerie: $120,585; terrains subdivisés: $605,926 et bâtisses: $1,943,675.

PLUS 4

A VENDRE

Salon de coiffure, organisé avec machines Ske à vendre immédiatement. Conditions de paiements a tageuses. S'adresser au Progrès du Saguenay, Chicou

Jos. Blackburn, Enrg

DIRECTEUR DE FUNERAILLES — EMBAUMEUR

SERVICE D'AMBULANCE — SALONS MORTUAIRES

La plus importante organisation funéraire de la région, la Maison BLACKBURN, ENRG., a toujours en mains un choix considérable de cercueils de toutes sortes et de toutes qualités ainsi que tout ce qu'il y a de plus moderne pour décorations de CHAMBRES MORTUAIRES.

La longue expérience et l'initiative de son propriétaire font de cette maison, une maison de CONFIANCE.

La propreté et l'hygiène qui dominent dans ses établissements aussi bien que dans chacune de ses voitures, sont une garantie absolue pour le public, contre tous dangers de contagion inhérents à cette profession.

La MAISON BLACKBURN, ENRG., est la seule pouvant vous garantir contre ces dangers de contagion, puisqu'elle est la SEULE MAISON ayant à sa disposition pour l'EMBAUMEMENT ET LA PREPARATION DES CORPS un embaumeur diplômé et connaissant à fond sa profession.

Si vous avez besoin des services d'une AMBULANCE appelez 134 et vous aurez à votre porte dans quelques instants une voiture AMBULANCE SERVANT EXCLUSIVEMENT AU TRANSPORT DES MALADES OU DES ACCIDENTES. Cette voiture est sous la surveillance de gens expérimentés et elle vous protège contre tous les hasards de la route par une police d'assurance spéciale à cette voiture.

CES SERVICES SONT A LA DISPOSITION DU PUBLIC JOUR ET NUIT AVEC DES PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION

CONSULTEZ-NOUS AVANT DE CONFIER VOS FUNERAILLES

Ths-Eug. Blackburn, prop.

TEL.: 134 — 36, AVE BEGIN — CHICOUTIMI

SUCCURSALES:

SAINTE-ANNE, TEL.: 103 — BAIE DES HA! HA!, TEL.: 340

REPRESENTANTS

CHICOUTIMI: Louis Chouinard, 259, rue Racine, Téléphone: 815.
CHICOUTIMI: Marcellin McNicoll, 42, avenue Sainte-Anne, tél.: 815.
KENOGAMI-JONQUIERE: Gérard Lapointe, 16A, rue Ste-Famille, Tél. 405.
PORT-ALFRED: Ls-Philippe Potvin, 145, 1ère rue, Téléphone 293.

Confiez vos assurances-vie à une compagnie canadienne-française.

Avant de vous assurer CONSULTEZ les Agents de

La Solidarité

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Division: Chicoutimi-Lac-Saint-Jean, Surintendant, Barnabé-A. Boivin, Roberval.

REPRESENTANTS

ST-JOSEPH-D'ALMA: Paul-H. Potvin, 167, rue Sacré-Coeur, tél.: 149.
SAINT-FELICIEN: J.-Edgar Lapointe.
SAINTE-JEANNE-d'ARC: Arthur Girard.
CHAMBORD: Pierre Girard, tél.: 137.

Représentants demandés.

La veuve, qui vit la douleur de la petite fille, chercha à la consoler (car c'était une vraie sainte); elle lui dit:

— Il ne faut pas pleurer *la Noire* comme vous le feriez pour un de vos pareils, ma pauvre innocente: si les loups et les mauvais chrétiens sont contre aous, monseigneur le bon Dieu sera pour nous. Aidez-moi donc à charger mon fagot de bruyères et retournons à la maison.

L'Epine blanche fit ce que sa mère lui ordonnait; mais à chaque pas, elle poussait de gros soupirs et les larmes tombaient une à une, sur ses joues.

— Pauvre *Noire*, pensait-elle, pauvre *Noire* qui était si facile à conduire, qui mangeait de tout et qui commençait à engraisser!...

Elle n'eut point le coeur de souper et elle se réveilla bien des fois dans la nuit, croyant entendre *la Noire* meugler à la porte. Enfin, le lendemain, elle se leva avant le jour, et courut à la lande, pieds nus et sans autre habit que sa jupe.

Comme elle entrait sur la bruyère, elle aperçut le petit oiseau qui était encore perché sur la croix de Deurs de genêts qu'elle avait plantée là et qui chantait, en ayant l'air de l'appeler. Malheureusement il lui était aussi impossible de le comprendre que la veille et elle allait partir de dépit, lorsqu'elle crut voir un louis briller à terre. Elle voulut le retourner avec le pied, mais c'était l'herbe d'or, et à peine l'eut-elle touchée, qu'elle entendit distinctement la

langue du petit oiseau[1] qui lui disait dans son gazouillement:

— *Blanche épine*, je te veux du bien; *Blanche épine*, écoute-moi.

— Qui est-tu? demanda *Blanche épine*, étonnée elle-même de pouvoir comprendre les êtres non baptisés.

— Je suis *Jean Rouge-gorge*, répondit l'oiseau; c'est moi qui ai suivi le Christ au Calvaire et qui ai brisé une épine à la couronne qui lui déchirait le front[1]. En récompense de ce service, Dieu le père m'a accordé de vivre jusqu'au jour du jugement et d'enrichir une pauvre fille tous les ans. Cette année c'est toi que j'ai choisie.

— Est-ce vrai, *Jean Rouge-gorge?* s'écria *Blanche épine*, toute joyeuse; je pourrai donc avoir une

1 La croyance à l'herbe d'or que l'on doit cueillir, selon l'opinion populaire, *pieds nus, en chemise, sans la couper avec le fer et lorsqu'on est en état de grâces*, vient évidemment des druides. L'herbe d'or n'est autre que le selage des anciens, que l'on croit être la camphorate, plante appartenant à la quatorzième classe des végétaux (didynamie); les selages, au dire de Pline (lib. XIV), se récoltaient, en effet, nu pieds, en robe blanche, à jeun, sans le secours de la faucille, et en plaçant la main droite sous le bras gauche. On la recueillait dans une toile qui servait seulement pour cette fois. Les Bretons croient que l'herbe d'or brille de loin aux yeux de ceux qui sont dans les conditions exigées pour l'apercevoir, et que s'ils la touchent du pied, ils entendent à l'instant la langue de tous les animaux et peuvent leur répondre.

1 La tradition relative au rouge-gorge, *qui brisa une épine de la couronne du Christ*, est répandue dans toute la Cornouaille.

Couvoir Coopératif de Chicoutimi

CAPACITE: 66,000 OEUFS

Race: P. R. B.
Epreuve: Rapide

Poussins de 1 jour: mélangés.
Poulettes de 1 jour sexées: 90% garanties.
Poulettes: âgées: 4, 5, 6 et 8 semaines.
Cochets de 1 jour.
Qualité: A-certifiés.

Nos prix sont ceux adoptés par la Federation des couvoirs certifiés.

H. Rochefort, secrétaire — A. Tremblay, gérant.

SPECIALISTE POUR LA VUE

Maurice Monette, Ba. O.

Examen de la vue

HEURES DE BUREAU: 9 h. à 6 heures.
Vendredi soir 7 h. à 9 h.

TEL.: 350
LE SOIR sur rendez-vous.

171, rue Racine, 2ième étage

CINEMA CARTIER

CHICOUTIMI

PROGRAMME DE LA SEMAINE commençant le 4 MAR

Lundi-mardi, 5-6 mars:

SOUTH OF DIXIE
Anne Gwynne, David Bruce
(com.-musicale) — 1 h. 15, 3h. 55, 6 h. 30, 9 h. 10 et 11 h. 25.

Serie: THE DESERT HAWK
3ième chapitre: 1 h., 3 h. 35, 6 h. 15 et 8 h. 50.

THE FALCON IN MEXICO
Tom Conway, Mona Maris
(mi-drame) — 2 h. 30, 5 h. 05, 7 h. 45 et 10 h. 20.

Mercredi-jeudi, 7-8 mars:

LE COEUR D'UNE NATION
Michele Morgan, Raimu, Louis Jouvet
1 h., 3 h. 10, 5 h. 25, 7 h. 30 et 9 h. 40.

Sujet court: Comedie
3-STOOGES (3 Frères)

Vendredi-samedi, 9-10 mars:

BRIDE BY MISTAKE
Alan Marshal, Laraine Day
(comedie) — 1 h., 3 h. 05, 5 h. 10, 7 h. 15 et 9 h. 20.

Midnight Show samedi soir à 11 h.

THE YOUNG IN HEART
Janet Gaynor, Douglas Fairbanks Jr.

— FILMS À VENIR —

ILS ETAIENT 9
Jack Lambert, Richard Wi
Version française de: NINE

THE WOMAN IN THE WIN
Ed. G. Robinson

AVOCATE D'AMOUR
Danielle Darrieux, Henri G

THE PRINCESS & THE PI
Bob Hope, Virginia May
TECHNICOLOR

JOHNNY DOESN'T LIVE
Simone Simon, James El

LE SERGENT YORK
Gary Cooper, Joan Le

STEP LIVELY
Frank Sinatra

FALCON IN HOLLYWO
Tom Conway, Veda Ann B

LA RUE OUBLIEE
Charles Boyer, Margaret S

SINCE YOU WENT AW
Claudette Colbert, Shirley
Monty Woolley, Joseph C

UN EXCELLENT MOYEN D'APPRENDRE L'ANGLAIS
D'ASSISTER AUX REPRESENTATIONS DU CINEMA CART